

PAGE 3 :

Grand conseil neuchâtelois: l'Etat se propose d'augmenter les taxes sur les automobiles...

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

FAN

Après l'arrestation d'un trafiquant aux Etats-Unis

Le colonel-espion Fournier

gros bonnet de la drogue?

Il pourrait s'agir d'une guerre des services secrets

Drogue et espionnage, le cocktail devrait fournir un bon roman d'aventures. La sérénité manifestée jusqu'ici à Paris par les autorités politiques et judiciaires donnerait à penser que, officiellement, on croit, ou affecte de croire, au « roman ».

Pourtant, le mystérieux « James Bond » français inculpé par un « grand jury » américain de « complot » en vue de l'introduction de drogue aux Etats-Unis, le colonel Paul Fournier, du

SDECE (service de renseignement français) a été entendu hier par un juge d'instruction français « en qualité de témoin », il va sans dire, mais pendant cinq heures.

Paul Fournier, si c'est vraiment son nom, les agents du SDECE utilisant généralement des pseudonymes, des « noms de guerre » (secrète), s'est bien entendu refusé à toute déclaration.

Il a la cinquantaine, corpulent, sourcils épais, cheveux en brosse, l'allure d'un militaire de profession, certes, mais pas du tout d'une « barbouze », d'un « agent secret ».

Ses fonctions au SDECE, sur les contrôles duquel il figure depuis quinze ans sans qu'on sache d'où il vient, auraient notamment été jusqu'à une date récente celles de chef de l'antenne du SDECE à New-York. Depuis son retour en France, il s'occuperait « des agents américains en Europe ».

LE « PASSEUR »

Il est accusé par un trafiquant français arrêté aux Etats-Unis depuis le 6 avril d'avoir monté le trafic de drogue dont le trafiquant Delouette, qui plaide coupable, n'aurait été que le « passeur » occasionnel. Le communiqué précisait curieusement que ces accusations pouvaient avoir pour explication un certain « ressentiment » d'après Delouette à l'égard de l'officier du SDECE.

Officieusement, on chuchotait que Delouette avait été pressenti par le colonel Fournier pour une opération mais que, réflexion faite, en raison du « profil moral » de Delouette, le colonel avait renoncé à l'utiliser. Il avait cependant été « indemnisé ». L'affaire Delouette devenue affaire Fournier, c'est-à-dire affaire SDECE, n'a-t-elle pas été montée, se demande-t-on ici, par les Américains pour « prouver » qu'il existe effectivement une telle « protection ».

Jean DANES

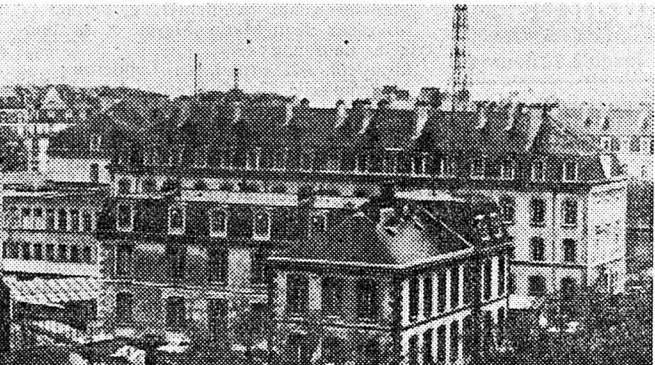
(Lire la suite en dernière page)



Ici coulait le Danube

Jamais, de mémoire d'habitant de Budapest, le niveau du Danube n'a été aussi bas. Et comme on le voit ici, un des plus grands fleuves du monde est réduit à l'état d'un... presque ruisseau! Ce qui permet entre deux pierres de se livrer à quelque rêverie.

(Téléphoto AP)



Le quartier général des espions français à Paris. (Téléphoto AP)

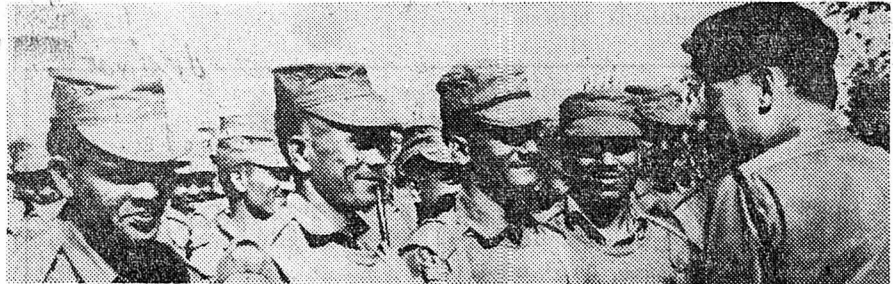
Mme Gandhi tiendrait comme inévitable un conflit militaire avec le Pakistan

LA NOUVELLE-DELHI (AFP). — Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, aurait indiqué mardi, devant un groupe de parlementaires, qu'une guerre indo-pakistanaise doit être considérée désormais comme imminente et comme inévitable, apprend-on dans les milieux politiques.

Parlant devant les membres du comité exécutif du groupe parlementaire du parti du nouveau Congrès, Mme Gandhi aurait notamment déclaré: « Le problème du Bangla Desh (Pakistan oriental) sera réglé dans un mois ou deux, ou même plus tôt ». Le premier ministre aurait ajouté: « Le problème du Bangla Desh est un problème temporaire et il est acquis que les réfugiés retourneront dans leur patrie ».

Au cours de cette réunion le chef du gouvernement indien aurait, au surplus, exprimé l'opinion qu'au-delà de l'aide militaire fournie par la Chine au Pakistan, la récente mission à Pékin de M. Bhutto chef du parti populaire pakistanais et envoyé spécial du président Yahya Khan en Chine populaire, s'est soldée par un relatif échec.

(Lire la suite en dernière page)



Un régiment indien à la frontière pakistanaise. (Archives Photopress)

AUJOURD'HUI en pages centrales FAN-L'EXPRESS MAGAZINE

Notre hebdomadaire de TÉLÉVISION et de RADIO

- Au sommaire ● QUELLE FAMILLE! Un nouveau feuilleton (canadien français) à la TV romande ● Secrets de beauté d'hier et d'aujourd'hui — Un parfum pour chaque partie du corps — Une recette de Cagliostro pour rester éternellement belle ● LA FOURCHETTE ET LA BALANCE: cinq règles d'or pour bien se porter ... et, bien entendu, les programmes TV romand, allemand, tessinois et français pour toute la semaine, ainsi que la sélection radio hebdomadaire.

Les idées et les faits Après le Synode

Les commentateurs religieux de la grande presse parisienne se déclarent déçus du dernier Synode romain. Il en va de même des quelques prêtres qui bavardaient l'autre jour autour d'une table ronde de la télévision romande. Mais qu'attendaient-ils donc? Une aggravation de la crise déjà suffisamment grave qui affecte l'Eglise catholique comme elle concerne aussi les autres Eglises? Une opposition accrue entre cette majorité silencieuse des fidèles d'une part, qui expriment son désarroi récemment à Strasbourg, sous la présidence de l'écrivain et philosophe Gabriel Marcel, et les tenants, d'autre part, de bouleversements audacieux qui remettraient en cause les fondements même de l'Eglise, contrairement au reste aux principes énoncés par Vatican II que d'aucuns jugent déjà dépassés?

Si c'est cela qu'escomptaient les novateurs, et bien oui! ils auront été déçus. Mais, on l'a dit, un Synode n'est pas une assemblée de l'ONU. On ne vote pas sur les affaires de Saint-Esprit comme on vote sur les conflits entre nations. Les pères rassemblés en Synode ont pour mission d'éclairer le pape sur les besoins du clergé et des laïcs qui appartiennent aux diocèses dont ils ont la charge; mais ils n'ont pas le pouvoir de modifier l'organisation ecclésiastique.

Le Souverain Pontife, en accord avec les Conciles, est seul garant du corps doctrinal de l'Eglise, point fixe auquel se réfèrent les fidèles dans la grande mutation du monde moderne. Nous comprenons fort bien que les membres des autres religions ne partagent pas cette conception. C'est leur droit le plus strict. Mais, pour les catholiques, il en va ainsi.

C'est pourquoi, si Paul VI a paru freiner tant sur la question du célibat des prêtres que sur le thème de la justice dans le monde, il avait ses raisons. Le célibat des prêtres n'est certes pas un dogme. Il est une conséquence de l'Eglise latine. De par son ordination, le prêtre est un être à part. Il administre les sacrements et il prêche la Parole à l'instar du Christ. Aucune obligation, aucun lien fût-il d'ordre familial ne saurait le retenir d'être tout à tous.

Quant à l'instauration de la justice dans le monde, d'aucuns parmi les évêques « progressistes » (et qui, précisément ne sont pas ceux du tiers monde!) auraient voulu que l'on désigne nommément les pays qui sont encore « colonialistes ». C'eût été s'engager sur une pente glissante. Il eût fallu aussi englober dans cette condamnation tous les Etats totalitaires. C'est pourquoi le Synode a préféré s'en tenir à l'énoncé de principes généraux: une meilleure distribution des richesses, une meilleure organisation des sociétés. L'Eglise a trop souffert d'être politisée pour qu'elle s'engage dans une nouvelle aventure.

René BRAICHET

Abel, le « patron » de l'espionnage nucléaire soviétique est mort...

Il avait mis en danger la paix du monde

MOSCOU (Reuter). — Rudolf Abel, l'un des grands maîtres de l'espionnage soviétique, est décédé à l'âge de 68 ans, déclare-t-on de source digne de foi à Moscou. Arrêté à New-York en 1957 et condamné à trente ans de prison puis échangé moins de cinq ans plus tard, Rudolf Abel souffrait depuis six mois d'un cancer au poulmon. Rudolf Abel avait été échangé en février 1962 contre le pilote d'un avion U-2 américain, Francis Gary Powers. L'échange avait eu lieu à l'aube d'un point de contrôle du mur de Berlin.

L'U-2

Il était un personnage important des services de renseignements soviétiques, tandis que Powers était simplement un pilote employé par la « Central intelligence agency » (C.I.A.) qui avait eu pour mission de survoler l'Union soviétique afin de prendre des photos du territoire. Son avion avait été abattu par les Soviétiques en 1962. Cet incident devait hâter l'échec de la préparation d'un sommet des quatre grandes puissances qui devait se tenir à Paris dans l'été de la même année. Pendant neuf ans avant son arrestation, en 1957, Abel, qui s'était introduit clandestinement aux Etats-Unis, avait travaillé en « père tranquille » pour un photographe de Brooklyn, utilisant le pseudonyme de « Eusil R. Goldfus ». En fait il était le personnage central d'un réseau d'espionnage international qui opérait surtout aux

Etats-Unis, mais qui avait aussi des ramifications en Grande-Bretagne, au Canada et dans d'autres pays occidentaux. Ce réseau avait pour mission de diriger vers le Kremlin des secrets nucléaires des pays occidentaux.

Les deux espions les plus connus qui avaient reçu leurs instructions d'Abel aux Etats-Unis avaient été Ethel et Julius Rosenberg, le couple arrêté, jugé et exécuté en 1953.

L'Union suisse des arts et métiers déplore que l'insécurité politique se soit accrue

LAUSANNE (ATS). — La conférence ordinaire d'automne des sections de l'Union suisse des arts et métiers s'est tenue à Lausanne, sous la présidence du conseiller national Hackhofer, annonce un communiqué.

Elle a constaté que l'issue des élections fédérales a accru l'insécurité politique, ce qui aura des effets défavorables pour l'économie.

En ce qui concerne le problème de l'intégration, les arts et métiers approuvent la politique du Conseil fédéral, mais ils réclament avec insistance que l'accord à conclure avec la CEE sur une zone de libre-échange instaure une réglementation claire, exhaustive et définitive.

En raison de la situation du marché du travail, qui s'aggrave rapidement, les délégués des sections ont pris connaissance avec consternation des démarches de la Fédération suisse des typographes en vue d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail à 40 heures. Si des revendications aussi déraisonnables devaient être satisfaites, il en résulterait un tort considérable porté à l'économie dans son ensemble.

LA CONJONCTURE

Le nouvel article constitutionnel sur la conjoncture mis en discussion par le Conseil fédéral a donné lieu à un vaste échange de vues, poursuit le communiqué de l'Union suisse des arts et métiers. Ce projet est d'une portée extrême, puisqu'il vise à conférer, en fin de compte, au Conseil fédéral et à la Banque nationale des compétences illimitées leur permettant d'intervenir dans le processus économique.

Il supprime, d'autre part, expressément le rôle du parlement, le droit de référendum et la souveraineté cantonale dans ce domaine.

Un tel accroissement de la puissance de l'Etat sur l'économie éveille de sérieuses objections de principe. Tous les exemples de Pétranger montrent combien des mesures de ce genre sont peu aptes à freiner le renchérissement.

LA PRÉVOYANCE-VIEILLESSE

La conférence des sections a aussi discuté de manière approfondie du problème de la prévoyance-vieillesse. En rapport avec l'institution de la prévoyance professionnelle obligatoire (deuxième pilier de l'AVS), la question de la mise sur pied éventuelle d'institutions d'assurance propres aux arts et métiers se pose. En regard aux cotisations élevées qui devront être fournies à l'avenir par ce secteur économique, il est d'une importance toute particulière qu'une solution satisfaisante puisse être trouvée.

L'Union suisse des arts et métiers soumettra prochainement à ses sections des propositions concrètes à cet égard. Les sections, ainsi que les indépendants eux-mêmes, sont invités à surveiller à toute mesure dans ce domaine avant d'avoir pris connaissance de celles-ci.



Rudolf Abel (Téléphoto AP)

L'actualité régionale: pages 2, 3, 7, 9 et 11 L'ACTUALITÉ SUISSE: page 15 Les sports: pages 17 et 19 Notre magazine TV: de la page 21 à la page 26 Le carnet du jour — Les programmes radio-TV: page 29

Plus de circulation le samedi dans le centre de Neuchâtel: ce qu'en pense le public (Page 3)

Haschisch, L.S.D. et morphine: trente-trois personnes impliquées à Fribourg (Page Jura-Fribourg)

DERNIÈRE HEURE — DERNIÈRE MINUTE — BOURSES: page 31

SE SENTIR LES COUDES

Notre esprit cartésien, si utile pour éclairer notre démarche à travers les méandres de la vie quotidienne, nous joue parfois des tours. Prompts à coller des étiquettes sur des situations et des problèmes, lorsque leur nombre et leur enchevêtrement nous mettent dans l'embarras, nous nous apercevons parfois que nous risquons d'être victimes de notre beau talent de simplification. Ainsi, à propos de la défense qui sera faite aux véhicules automobiles chaque samedi, à partir du 4 décembre prochain, de circuler dans le centre de Neuchâtel, on a parlé de « zone interdite ». La formule, peu séduisante par son allure comminatoire, risque en outre de créer une fâcheuse confusion dans les esprits.

Sans pas semble-t-il nécessaire de préciser quelques aspects de la question qui ne sont pas sans importance. Et d'abord de mettre l'accent sur le fait qu'il ne s'agit, pour le moment, que d'un essai de quatre mois. Il eût donc été plus juste d'appeler « zone d'expérimentation », ou d'« essai » ce secteur promis à la joie de la détente des citadins et de leurs visiteurs.

On a dit aussi, et répété maintes fois, au cours des longues discussions qui ont précédé la décision de donner plus d'air le samedi au cœur de la ville, que l'expérience avait été salubre dans toutes les villes et les pays où elle a déjà été tentée, puis retenue.

Ce qu'on a oublié de rappeler, c'est que les cités, petites ou grandes, qui avaient jadis en leur centre une zone de paix et de tranquillité, et qui ont laissé peu à peu l'automobile embouteiller les artères et envahir la chaussée, les places et les trottoirs, ces cités sont devenues hideuses; le séjour et le déplacement y sont devenus exécrables.

Il y a une autre raison qui nous conduit à applaudir à la décision de « libérer » le centre de Neuchâtel (et non de « l'interdire », car on ne bannit que la machine, mais on laisse rentrer l'homme!) Ce centre, depuis bon nombre d'années déjà, se dépeuple de ses habitants « à demeure ». Ils ont été chassés par des bureaux qui, petit à petit, rongent la substance vive des villes, ici comme ailleurs. Plus d'un vieux Neuchâtelois en est même venu à se demander où se trouve donc maintenant le cœur de sa ville.

Ranimer la « boucle », y refaire circuler le sang vivifiant des hommes, des femmes et des enfants qui, plus que jamais de nos jours, ont terriblement besoin de se « sentir les coudes », voilà qui ne peut qu'être bénéfique pour tout le monde.

R.A.

NAISSANCES. — 12 novembre Bourquin, Olivier, fils de Jean-Luc, industriel à Couvet, et de Jocelyne-Lilliane, née Hossman...

PUBLICATIONS DE MARIAGE. 15 novembre Garcia, Francisco, caviiste, et Ruescas, Maria del Carmen, les deux à Neuchâtel...

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants. Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel

Naissances

Monsieur et Madame BRUSTOLIN - ASSIRATI ont la grande joie d'annoncer la naissance de Katia le 15 novembre 1971

AVIS TARDIFS Fr. 2,20 par millimètre de hauteur Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

NOUVELLE-ZÉLANDE conférence et film en couleur par GABRIEL LINGE

CHAPELLE DE L'ORANGERIE Cette semaine, chaque soir à 20 h (sauf jeudi), série d'information et d'édification avec le pasteur J.-C. Chaboz, de Genève.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS Le Locle JEAN THIÉBAUD

Mercredi et jeudi jusqu'à 22 h. Grand Prix international de la peinture figurative 1971



EXPOSITION WEHINGER Galerie des amis des arts Ce soir, OUVERT de 20 à 22 h.

RAOUL FOLLEREAU et le concours de l'équipe «Croix de Camargue», dirigée par le pasteur Alain Burnand.

Université populaire neuchâteloise et Ecole de parents et d'éducateurs Ce soir à 20 h 15, collège des Terreaux-Sud grand auditoire

mode teinturier 1931-1971 40 ans de nettoyage chimique

CABARET-DANÇING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

A Neuchâtel et dans la région

Les moutons partent en transhumance de champ en champ et de village en village

L'agriculture intensive de notre époque modernisée laisse tout de même encore chez nous une place au troupeau immémorial des moutons. Quand le labourneur prend son repos, quand les dernières récoltes ont été tirées des champs, les moutons songent à venir y glaner leur pitance.

C'est alors qu'ils descendent de leur montagne estivale et s'installent en plaine. Durant l'hiver, ils bourlinguent ainsi de champ en champ et de village en village. Si le temps est clément, comme cette année, jusqu'ici du moins, ils vivent presque entièrement à la belle étoile.

à l'étable, soit à Planeyse, soit à Onnens. Ce n'est qu'à l'âge de trois mois environ qu'ils peuvent prendre la route. Mais leur élevage se poursuit en fonction d'un but précis et double: la tonte et la boucherie.

DEPUIS 17 ANS... Aujourd'hui ou demain, cela dépend du temps ou de l'humour, ils partiront en transhumance à travers le littoral neuchâtelois et la plaine vaudoise jusqu'à Orbe.

Le berger Emilio Morandi: un métier qui est toute ma vie. (Photo Baillon)

Ce grand troupeau paisible dans la brume matinale n'était pourtant qu'un troupeau de moutons châtés! Qu'importe, l'image biblique du troupeau subsistera, tant que le consommateur roi s'habillera de sa laine et mangera ses gigots!



Le berger Emilio Morandi: un métier qui est toute ma vie. (Photo Baillon)

Un beau concert au temple de Corcelles

La classe de chant de l'Ecole sociale de Musique que présentait Mme Janine Mathys-Wunderwald, a donné samedi soir au temple un véritable concert.

Après une œuvre d'orgue, il y eut un extrait de cantate de Schütz et un Gloria de Vivaldi où les voix souples et chaudes de Mmes Miserez, Perret et Jacot se fondaient parfaitement bien.

Un ténor, J.J. Pages interpréta ensuite un air de Scarlatti, fort belle voix, ample et chaleureuse, sensible et bien conduite. Puis ce fut la révélation d'un alto, Mme S. Thorens dans le Stabat Mater de Pergolèse, timbre admirable, finesse des demi-teintes, style juste et tempérament; tout ce qu'il faut pour passer la rampe.

J.P. Guy, prof. de l'E.S.M. a admirablement joué deux airs de Caix d'Hervey et de Bach et les volutes du temple en sont encore imprégnées.

REMERCIEMENTS Madame A. SOUTTER et ses enfants très touchés des témoignages d'affection et des nombreuses marques de sympathie dont ils ont été l'objet à l'occasion du décès du colonel brigadier SOUTTER

La direction et le personnel de Haefliger + Kessler S.A. ont le triste devoir de faire part du décès de Monsieur Oscar RIESEN ancien fondé de pouvoir et chef de la comptabilité

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Oscar RIESEN ancien membre du comité.

La famille de Madame Gilda GODET profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.

SUCCESSIONS Problèmes d'estimations et de partages mobiliers. — ARTS ANCIENS. SERVICE D'ESTIMATIONS ET DE VENTE MOBILIERE ET D'OBJETS D'ART.

COMMUNIQUÉ SOIRÉE RAOUL FOLLEREAU POUR « ENFANTS DU MONDE »

MACULATURE soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala. M.S. Gern assumait les fonctions de greffier.

Le 14 avril 71, vers 16 h 45, E.B. quittait au volant de sa voiture Saint-Blaise pour se rendre à Cornaux. Ayant pris quelque vitesse, il arriva derrière une automobile qui roulait à très faible allure. Il se mit en devoir de la dépasser lorsque sa passagère lui cria:

Ne la dépasse pas, le clignoteur gauche fonctionne! Mais il était trop tard, le véhicule dépassé se rabattait sur la gauche et le choc se produisit inévitablement, faisant une victime en la personne du conducteur de ce dernier véhicule.

E.B. comparait donc hier à l'audience, prévenu d'homicide par négligence causé par différentes fautes de circulation telles que la perte de maîtrise, la vitesse excessive et le dépassement téméraire.

Le 14 avril 1971, vers 16 h 45, E.B. quittait le volant de sa voiture Saint-Blaise pour se rendre à Cornaux. Ayant pris quelque vitesse, il arriva derrière une automobile qui roulait à très faible allure.

les témoins ont tous déclaré qu'à l'heure de l'accident le soleil était fort bas et que ses rayons atténuaient considérablement l'intensité du clignoteur de la voiture de la victime.

Dans sa plaidoirie, le défenseur contesta encore la vitesse excessive et le dépassement téméraire. Nonante kilomètres à l'heure sur un tronçon rectiligne de route sèche est une vitesse appropriée. De plus, rien ne gênait un dépassement normalement possible.

Enfin, la défense se posa la question suivante: — La façon de circuler du prévenu est-elle en relation de cause à effet avec le décès surprenant de la victime, morte d'une embolie à l'hôpital?

Démontrant qu'il n'y avait pas d'infraction établie, la défense réclama la libération de E.B. au bénéfice du doute ou, subsidiairement, que la peine infligée se limite à une amende. Le tribunal s'est donné 15 jours de réflexion avant de rendre son jugement.

Seuls, trois jugements ont été rendus: A.G. a été condamné à 60 fr. d'amende et à 20 fr. de frais pour voies de fait en état d'ivresse. Cinquante francs d'amende et 20 fr. de frais par défaut à R.M., qui est monté dans le bus sans prendre de ticket.

Enfin, M.-A. H. a été également condamné par défaut à 8 jours d'emprisonnement et à 25 fr. de frais pour avoir endommagé divers objets dans les toilettes d'un restaurant.

Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Amélioration du traitement des conseillers fédéraux

Monsieur le rédacteur en chef, Face aux exigences de nos conseillers fédéraux, le peuple suisse va-t-il rester sans réaction?

J'en doute fort! Quant à moi, je suis outré — et je ne suis pas la seule — des augmentations somptueuses de traitements prévues pour nos dirigeants.

Ceux-ci remplissent certainement leurs fonctions avec honnêteté et compétence, mais il est permis de se demander si vraiment leur travail correspond à un traitement annuel de 110.000 fr. qui va être porté à 150.000 fr. ? Ignore-t-on en haut lieu que c'est finalement le peuple qui fait les frais de telles augmentations?

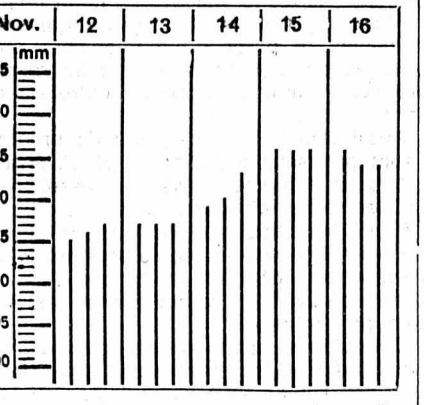
Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel. — 16 novembre. Température: moyenne: 4,5; min.: 0,5; max.: 8,3. Baromètre: moyenne: 725,5. Vent dominant: direction: est faible, nord-nord-est faible dès 10 h 15, sud-ouest modéré. Etat du ciel: très nuageux, légèrement nuageux de 12 h à 15 h 30 et le soir.

Actuellement, les personnes du troisième âge ont juste de quoi vivre. En 1973, l'indice du coût de la vie aura vraisemblablement augmenté dans de grandes proportions. Les vieillards toucheront une rente certes plus conséquente, mais qui finalement ne leur apportera pas davantage de sécurité matérielle.

C'est ainsi que nous apparaît plus énorme encore la disproportion existant entre les traitements et contributions prévues par le règlement d'urbanisme. L'Assemblée devra encore examiner un nouveau règlement de police, puis procéder à la nomination d'un membre de chacune des commissions suivantes: agriculture, services industriels et centre sportif.

Je crois avoir dit ici ce que pensent, avec moi, de très nombreux de vos lecteurs et je tiens à souligner que je ne suis pas encore bénéficiaire de l'AVS.

MARIN-ÉPAGNIER Prochaine séance du législatif (c) Le Conseil général se réunira le 25 novembre et devra se prononcer sur la vente à la fabrique Kyburz, d'un terrain situé aux Planches et sur la vente, en vue de sa démolition, d'un vieil immeuble situé rue Auguste-Bachelin. Il devra ensuite fixer les honoraires, jetons de présence et vacations du Conseil communal, du Conseil général et des diverses commissions ainsi que les différents taxes et contributions prévues par le règlement d'urbanisme. L'Assemblée devra encore examiner un nouveau règlement de police, puis procéder à la nomination d'un membre de chacune des commissions suivantes: agriculture, services industriels et centre sportif.



Niveau du lac du 16 nov. 1971 à 6 h 30 428,76

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel se couvrira progressivement à partir du nord-ouest et de faibles précipitations se produiront au nord des Alpes. La limite des chutes de neige se situera entre 1500 et 2000 mètres.

Observatoire de Neuchâtel. — 16 novembre. Température: moyenne: 4,5; min.: 0,5; max.: 8,3. Baromètre: moyenne: 725,5. Vent dominant: direction: est faible, nord-nord-est faible dès 10 h 15, sud-ouest modéré. Etat du ciel: très nuageux, légèrement nuageux de 12 h à 15 h 30 et le soir.

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel se couvrira progressivement à partir du nord-ouest et de faibles précipitations se produiront au nord des Alpes. La limite des chutes de neige se situera entre 1500 et 2000 mètres.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: très nuageux ou couvert. Précipitations, neige parfois jusqu'en plaine. Température en baisse.

AVIS MORTUAIRES Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.

Madame Oscar Riesen-Ceppi; Monsieur Daniel Ceppi; Monsieur et Madame Emilie Azier-Riesen, à Strasbourg;

Madame Fritz Spigicher; Monsieur et Madame Ernest Erni et leurs enfants, à Olten;

les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Oscar RIESEN

leur très cher et bien-aimé époux, beau-père, beau-fils, frère, beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 74me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

2000 Neuchâtel, le 15 novembre 1971. (Quai Godet 2)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esais 30 : 15.

L'incinération aura lieu jeudi 18 novembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de Haefliger + Kessler S.A. ont le triste devoir de faire part du décès de Monsieur Oscar RIESEN ancien fondé de pouvoir et chef de la comptabilité

retraité depuis quelques années. Ils garderont un excellent souvenir de ce fidèle collaborateur.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Oscar RIESEN ancien membre du comité.

Le comité de la société de musique «L'Echo du Vignoble», Peseux, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de Madame Hélène ROBERT

mère de son dévoué membre actif, M. Michel Robert. L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Ménières, jeudi 18 novembre, à 15 heures.

AVIS MORTUAIRES Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Maurice Bourquin-Borel, à Peseux; Monsieur et Madame René Monnat-Bourquin, à Neuchâtel; Madame Nelly Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds;

les familles Rattaz, Michoud, Allissou, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Gustave BOURQUIN masseur

leur cher père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 81me année. 2000 Neuchâtel, le 15 novembre 1971. (Poudrières 161)

Maintenant donc ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance, la charité; mais la plus grande de ces choses, c'est la charité. I Cor. 13 : 13.

L'enterrement aura lieu mercredi 17 novembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Henri Wisser-Schlüchter, à la Neuveville; Madame et Monsieur Paul Buschauer-Wisser et leurs enfants, à Mestrils;

Monsieur Jean Wisser, à la Neuveville; Monsieur Gilbert Wisser, à la Neuveville;

Monsieur Henry Wisser, à la Claic-aux-Moines; Madame et Monsieur Olivier Borel-Wisser et leurs enfants, à Cortaillard;

Monsieur et Madame Joseph Wisser, leurs enfants et petits-enfants, à Bassecourt; Monsieur et Madame Jules Wisser et leurs enfants, à Bécourt;

Monsieur et Madame François Wisser, à Delémont; les enfants et petits-enfants de feu Paul Rossé-Wisser, à Bassecourt et Undervelier;

Madame et Monsieur Jean Lanz-Schlüchter, à Bützberg; Madame Clara Schlüchter, à Berne;

Monsieur Jean-Marie Meyer et sa fiancée, à Lausanne; Monsieur Ali Frund, au Landeron;

Mademoiselle Marie-Louise Frund, aux Brenets, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Henri WISER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 65me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Que son repos soit doux comme son cœur fut bon. La Neuveville, le 15 novembre 1971. (rue du Château 50)

La messe sera célébrée en l'Eglise catholique de la Neuveville le jeudi 18 novembre, à 14 h 30, suivie de l'ensevelissement au cimetière du Landeron.

Domicile mortuaire: Château 50, 2520 la Neuveville. R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Marguerite Capt-Ruckstuhl, à Peseux; Monsieur et Madame André Capt-Lambertier et leur fils, à Chézard;

Monsieur et Madame Pierre-André Seiler-Capt et leurs enfants, à Paudex; Monsieur et Madame Serge Capt, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Paul Guerry, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds; Madame Eliette Capt, ses enfants et petits-enfants, à Genève;

Monsieur Hans Ruckstuhl, à Bâle; Monsieur Max Ruckstuhl, à Zurich; Monsieur Kurth Ruckstuhl, à Zurich, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Walther CAPT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 65 ans, après une longue maladie. Peseux, le 16 novembre 1971. (Rue des Utinas 5)

Ce qui fait la valeur d'un homme c'est sa bonté. Prov. 19 : 22.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 19 novembre. Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Robert-André Steiger, à Neuchâtel; Mademoiselle Jane Steiger, à Bruxelles;

Mademoiselle Simone Steiger, à Genève; Madame Gabriel Muller-Steiger et ses enfants: Monsieur Bernard Muller, à Lausanne;

Monsieur et Madame Denis Muller et leur petit Olivier, à Londres, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès subit de Monsieur Robert-André STEIGER

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 88 ans. Neuchâtel, le 16 novembre 1971. (Chemin de la Caille 28)

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacques 1 : 12.

L'incinération aura lieu jeudi 18 novembre. Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A Neuchâtel et dans la région

La session d'automne du Grand conseil

... On parlait toujours du budget lorsque la nouvelle fut confirmée : le canton se propose d'augmenter les taxes sur les automobiles !

Au banc du gouvernement, la façon de répondre varie avec l'homme. On sait que le conseiller d'Etat Grosjean s'en acquitte généralement avec superbe, dans un langage choisi, un peu recherché certes mais joli. M. Maurice Favre parlerait d'une rose piquée dans la dureté d'un paysage jurassien. Sans pour cela passer pour un chardon, le chef du département de l'industrie a aussi ses épines. Des deux magistrats, certains disaient hier matin qu'ils étaient trop catégoriques mais il faut l'être quelquefois. Un député libéral venait de s'étonner des propos, à son goût un peu trop secs, tenus la veille par M. Meylan à propos de l'aide éventuelle du gouvernement à des industries en péril. Comme il l'avait fait lui-même, le conseiller d'Etat n'y alla pas par quatre chemins. Et sa sincérité est à relever.

En France et en Italie, dans des pays d'économie pourtant libérale, on maintient artificiellement en vie des branches d'activités dont on sait très bien qu'elles ne sont pas rentables et cette survie se négocie souvent à la veille des élections... Voilà ce que nous ne voulons pas voir ici. Quant à croire qu'en période d'inquiétude, l'Etat ne s'occupe que des ouvriers, qui peut affirmer qu'un dirigeant de petite ou moyenne entreprise, soudain confronté à certains problèmes, ait jamais trouvé porte close au Château ? Il y aura toujours une aide de l'Etat mais elle ne se fera jamais par le biais de subventions. Nous nous refusons de porter des ballons d'oxygène aux mourants !

Ce fut la première d'une série de réponses touchant au département de l'industrie. A propos de médecine du travail, le Dr Dubois (pop) a demandé, par exemple, où était la réorganisation de ce service après le départ du Dr Gubérin, déplorant au passage que la Suisse s'obstine, ou pressive, à ignorer cette discipline. M. René Meylan a rappelé que M. Fernandez, responsable du service d'hygiène industrielle, assure l'intérim en attendant qu'un nouveau médecin du travail soit nommé. En Suisse, impossible de trouver quelqu'un de qualifié. Il a donc bien fallu chercher à l'étranger et une commission examine actuellement les candidatures.

A QUAND UN SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUES ?

Comme on n'avait pas encore parlé d'horiologie depuis la veille, M. Ulrich (ppn) ouvre le dossier des instituts de Neuchâtel, LSRH et CEH, et demande au Conseil d'Etat de dévoiler ses batteries. M. Meylan insiste sur l'importance de la recherche communautaire. Vouloir gagner de l'argent en ne les aidant pas revient à faire de fausses et d'inutiles économies. Quant au projet de fusion et de locaux en commun à Pierre-

à-Bot, les discussions se poursuivent. Par deux de ses représentants, en l'occurrence les chefs des départements de l'instruction publique et de l'industrie, l'Etat est au courant des négociations et des problèmes qui se posent. Puis, de Neuchâtel, M. Meylan (saut) à la Chaux-de-Fonds où M. Donner (rad) l'invitait à parler de l'avenir de l'Office économique cantonal. Le conseiller d'Etat constate, et les débats de cette session en ont prouvé l'opportunité, que le gouvernement aura à jouer un rôle économique de plus en plus important. Les statuts de l'OEON doivent être revus, l'idée ne date pas d'aujourd'hui et un groupe de travail comprenant notamment le député R. Spira, M.M. René Favre et Yann Richter, s'y emploie. Enfin, pour faire d'une même pierre deux coups, pourquoi ne pas également songer à la création d'un service cantonal des statistiques ?

Suivent une série de questions touchant notamment aux allocations familiales, à la formation des apprentis, trop longtemps sous-estimée dans ce canton, à l'importance des « manuels » ou à l'utilisation du fonds d'assurance contre le chômage. Ne peut-il servir à suggérer M. Adolphe Hatt (soc) à allouer un complément d'allocation aux personnes touchées par la récession ?

M. Meylan devait se ranger à cette idée, déclarant que si le chômage devait effectivement toucher le canton, l'Etat pourrait intervenir dans ce sens. Restait le problème posé par l'ouverture en soirée des magasins de Cernier. Le chef du département explique que le Conseil communal, saisi d'une telle requête, avait demandé à l'Etat si cette disposition était conforme à la loi d'octobre 1968. Ce n'était pas le cas. Il ne reste donc qu'une solution : revoir cette loi. Mais avec fermeté et ce qu'il faut de bonhomie, M. Meylan abrite ses cartes : à une époque où chacun critiquait les excès du matérialisme, les abus de la publicité et de la société de consommation, une extension des heures d'ouverture des magasins ne lui paraît pas opportune. Si le Grand conseil n'est pas de cet avis, qu'il le dise. Les députés qui avaient levé le lièvre la veille ne se le firent pas dire deux fois et, peu après, les huissiers distribuaient le texte d'une motion priant le Conseil d'Etat d'étudier une modification de la loi.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SES RISQUES

Au chapitre de l'agriculture, on retiendra surtout une intervention de M. J.-G. Vacher (rad). Il s'en est tenu à l'aménagement du territoire, plus exactement à ceux qui en profitent. Bien sûr, son principe ne peut être remis en cause.

... Mais il n'en demeure pas moins que certains idéalistes rattachés aux milieux agricoles, et dont je suis, en subissent les contre-coups.

M. Vacher prend un exemple. Une région est classée zone de construction. Les propriétaires réalisent en général plutôt avantageusement leur terre et le député ne leur en fait aucun grief. Ces tractations laissent, surtout dans le vignoble, des liquidités substantielles qu'il faut bien convertir. Mais, comme l'attachement à la terre ne disparaît pas nécessairement avec l'encaissement d'un argent facilement gagné, l'intéressé se décide volontiers à réinvestir sur des terres

situées en zone protégée : « Dans ces conditions, l'acheteur dont les disponibilités n'ont rien à voir avec le revenu normalement rattaché à la terre, peut se permettre une modeste surenchère. Au moins doubler le prix normal est très courant. L'acquéreur se trouve donc en position de force face à ses collègues restés liés au rendement de la terre et les données du problème sont faussées. Nous avons déjà assisté à la mainmise sur des domaines agricoles de la part d'entreprises industrielles agissant par le canal d'une fondation. Parce qu'une fondation, cela fait en général « social ». Et c'est beaucoup mieux admis... »

Et M. Vacher termine : — ... Si, exceptionnellement, il nous avait été donné de constater qu'un agriculteur peut pareillement acheter une... industrie, il serait plus facile de se résigner et de se ranger derrière les impératifs de la liberté du commerce ! Je n'ignore pas qu'il n'existe aucune disposition légale permettant de faire obstacle à ces pratiques mais, en résumé, le paradoxe veut que ceux qui restent partisans des zones protégées finissent par être victimes de liquidateurs enrichis.

Le chef du département, M. Jacques Béguin, ne peut que constater que les faits déplorés par le député de Cressier sont réels mais que l'on ne peut les imputer à l'aménagement du territoire. Il s'agit là d'une situation de fait et l'Etat n'a hélas, pas d'armes légales pour empêcher la spéculation. Il avoue : « Le libéralisme nous désarme ! ». Erreur. C'était tendre la perche à M. Blaser et le député popiste ne la rate pas. Pour lui, et par la bouche du président du Conseil d'Etat, le gouvernement vient de faire un aveu d'impuissance. M. Béguin lui rétorque qu'il existe bien un moyen de lutter, le délai de vente de 10 ans, et qu'à tout prendre, il préfère encore un régime libéral même si celui-ci a des inconvénients.

LES COMPTABLES D'HAUTERIVE

L'examen du budget sautant de l'agriculture à l'intérieur, M. Béguin garde la parole. Déjà, pour faire le point sur l'école d'infirmières qui fait cruellement défaut au canton et dont de nombreux députés, de tous bords, demandaient avec insistance des nouvelles. Le projet prend corps, mais

de sous-commission en commission et de commission en groupe de travail, l'échéance paraît être encore lointaine. Peu avant que le président Mauler, sans doute un peu déçu de voir les débats s'enliser, ne lève la séance, M. Jacques Béguin a partiellement répondu à une question concernant l'affaire des tarifs d'électricité à Hauterive. Le courant « force » était facturé à 24 centimes, le courant « cuisson » moitié moins. Malheureusement, à la suite de certaines circonstances, en particulier l'explosion de la construction due à l'essor démographique, il s'est produit que certaines installations « force » ont été branchées sur des compteurs « cuisson ». Des abonnés payent donc la force moitié moins cher.

Une plainte contre le Conseil communal ayant été déposée par un habitant, le Conseil d'Etat a demandé à la commune de lui fournir toutes les factures d'électricité. Celles-ci ont été soumises pour contrôle à un fiduciaire qui déposera très prochainement ses conclusions. Dans cette attente, M. Jacques Béguin trouve les attaques lancées contre les autorités d'Hauterive aussi déplacées qu'exagérées.

LES « PLAQUES » VONT AUGMENTER...

La séance avait à peine commencé et les noms des 23 candidats à la naturalisation étaient encore au fond des urnes que M. Carlos Grosjean déclara qu'une augmentation des taxes sur les automobiles était imminente et que le Grand conseil en serait saisi dans un bref délai. L'occasion d'en parler lui avait été fournie, sur un plateau d'or il est vrai, par Mlle Mayoraz. Après s'être battue avec un micro récalcitrant, l'unique représentante des chrétiens sociaux avait ingénument demandé si les frais occasionnés par l'entretien du réseau routier ne pouvaient être couverts par une telle augmentation et une hausse du prix de l'essence.

Un murmure courut dans la salle. On se tut devant tant d'audace, de courage et d'écourdie. Souriant, le conseiller d'Etat Grosjean reforma tout de suite la nasse : — Il est rarissime, Mademoiselle, de voir un député courir au-devant des désirs du gouvernement...

Cl.-P. Ch.

Orthographe ou sténographie ?

« L'orthographe française est celle qui, de toutes les orthographe occidentales, profite le moins de l'invention de l'écriture phonétique, qui date pourtant des Phéniciens. Il en résulte une perte de temps considérable, au cours de l'enseignement scolaire comme de la vie professionnelle. Des branches et des activités fort importantes sont sacrifiées. Comme elles ne pourront l'être longtemps encore, il est certain que l'orthographe sera un jour réformée et même que l'écriture s'orientera vers une direction sténographique. »

Le Conseil d'Etat estime-t-il indispensable d'attendre que l'impulsion vienne de Paris ou de Lausanne ? Serait-il disposé à prendre une initiative, laquelle, par son retentissement, ne manquerait pas de faire faire à la réforme un pas

important et peut-être irréversible ? La jeunesse en serait la première satisfait. Quant aux milieux traditionalistes, leurs objections perdront de leur poids à l'idée que Madame de Sévigné ne mettrait pas l'orthographe, suivant en cela les grandes dames de son siècle. On ne saurait toutefois l'accuser d'avoir déparé la langue française.

Pour démontrer le sérieux de la question, il suffit d'évoquer le sport, dont un récent article constitutionnel invite à intensifier la pratique. Sous peine de n'être qu'une illusion dérisoire, l'apprentissage d'une discipline sportive exige une dizaine d'heures par semaine, soit la moitié de la durée d'un enseignement scolaire. On prendra ce temps si l'on ne commence par libérer les horaires comme les esprits du pédant, coûteux et inutile encombrement orthographique ? (Question de MM. Maurice Favre et consorts.)

Quatre semaines de congés payés pour les apprentis

« Le nouveau titre dixième du Code des obligations, consacré au contrat de travail, entrera en vigueur le premier janvier 1972. Il prévoit, à l'article 345a, qui fixe les obligations du maître d'apprentissage, que « les cantons peuvent prolonger jusqu'à quatre semaines la durée minimum des vacances ».

Considérant que — le 15 avril 1969, le Grand conseil a adopté sans opposition un postulat dont le point 8 est formulé comme suit : « La protection de l'apprenti doit être accentuée sur les plans de la santé, de la pratique des sports, des vacances ».

— le 10 mars 1970, une motion Blaser demandant 4 semaines de congés payés pour les jeunes de moins de 20 ans a été repoussée pour des raisons de forme et non de fond.

— qu'une motion Mojon demandant notamment des congés prolongés par paliers pour les apprentis figure à l'ordre du jour depuis une année,

— que le Grand conseil vaudois a admis le 8 novembre les quatre semaines de congés pour les apprentis et que le canton de Genève s'approprie à en faire de même tout en étendant ce droit aux jeunes travailleurs de moins de 19 ans.

Le Grand conseil demande au Conseil d'Etat d'étudier le plus rapidement possible, de manière à en assurer l'entrée en vigueur l'année prochaine, un projet de loi fixant le minimum des congés payés pour les apprentis et les jeunes travailleurs à quatre semaines. Le Conseil d'Etat est invité en outre à étudier la possibilité de l'introduction par voie législative ou conventionnelle d'un pécule de congés minimum pour les apprentis, leur permettant de profiter pleinement de cette période de détente, système que le canton de Genève connaît depuis longtemps.

(Postulat de MM. Jean Steiger et consorts.)

L'orchestre romand

« Une complète refonte des statuts et de l'organisation de l'orchestre romand est en cours actuellement. Il est question que seuls des acquéreurs de parts d'un certain montant pourront faire partie du conseil d'administration. L'orchestre romand qui donne des concerts à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, auxquels assistent des habitants de tout le canton, mérite qu'on s'y intéresse et qu'on le soutienne. Le Conseil d'Etat pense-t-il accorder son attention à cette institution et le cas échéant acquiescer des parts ? »

De façon générale dans le domaine musical, ne serait-il pas utile que le Conseil d'Etat, qui a créé une commission d'étude des problèmes du théâtre dans le canton, crée une commission d'étude des problèmes musicaux, nombre d'ensembles (dont les résultats sont remarquables) ayant été créés dans le canton depuis plusieurs années ? »

Question de M. J.-P. Mauler.

Referendum financier

« Le referendum financier obligatoire a été introduit dans le canton en septembre 1949 prévoyant que toutes lois ou décrets entraînant une dépense renouvelable supérieure à 30.000 fr. par an ou toute dépense non renouvelable supérieure à 200.000 fr. soient soumis obligatoirement au vote du peuple. Après plusieurs tentatives, au Grand conseil, de supprimer le referendum ou de modifier les montants minima, le peuple a eu l'occasion de se prononcer en février 1965 sur un décret du Grand conseil portant les montants respectifs 200.000 fr. et de 2 millions pour les dépenses renouvelables et 2 millions pour les dépenses uniques. »

Ce décret fut rejeté en votation populaire par 11.804 voix contre 11.170. Les discussions relatives à l'examen du budget ont démontré que les minima de 30.000 fr. et de 200.000 fr. fixés en 1949 sont aujourd'hui ridiculement bas et rendent de plus en plus difficile une saine gestion des affaires courantes. Au surplus, ils contribuent à déprécier l'exercice du droit de vote, les citoyens étant trop fréquemment dérangés pour des affaires mineures.

Le Conseil d'Etat est invité à soumettre au Grand conseil un projet de modification des montants au-delà desquels les dépenses renouvelables ou non renouvelables sont obligatoirement soumises au vote populaire. (Postulat de MM. Hubert Donner et consorts.)

Pas d'écoliers dans les bars à café

« Il a été constaté que des enfants en âge de scolarité obligatoire peuvent fréquenter certains bars et bars à café qui leur sont pourtant interdits. Nous demandons au Conseil d'Etat quelles sont les mesures qu'il entend appliquer pour faire respecter les dispositions de la loi sur les établissements publics. » (Question de M. Michel Jaquier.)

Toujours l'ordinateur

« Les réponses données par le Conseil d'Etat aux questions relatives à l'utilisation et l'installation d'ordinateurs prouvent que ce problème mérite une étude d'ensemble des divers services de l'Etat dans une optique de coordination au niveau de l'enregistrement des données. »

Le Conseil d'Etat est invité : a) à fournir au Grand conseil un rapport précisant ses intentions à ce sujet ; b) à nommer une commission chargée d'étudier les possibilités de rattacher directement au Conseil d'Etat un centre électronique général en tant qu'instrument de gestion. » (Postulat de MM. Zahnd et consorts.)

Nouveaux Neuchâtelois

Ont obtenu la naturalisation neuchâteloise :

Joaquin Benacloche (Espagnol), à la Chaux-de-Fonds, ainsi que sa femme et leurs trois enfants ; Hervé Bernasconi (Italien), Neuchâtel ; Giovanni Bettinelli (Italien), à Neuchâtel, ainsi que sa femme et leurs deux enfants ; Siegfried Blanc (Allemand), à la Chaux-de-Fonds ; Carlo Casini (Italien), à Peseux ainsi que ses deux enfants ; Rino Del Fabbro (Italien), à Neuchâtel, ainsi que sa femme et leur fils ; Italo Dolci (Italien), à la Chaux-de-Fonds ; Ilse Fahmy-Heilingoetter (Allemande), à Neuchâtel, ainsi que son fils ; Jésus Gonzalez (Espagnol), à Neuchâtel, ainsi que ses deux enfants ; Alain Grossin (Français), à Neuchâtel ; Gabor Harsanyi (Hongrois), à Peseux ; Marceline Juan (Italienne), à Neuchâtel ; Jean-Marie Mangilli (Italien), à Neuchâtel ; Emilio Mussi (Italien), au Locle ainsi que sa femme et leurs deux enfants ; Armando Roman (Espagnol), à la Chaux-de-Fonds ; Raffaella Sabbadini-Mauro (Italienne), à Corcelles-Cormondrèche ; Engelbert Schmekel (Hongrois), au Locle, et ses deux enfants ; Fernand Senehi (Italien), à Neuchâtel ; Ivan Strapazzon (Italien), à Marin-Epagner ; Imre Szilagyi (Hongrois), à Neuchâtel ainsi que son fils ; Pierre-Yves Troutot (Français), à Neuchâtel ; Moche Yaiche (Israélien), à Neuchâtel ainsi que ses deux enfants ; Mohammed Mohammedi Lecht Nechai (Iranien), à Boudry ainsi que sa femme et leur fille.



TOUR DE VILLE

Nomination

LE CONSEIL communal a nommé M. Pierre von Allmen en qualité d'animateur - administrateur du Musée des beaux-arts.

Nouveaux feux en perspective

AFIN de faciliter et de régler la circulation aux heures de pointe au carrefour de la route des Falaises et de la rue de Monruz, le Conseil communal a décidé d'acquiescer une installation de signaux lumineux. Cette mesure est dictée par la nécessité de protéger les agents qui, actuellement, risquent d'être blessés lorsqu'ils régulent la circulation dans ce quartier.

Grâce au beau temps : avance des travaux

Les conditions atmosphériques de cet automne particulièrement favorable ont permis à la section des travaux publics de mener à chef les travaux de correction de la bifurcation des rues de Tivoli et Martenet. D'autre part, afin d'améliorer la visibilité rue des Parcs, près de l'école, la correction de la chaussée est en cours devant les immeubles Nos 18 et 20. Les travaux de terrassement ont également commencé à la Coude, pour la première étape d'ouverture de la rue des Berthoudes, côté ouest.

On apprend aussi que la réfection de la chaussée entreprise rue de l'Evoles sera vraisemblablement terminée à la fin de ce mois.

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

Plus de circulation le samedi dans le centre Ce qu'on en pense en général dans le public

Afin d'apporter une solution au problème posé par l'embouteillage des rues en période de grosse affluence, le Conseil communal a donc décidé de fermer à toute circulation automobile le centre de la ville, chaque samedi, à partir de décembre, et à titre d'essai, jusqu'en mars prochain.

Les exemples de semblables mesures se multiplient aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Piétons et voitures se nuisent à un point tel qu'on ne peut plus les laisser s'entremer anarchoïquement sur les chaussées. Le mieux serait évidemment de réaliser une circulation à deux niveaux, l'un pour les voitures. C'est une idée à retenir pour les architectes de l'avenir. Pour le moment cependant accommodons-nous des cités traditionnelles.

Rendues au plaisir de flâner sans craindre les véhicules et leurs gaz délétères, les rues retrouvent une joyeuse animation dont se réjouissent aussi bien les commerçants riverains que les clients, out à leur aise pour faire du « lèche-vitrines ». Il n'y a pas de raisons pour qu'il en soit bientôt autrement à Neuchâtel !

Les habitués du samedi admettent que la recherche d'une place de parc est un exercice souvent exaspérant. Le stationnement en plein centre étant rarement possible. Il faut déjà aller assez loin maintenant ; ça ne fera qu'une petite différence de parcourir aux Jeunes rives. Le transport gratuit par un bus navette sera bienvenu pour les personnes qui, notamment, transportent des sacs de marchandises bien remplis ! Pour les autres, un peu de marche supplémentaire ne sera en aucune manière nuisible à leur santé. Au contraire !

DES AVIS FAVORABLES

Hier, dans la rue, les avis semblaient généralement favorables à la suppression de la circulation, mais des commerçants se tenaient parfois dans l'expectative.

Mme Nina Cattabiani, au kiosque Frégate de la rue du Seyon exprime une opinion franchement positive. Lors des bouclements précédents aux fêtes de fin d'année elle a pu se rendre compte déjà que son chiffre d'affaires n'était pas influencé. D'ailleurs les possibilités de parcage dans les environs immédiats sont effectivement déjà fort réduites de sorte que les habitués de la rue savent ne plus arrêter leur véhicule en face du magasin où ils se rendent !

M. René Courvoisier, habitant à la rue



De gauche à droite : Mme Nina Cattabiani (Je suis très favorable à cette mesure) ; Mme Kathy Stutz (Une mesure qui a son bon côté) ; M. René Courvoisier (C'est une solution qui s'impose) ; et Mme Nussbaum (Il est dommage d'en arriver là).

(Avispress - J.-P. Baillod)

du Seyon, est automobiliste depuis 1918 ! Il faut s'adapter à la situation déclare-t-il philosophiquement. « J'ai un garage pour ma voiture à Saint-Nicolas mais pour me déplacer en ville je préfère aller à pied... »

Quant au « bouclage » de la rue du Seyon c'est vraiment la solution nécessaire. Evidemment les tramways ne sont pas touchés ; M. René Courvoisier, de Colombier, vient d'ordinaire en ville le samedi avec sa petite fille et son mari. C'est ce dernier qui, après avoir déposé sa famille sur place va chercher quelque part un emplacement libre. C'est souvent laborieux et c'est beau-

nalement assez loin du centre, souvent ; on en perdra donc pas beaucoup plus d'aller jusqu'aux Jeunes rives. En compensation les rues seront beaucoup plus agréables et moins dangereuses.

Dans leur magasin, M. et Mme Nussbaum, ne sont pas opposés à la suppression de la circulation le samedi mais ils se posent des questions. Comment, en effet, réagira la clientèle gâtée d'aujourd'hui devant cette nouvelle restriction à ses commodités. Certes, le mal est devenu tel que la plupart des gens devraient admettre qu'il n'y a pas d'autre solution possible. Mais les personnes raisonnables ne sont-elles pas les victimes de ceux qui occupent abusivement la chaussée et contribuent aux embouteillages en faisant cinq, six fois ou davantage le tour du quartier à la recherche d'une place de parc ! Porter un sac chargé est d'autre part devenu une chose pénible à nombre de gens. Les centres

d'achat périphériques qui ne constituent pas encore, certes, un danger pour les commerçants de la boule vont au-devant des désirs de la clientèle. Par contre rendu au piéton la cité constituerait un foyer d'attraction parfaitement compétitif. Les expériences faites lors des fêtes de fin d'année ne permettent guère de tirer des conclusions. Si le chiffre d'affaires de M. et Mme Nussbaum n'a effectivement pas accusé de diminution on peut se demander si, sans interdiction de circuler, il n'y aurait pas eu davantage d'achats puisqu'on se trouvait à la veille des fêtes.

L'accueil semble donc positif auprès de la clientèle qui apprécie hautement une chaussée libérée des dangers d'accident et des gaz d'échappement. Les commerçants par contre expriment des opinions mitigées. Ils ne semblent pas tous convaincus que le public sera au contraire attiré davantage

une fois surmonté l'obstacle de la distance au parking. Cet obstacle est toutefois neutralisé par le fait que des transports publics et gratuits seront à disposition des personnes qui ne désirent pas marcher jusqu'aux Jeunes rives.

J.-P. G.

CORCELLES-CORMONDRECHE

Anniversaire

(c) M. Edmond Gerster-Burgdorfer, de Cormondrèche, a célébré dernièrement son 90ème anniversaire et sera fêté par le Conseil communal.

Après avoir repris avec sa sœur la petite fabrique de cadrans de ses parents, il abandonna cette activité lors de la crise et reprit avec sa femme un commerce à Corcelles, cultivant également un lopin de vigne.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT
DE JUSTICEMISE
AU CONCOURS

Un poste de

GREFFIER-SUBSTITUT

au bureau des Juges d'Instruction
de Neuchâtel

est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation : bonnes connaissances de l'allemand désirées.**Traitement :** classes 8 ou 7.**Entrée en fonctions :** à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 23 novembre 1971.

DÉPARTEMENT
DE L'INDUSTRIEMISE
AU CONCOURS

Le poste de

chef de l'Office
cantonal du travail

est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation.**Traitement :** classes 3 ou 2.**Entrée en fonctions :** à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, château de Neuchâtel, jusqu'au 26 novembre 1971.

DÉPARTEMENT DE
L'AGRICULTURE

Mise au concours

Le département de l'Agriculture cherche, pour ses services techniques,

un ingénieur agronome

ou une personne de formation équivalente, au courant des problèmes relatifs aux constructions rurales, ou désirant s'y intéresser.

Traitement : légal.**Entrée en fonction :** dès que possible.

Les offres de service (lettre manuscrites) accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1971.

Commune
des Hauts-Geneveys

Ensuite de démission du titulaire, le Conseil communal des Hauts-Geneveys met au concours le poste

D'ADMINISTRATEUR COMMUNAL

Entrée en fonction : 1er février 1972
ou date à convenir.

Traitement selon le barème de l'Etat. Appartement moderne de service de 4 chambres, hall, salle de bains, chauffage compris à des conditions avantageuses.

Le cahier des charges peut être consulté au bureau communal.

Les offres de service doivent être adressées au Conseil communal, avec diplôme et références, jusqu'au 26 novembre 1971.

Conseil communal

IMMEUBLES

A vendre au Val-de-Travers, en
bordure de la route cantonale,

TERRAIN INDUSTRIEL

environ 10.000 m²Faire offres sous chiffres
P. 22615 N. à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

A vendre à Neuchâtel

un appartement de 3 1/2 pièces

tout confort.

PRIX : Fr. 94.000.— (hypothèques à disposition).

S'adresser à Paul CRETEGNY & CIE, Neuchâtel,
tél. 25 69 21.

A vendre à Corcelles - Neuchâtel

appartements-résidence

de 6 à 7 chambres, cuisine parfaitement agencée, salle de bains, W.-C. séparés et toutes dépendances - construction soignée - situation très tranquille dans zone de verdure - vue imprenable sur le lac et les Alpes - jardin individuel aménagé - garage.

Prix de vente : entre 358.000 et 406.000 francs.

Facilités de financement jusqu'à 80 %.

Renseignements, plans et visite :

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ,
tbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel, tél. 25 76 71.

Terrains

A vendre

1 parcelle 1705 m²
1 parcelle 1430 m²
1 parcelle 1358 m²
1 parcelle 1000 m²
1 parcelle 900 m²
1 parcelle 888 m².

Pour visiter :

J.-L. BOTTINI,
architecte,
Neuchâtel.

Tél. (038) 31 55 44.

Bevaix

A vendre vignes de
860 m² au
Rugeolet.Adresser offres
écrites à JN 2655 au
bureau du journal.L'annonce
reflet vivant
du marchédans votre
journalNoblesse oblige.
La nouvelle Volvo 144 de Luxe
est vraiment à la hauteur!

A tous points de vue. Garnitures moelleuses, quasiment inusables, moquette assortie.

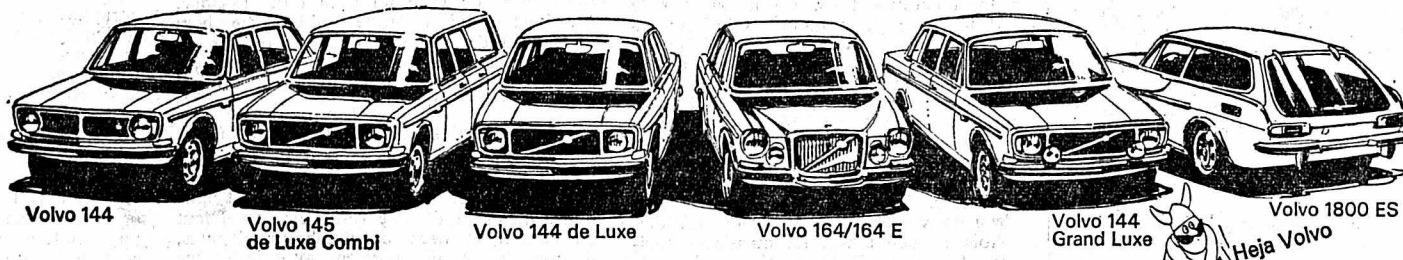
points de fixation; portières s'ouvrant à 80° avec position crantée d'ouverture intermédiaire; et caetera...

A tous points de vue, la Volvo est équipée pour vous rendre la vie à bord plus facile, plus agréable, plus sûre: tableau de grandes dimensions avec compteur kilométrique; poches de rangement sur les portières avant; capitonnage de sécurité des dossiers de sièges, de l'entourage du tableau de bord et des pare-soleil; ceintures de sécurité de série, à trois

Et caetera, cela signifie aussi, bien sûr, la sécurité Volvo, l'économie Volvo, la longévité Volvo, toutes qualités bien connues des familiers de la marque.

Mais rien ne vaut le contact direct. Venez donc essayer vous-même la nouvelle Volvo 144 de Luxe. Sans aucun engagement.

Une nouvelle gamme pensée dans ses moindres détails. Avec des modèles... pour tous les goûts.



Volvo 144

Volvo 145
de Luxe Combi

Volvo 144 de Luxe

Volvo 164/164 E

Volvo 144
Grand Luxe

Volvo 1800 ES



VOLVO

La voiture pour la Suisse

Garage M. Schenker, 2001 Hauterive / Neuchâtel, tél. (038) 33 13 45

Achetez votre appartement et soyez
aussi heureux que ce jeune couple.Visitez
l'exposition
de Touraineau centre de Neuchâtel
4, rue Saint-MauriceOuverte du 10 au 20 novembre
de 11 h à midi et de 17 h à 18 h
du lundi au vendredi
et le samedi de 10 h à 12 h 30

Au moment d'acheter leur appartement à Touraine, les Borel ont eu un instant d'hésitation. Dame avec deux enfants et pas trop d'argent on réfléchit toujours à deux fois avant de se décider.

Mais aujourd'hui ils ne peuvent que se féliciter d'avoir abandonné leur vie de locataire. Et pour cause !

« Si nous n'avions pas acheté cet appartement à Touraine, interrogent-ils, où en serions-nous ? L'argent économisé vaudrait beaucoup moins et nous devrions payer un loyer toujours plus élevé. »

Alors qu'il ne verse plus que 200 fr. par mois pour son appartement, M. Borel songe à ses collègues de travail qui n'ont pas osé aller de l'avant et qui paient aujourd'hui plus de 500 fr. de loyer mensuel.

« Nous avons fait une bonne affaire, affirme-t-il... »

Ce n'est pas Mme Borel qui contredira son mari. Autour de l'immeuble les enfants ont de la place pour jouer et même une piscine pour les beaux jours. L'appartement est clair, confortable, doté d'une cuisine moderne et il donne sur le lac. De quoi rendre heureuse n'importe quelle femme.

Grâce à Touraine et à son système de financement, le problème du logement a été résolu pour ce jeune couple. Pourquoi ne pas faire comme eux ?

Touraine vous renseigne et vous conseille.
Venez voir notre exposition.

Villas à vendre

Région ouest de Neuchâtel et Neuchâtel-ville.

Eric Guyot, promoteur-constructeur,
av. de la Gare 15 bis, 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 24 56. No 2

Tél. 25 13 13

Neuchâtel

8, rue
de l'Orangerie

offre à vendre

VAL-DE-RUZ

Commerce
d'alimentation et
mercerie-bonneteriebien agencé, chiffre d'affaires
intéressant, appartement de
5 1/2 pièces à disposition.Immeuble locatif
ancien de 7
appartements +
1 studio

situé à SAINT-MARTIN.

Répondez s.v.p.
aux offres
sous chiffres...RIVIERA ITALIENNE
5 heures de Genève
RÉSIDENCE SUISSE

Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir.

Maintenant autoroute pied Mont-Blanc jusqu'à la Riviera.

Studio dès 24.400.—
Appartements dès 33.500.—
Villas dès 70.000.—
(prix clés en main. Facilités).
Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc., 25 ans franchise impôt immobilier.

Visite et voyage organisé le week-end sur place.

Au bord de la mer,
près Alassio
Renseignements : INTER SERVICE,
15, rue de la Cité, 1204 Genève.
Tél. (022) 25 32 11.Nous prions les
personnes et les
entreprises qui
publient des annonces
avec offres sous
chiffres de répondre
promptement aux
auteurs des offres
qu'elles reçoivent.
C'est un devoir de
courtoisie et c'est
l'intérêt de chacun
que ce service fonctionne
normalement. On
répondra donc
même si l'offre ne
peut être prise en
considération et on
retournera le plus
tôt possible les
copies de certificats,
photographies et
autres documents
 joints à ces offres.
Les intéressés leur
en seront très
reconnaisants, car
ces pièces leur sont
absolument nécessaires
pour répondre
à d'autres
demandes.

DEMANDES A LOUER

Grande entreprise

de la place cherche à louer tout de suite

LOCAUX

de 400 m² environ

pour utilisation suivante :

- 200 m² moyenne mécanique
- 100 m² petite mécanique
- 100 m² bureaux

Région neuchâteloise

Faire offres sous chiffres P 900297 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PENSIONS

chambre avec pension

auprès d'une famille de Neuchâtel
comme « paying guest ». Condition :
unique pensionnaire. Prière de faire
offres à Fabrica des Montres VULCAIN &
STUDIO S.A., rue de la Paix 135, 2300
Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 62 31,
interne 41.

A LOUER

PARCS

A louer pour date à convenir
locaux de 80 m²actuellement à l'usage de bouche-
rie. Peuvent être transformés pour tout
autre usage. Vitrines, vestiaires, W.-C.,
chauffage général. S'adresser : ETUDE
WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.A louer à la Coudre, pour le
24 novembre 1971, appartement
meublé

1 pièce

cuisine aménagée et salle de
bains, Fr. 420.— par mois.
Tél. (038) 24 35 01 (heures de bu-
reau).

OFFRES D'EMPLOIS

Tea-room, centre ville, cherche,
dès que possible,

dame de buffet

(éventuellement à temps partiel).
Tél. (038) 24 06 54.Nous cherchons un couple dési-
rant assurer leservice
de conciergeriedans immeuble neuf de 20 appar-
tements, à Cortaillod. Apparte-
ment de 3 ou 4 pièces à disposi-
tion. Entrée en fonction : 1er dé-
cembre 1971 ou 1er janvier 1972.
S'adresser à P. Cretegny & Cie,
tbg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

ENCYCLOPEDIE « La Vie et l'homme » ; radiateur électrique Jura avec humidificateur incorporé. Tél. 33 31 72.

HABITS DE DAME, taille 40 ; manteaux, robes, jupes, pullovers. Bas prix. Tél. 31 45 25.

POUSSETTE DE CHAMBRE, comme neuve, complète avec contenu + baignoire. Téléphone 41 11 85.

OCCASION. 4 PNEUS 180 x 380, Michelin X neige, clous, pour Peugeot 404, Citroën ID, DS 20, 70 fr. pièce. Tél. 42 13 47.

MACHINE A LAVER essoreuse ; chauffage butane ; souliers de ski Henke, No 39 ; porte-bébé ; trousseau bébé ; voiture enfant, tout en bon état. Tél. 24 51 77.

POUSSETTE HELVETIA rouge, complète, parfait état. Tél. 41 11 85.

OCCASION, 5 paires de skis et souliers de ski, modernes, Nos 38 à 44. Tél. (038) 31 60 55.

OCCASION, 4 PNEUS Michelin X neige, clous, 135 x 15, pour Citroën 2 CV et 3 CV, 190 fr. les quatre. Tél. 42 13 47.

4 PNEUS CLOUS 125 x 12, état de neuf, 125 francs. Tél. (038) 53 18 35.

VEILLES ARMOIRES, table ronde, 6 chaises, table ovale ancienne, lits, lavabos, régulateur. Pressant. Mme Berger, Parcs 51, de 9 à 12 heures.

PETIT FRIGO AMSA ; cuisinière électrique Amsa, 3 plaques ; aspirateur Electrolux ; lit à 2 places ; deux tables de nuit assorties ; tapis rouge 250 x 200 environ. Tél. 24 55 60.

CUISINIERE SIEMENS ELECTRIQUE 3 plaques, état de neuf. Tél. 24 78 65, entre 12 et 13 h 15.

POUSSETTE DE CHAMBRE garnie, poussette-pousse-pousse, commode à langer, table de nuit, radio, lampadaire, fauteuil relax. Le tout à bas prix. Tél. 31 67 36.

POUSSETTE en bon état, avec literie, 100 francs. Tél. 33 12 85.

CALORIFERE A PETROLE Valor, 2 feux, valeur 160 fr., cédé à moitié prix, état de neuf. Tél. (038) 31 62 92.

MOBILIER ETAT DE NEUF d'un an : 1 hall d'entrée ; chambre à coucher en cerisier ; salle à manger. Tél. 47 18 60, le soir, 18 heures.

4 PNEUS CLOUS 145 R 330-13 montés sur jantes. Tél. 25 06 32.

CHAISE SECURIAL complète, en bon état. Tél. 25 06 32.

PETITE CUISINIERE à gaz, utilisée 5 mois, 3 feux. Prix à discuter. Tél. 24 44 13.

SERVICE JAPONAIS à thé et à moka, incomplet. Tél. 25 00 46.

CAMERA SUPER 8 avec zoom. Tél. 31 37 83, l'après-midi.

1 PAIRE DE SKIS METALLIQUES Elan Avancer, 210 cm, employés une saison, avec fixations de sécurité Salomon ; 1 paire de souliers à boucles Enke 42 1/2, le tout 200 fr. Tél. 24 68 29.

LIT D'ENFANT avec matelas et duvet, bon état, prix 50 fr. Tél. (038) 55 10 32.

MACHINE A SECHER LE LINGE (4 kg). Téléphone 24 06 95, dès 19 heures.

SOUILIERS DE SKI Henke, à boucles, portés 2 fois, No 38, 90 fr., No 43, 90 fr. Téléphone 25 70 01 entre 12 et 13 h 30.

VESTE EN CUIR taille 52, en parfait état ; porte-bagages pour Peugeot 404, 1 paire de chaînes à neige pour Peugeot 404, à l'état de neuf ; 1 paire de patins avec souliers No 42. Tél. 46 15 87, de 10 à 12 h et dès 19 heures.

CIRCUIT TRIX EXPRESS 2 trains + nombreux accessoires, excellent état, 380 fr. Tél. 25 79 39.

TECKEL POIL LONG, mâle, 4 1/2 mois, pedigree, 500 fr. ; piano brun Rippen, tabouret et lampe, état neuf, 2150 fr. Tél. 25 37 74.

PIANO MODERNE. Tél. 31 32 50.

SKIS METALLIQUES de compétition Kästle, 205 cm, monture Tyrolia, 300 fr. Tél. 31 46 16, bureau 25 95 25.

MANTEAU DE FOURRURE rat musqué, taille 42 ; appareil vibration Regator ; cerceau médical électrique ; un tableau (nu). Téléphone 25 78 61.

COURS ALLEMAND LINGUAPHONE, base française, complet, neuf. Tél. 24 52 36 Neuchâtel, après 19 heures.

PIANO NOIR Schmidt-Flohr. Tél. 25 72 87.

4 JANTES (3 roues complètes) 5.60 x 12. Tél. 33 27 80, heures des repas.

POUSSETTE COMBINEE pousse-pousse ; baby-sitter, à l'état de neuf. Tél. 41 32 04.

1 PAIRE DE SOULIERS DE SKI HENKE, No 37 ; 1 paire de patins avec bottines, No 37. Tél. 24 56 39.

Demandes à acheter

SOUILIERS DE SKI No 36, skis 150-170 cm, bon état seulement ; 1 piano. Tél. 41 34 90.

PETIT FOUR A EMAIL en très bon état. Téléphone 31 39 60.

PATINS : pour fille, No 41, garçon, No 43. Tél. 42 18 68.

PHONOGRAPHES A PAVILLON à disques ou à rouleaux (cylindres), vieux disques, rouleaux tous formats, boîtes à musique, symphoniums, polyphones, disques métalliques. Adresser offres écrites à FJ 2651 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

J'ENTREPRENDS TRAVAUX DE PEINTURE, tapisserie, contrevents, etc. Prix intéressants. Tél. 41 16 51.

SECRETARE de langue maternelle française, notions d'allemand, plusieurs années d'expérience, cherche poste intéressante et variée pour début janvier. Adresser offres sous chiffres P. 300576 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Divers

LES TEMOINS qui ont vu l'accrochage sur la place du Marché, le 29 octobre, entre 21 h et 21 h 30, sont priés de prendre contact avec le No 33 36 18, le soir. Merci d'avance.

ON CHERCHE MUSICIEN pour animer la soirée du 26 novembre. Tél. 25 37 10, après 20 heures.

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réusite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 16 h 30.

Demandes à louer

EMPLOYE CFF cherche appartement 4 pièces, avec confort, dans villa locative. S'occuperait de l'entretien extérieur. Adresser offres écrites à KL 2625 au bureau du journal.

RECOMPENSE A QUI ME PROCURERA un garage, dès 1er décembre, rue Bachelin, av. des Alpes, Grillons, Rosière. Ecrire sous chiffres KO 2659 au bureau du journal.

COUPLE RETRAITE cherche appartement 3-4 pièces, confort. Printemps 1972. Adresser offres écrites à GK 2653 au bureau du journal.

Trois p'tits tours chez les tout-petits



On peut être haut comme trois pommes et apprécier déjà une certaine élégance! Chez Coop, les mamans trouveront toutes sortes de tenues ravissantes pour habiller leur bébé coquet. Un pantalon en hélanca, par exemple, forme évasée, en div. coloris, tailles 86-116, Fr. 8.- à partir de la taille 86. Ou un pull à col roulé, en acryl 100%, en div. coloris, taille 86-104, Fr. 9.-. Un gilet orné d'une torsade, en acryl 100%, en div. coloris, tailles 86-104, Fr. 11.-. Une petite robe en acryl 100%, en div. coloris, tailles 86-104, Fr. 18.- à partir de la taille 86. Combidress avec ceinture, bords aux couleurs contrastantes à l'encolure et aux manches, hélanca, en div. coloris, tailles 86-110, Fr. 15.- à partir de la taille 86. Avec timbres Coop.



ab dès da **18.-**

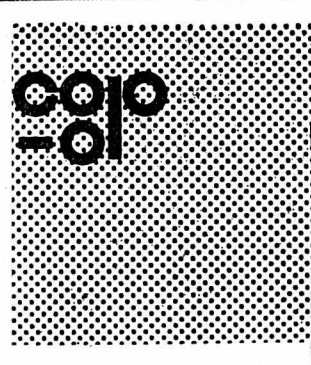
9.-

ab dès da **15.-**

11.-

ab dès da **8.-**

Timbres coop ou 5 % rabais



La Cité

ETUDIANT cherche chambre indépendante, maximum 150 fr., quartier gare. J. Chatalan, rue Basse 57, 1392 Grandson. Tél. 41 14 49.

JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 1/2-4 pièces, pour mars 1972, district de Boudry. Adresser offres écrites à DH 2649 au bureau du journal.

DAME SEULE cherche appartement de 2 pièces, confort, en ville ou à proximité. Récompense 300 fr. Adresser offres écrites à EI 2650 au bureau du journal.

URGENT. ON CHERCHE appartement 3 ou 4 pièces, confort, Cernier-Fontainemelon-Chézard. Tél. 53 25 14.

URGENT, JEUNE COUPLE AVEC ENFANT cherche appartement de 3 pièces, région Neuchâtel-Peseux. Tél. 53 13 17.

JEUNE HOMME cherche chambre pour le 1er décembre, quartier gare. Tél. 25 81 96.

COUPLE cherche appartement dans maison ancienne, 2-2 1/2 pièces, confort, à Neuchâtel-Peseux, immédiatement. Adresser offres écrites à 1911-0069 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE A 2 LITS, douche, pour le 1er décembre, à Colombier. Tél. 41 14 49.

JOLIE CHAMBRE à 1 et 2 lits, pour déménagement, part cuisine et salle de bains. Téléphone 25 77 50.

LE LANDERON, appartement 4 1/2 chambres, tout confort, pour 1er décembre. Téléphone 51 23 38.

VIELLE FERME meublée, sans confort, au Val-de-Ruz, pour vacances. Tél. 36 12 81.

AU LANDERON, chambre indépendante meublée, confort. Tél. 51 27 70.

A CORCELLES, logement 2 pièces. Téléphone 31 16 86.

POUR LE 1er DECEMBRE 1971, appartement de 3 pièces, tout confort. Tél. (038) 31 61 63.

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, tout confort, à employé sérieux. Eventuellement part à la cuisine. Tél. 25 41 65.

CHAMBRE POUR MONSIEUR sérieux, absent le week-end. Tél. 25 46 43.

BOUDRY, CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec chauffage et toilettes. Téléphone 41 20 54.

STUDIO meuble, à l'ouest de Neuchâtel (cuisinette, douche, central), à monsieur. Charges comprises, 240 fr. par mois. Téléphone 31 34 55, heures des repas.

CHAMBRE meublée, bain, près du centre, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CORCELLES, LOGEMENT de 2 pièces. Téléphone 31 16 86.

CORTAILLOD, BEAU STUDIO meuble dans villa, entrée séparée, à partir du 1er décembre 1971. Tél. (038) 42 17 37, entre 19 et 20 heures.

A CORCELLES; STUDIO meuble comprenant : 2 chambres à 1 lit, cuisinette, frigo, cabinet de toilette, douche. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à CG 2648 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE 3 matins par semaine, faubourg de l'Hôpital 92. Tél. 25 17 45.

SOS ! Monsieur seul, âgé, habitant Avenches, cherche personne en qualité de gouvernante. Urgent. Tél. (038) 66 12 31, dès 18 heures.

FEMME DE MENAGE 1 ou 2 heures chaque matin, quartier Bel-Air. Tél. 25 38 42, dès 12 heures.

MENAGERE à la demi-journée, matin, pour 3 personnes. Date à convenir. Tél. 25 15 20.

PERSONNE est recherchée ayant permis A, 2-3 jours par semaine (éventuellement retraité). Tél. 46 11 24.

ka 71 T47

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons jeune employé ayant de l'initiative comme

ASSISTANT DU CHEF DE VENTE

pour travaux variés, dont en particulier :

- surveillance des commandes clients
- contacts téléphoniques ou écrits avec la clientèle, en français, allemand et éventuellement anglais
- offres téléphoniques et écrites ainsi que leur préparation

Nous attendons :

- bonne formation commerciale
- connaissance approfondie des langues française et allemande parlées et écrites
- connaissance de la langue anglaise
- intérêt pour les problèmes d'organisation

Nous offrons :

- un travail varié et indépendant avec possibilités d'avancement
- salaire et prestations sociales correspondant aux capacités
- bon climat de travail
- réglementation spéciale des jours fériés.

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions d'envoyer votre offre de service, avec curriculum vitae, à RMB, Roulements Miniatures S.A., Eckweg 8, 2500 Bienne.

Famille de la Chaux-de-Fonds engage tout de suite, ou pour date à convenir,

GOUVERNANTE

pour un monsieur de 86 ans, en bonne santé, et habitant dans un immeuble résidentiel. Nous demandons personne de toute confiance, calme, discrète, sachant tenir un ménage pour une personne.

(Pas de gros travaux). Age 35 à 55 ans. Nous offrons bon salaire, conditions de vie agréables. Nombreuses heures de loisirs dans la journée, avec congés de semaine et de week-end définis. Faire offres sous chiffres P. 28 130957, à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Entreprise de la branche automobiles, région ouest de Neuchâtel, cherche

employé (e) de bureau

capable de seconder le patron. Travail varié et intéressant. Salaire selon capacité.

Adresser offres écrites à BF 2647 au bureau du journal.

On demande jeune fille

désirant se perfectionner dans tous les travaux d'un ménage soigné et s'occuper d'une fille de 12 ans. Occasion d'apprendre l'allemand. Bon salaire. S'adresser : Dr René Vuillemin, pharmacien, Bergstrasse 13, 8700 Küsnacht, près de Zurich. Tél. (01) 90 73 26.

Une vie agréable s'offre à vous...

Votre travail actuel est sans intérêt et ne vous convient pas. Vous pouvez mieux faire... ...et réussir pleinement dans un nouveau métier.

DEVENEZ GÉRANT D'UNE SUCCURSALE CEDIS

- Vous travaillerez en famille
- Vous serez logé gratuitement
- Votre formation sera assurée sans frais par un spécialiste
- Vous bénéficierez de tous les avantages sociaux et d'une retraite complémentaire.
- Une commission minimum confortable vous sera garantie mensuellement.

Pour tous renseignements, écrire à CEDIS Service 309 - B.P. 115 à Besançon (France)

ENTREPRISE EUGÈNE BUHLER, sables et gravier, Marin, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un chauffeur-magasinier

Semaine de 5 jours. Travail varié. Faire offres ou téléphoner au numéro (038) 33 30 14.

M. et J.-J. Segessemann & Cie agence officielle PEUGEOT cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir,

laveur-graisseur

Salaire adapté au coût de la vie, avantages sociaux, caisse de retraite, semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.

Faire offres écrites ou téléphoner au 25 99 91, pour prendre rendez-vous.

MISE EN SOUMISSION

La communauté scolaire du district de la Neuveville met en soumission

le nettoyage général de ses bâtiments

(bâtiment des classes, maison du concierge, salle de gymnastique).

Les intéressés s'inscriront auprès de M. Cl. Leuzinger, architecte, 2720 Tramelan, jusqu'au 3 décembre 1971.



Sténodactylos employées de commerce

Nous avons du travail temporaire «sur mesure» à vous proposer.

Où, quand et pour combien de temps ? A vous d'en décider.

Bons salaires, avantages sociaux.



Rue de l'Hôpital 19
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 74 14

SULZER

Nous désirons engager une

secrétaire sténodactylo

Madame, Mademoiselle,

si vous avez

- une bonne culture générale
- une parfaite connaissance de la langue française
- éventuellement des connaissances d'allemand

si vous aimez

- un travail indépendant, varié et intéressant, en rapport avec vos capacités et vos connaissances

notre bureau du personnel commercial attend avec plaisir votre offre, accompagnée des documents habituels, sous réf. No 7.6.4.1.

Sulzer Frères, Société anonyme 8401 Winterthour

Nous cherchons

UN MÉCANICIEN SUR AUTO

S'adresser au : Garage A. Waldheer, rue des Parcs 147, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 19 55

secrétaire

Atelier de décoration, au Landeron, cherche, pour mi-décembre ou date à convenir, une

à mi-temps, le matin. S'adresser à : Grafidec, chemin des Chipres 4, le Landeron. Tél. (038) 51 18 88.

MIGROS

cherche

pour son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins), pour son département achats alimentation

employé de bureau

responsable de la disposition des marchandises.

Nous demandons :

capacité de travailler d'une façon indépendante ; de bonnes connaissances d'allemand sont souhaitables ; sens de la responsabilité et du jugement.

Nous offrons :

travail varié ; contrôle d'entrée des marchandises et de la rotation des stocks ; contacts avec fournisseurs, succursales et les départements internes, tels que vente et informatique ; préparation des informations journalières à l'intention des succursales ; statistiques ; correspondance.

Place stable, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.



Almeriez-vous

- élargir vos connaissances professionnelles ?
- travailler dans une entreprise moderne ?

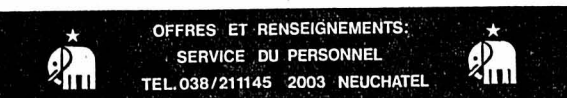
Pour compléter notre équipe, nous cherchons une

PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

ayant quelques années d'expérience et beaucoup d'humour.

Nous sommes une équipe jeune et travaillons sur IBM 29 et 59. Aussi la MDS n'est pas une inconnue pour nous.

Nous attendons volontiers votre appel au No (038) 21 11 45, Interne 226.



L'annonce reflète vivement du marché dans votre journal

Salon de coiffure, au centre de Neuchâtel, cherche

coiffeuse-manucure

Entrée immédiate ou pour date à convenir. Tél. 24 20 21.

On cherche SOMMELIÈRE

Débutante acceptée. Bons gains. Semaine de 5 jours + 2 dimanches par mois. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser : Bar Apollo, Fleurier. Tél. 61 33 23.

Restaurant de moyenne importance cherche

sommelière

le 15 décembre 1971. Service de 8 heures. Tél. 25 91 77

VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

JEUNES GENS, JEUNES FILLES

qui terminerez votre scolarité obligatoire l'année prochaine (niveau secondaire, sections classique, scientifique ou moderne), nous pouvons vous aider à choisir votre future carrière.

UNE PLACE D'APPRENTI(E) DE COMMERCE

auprès de notre Direction peut vous ouvrir des perspectives intéressantes pour votre avenir.

En plus d'une formation à tous les travaux de bureau, nous pouvons vous offrir :

des cours de perfectionnement internes et externes, le remboursement de tous vos achats de matériel scolaire, la possibilité de parfaire vos connaissances professionnelles et linguistiques dans notre organisation externe en Suisse allemande, au Tessin ou même à l'étranger.

Si un tel apprentissage vous intéresse,

veuillez remplir le coupon ci-dessous afin que nous puissions prendre contact avec vos parents.

— A découper —



LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel rue du bassin 16 - 2001 Neuchâtel

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Ecoles fréquentées : _____
Adresse des parents : _____ Tél. : _____

NOTRE FEUILLETON

L'ANGOISSANTE ÉNIGME

par 23

SUZANNE CLAUSSE

Cette fois, il la vit pâlir, tandis qu'elle répliquait d'une voix sourde :

— A ce moment-là, il sera temps pour moi de faire face. Qu'entendait-elle par là ? Il ne peut le lui demander. Béren-gère et son mari revenaient de leur côté, poussant devant eux une table chargée de verres et de pâtisseries. Maxwell se retira plus tard sans avoir reçu la réponse.

CHAPITRE XII

Ainsi que Nicole l'avait prévu au Dr Arden, Edith accepta facilement de se soumettre à l'examen qu'il proposait. Tout d'abord rétive, elle finit par admettre les raisons que son amie lui opposait et céda brusquement quand celle-ci précisa :

— Si cela te coûte vraiment trop, nous en resterons là. Edith eut un étrange sourire.

— Non ! répondit-elle, tu as raison, il ne faut rien négliger. Tu pourras dire à ton ami que je suis d'accord. Parce que ses mains tremblaient, elle les serra fortement l'une contre l'autre. Mais, Nicole, satisfaite, ne s'apercevait pas de son trouble. L'eût-elle remarqué qu'elle ne s'en fût

pas étonné. Sa pauvre amie avait subi tant d'examen depuis qu'elle était en clinique que sa nervosité présente s'expliquait si l'on songeait qu'un de plus lui serait encore imposé.

Malgré cela, quand le Dr Arden entra dans sa chambre elle l'accueillit aimablement. Il était seul. Afin de ménager la sensibilité de Mrs Braxon, Simon avait refusé d'assister à l'examen. Celui-ci fut long, minutieux. Aux rares questions posées, Edith répondit sans s'étendre, avec un calme apparent. Les gestes sûrs, la douceur paisible de Maxwell, la rassuraient. Dans ses interrogations précises, elle ne décelait aucun piège. Pourtant, quand elle le vit sur le point de la quitter, elle le retint brusquement :

— A quoi vous servira cet examen, Maxwell, qu'espérez-vous prouver à Simon ?

— Médius, il restait sur place.

— Ethel! murmura-t-il enfin en s'arrachant à la stupeur qui le paralysait. Ainsi c'était bien vous ! Mais pourquoi avoir joué une telle comédie ?

— Ce n'était pas une comédie, Maxwell, mais un effroyable malentendu dont je ne suis pas responsable. Il est impossible que vous, un spécialiste, vous n'avez pas décelé quelque chose du traumatisme crânien dont j'ai été la victime ?

— Elle le regardait fixement.

— Vous avez raison, reconnut-il, la gorge sèche, l'électro-encéphalogramme auquel je viens de vous soumettre, a décelé des traces cicatricielles qui ne permettent aucun doute à ce sujet.

— Alors, qu'en concluez-vous ?

— Il hésita avant de répondre. Cette Ethel, froide et déterminative, l'inquiétait tout à coup. Que voulait-elle de lui ? Que souhaitait-elle exactement ? Pourquoi se révélait-elle ainsi, brusquement, après tant de jours de silence ?

— Que vous avez connu un état plus ou moins complet d'amnésie, déclara-t-il enfin.

— C'est exact. Il y a deux jours, j'ignorais encore qui j'étais. Et puis, vous êtes venu, vous m'avez parlé. Un mystérieux mécanisme s'est déclenché en moi et de façon si brutale que j'en ai, sur le moment, perdu connaissance. Et maintenant, Maxwell, maintenant que j'ai retrouvé ma véri-

table personnalité, je suis dans une situation encore plus pénible que la précédente.

Et comme il la regardait avec inquiétude, elle acheva nerveusement :

— Car enfin, Maxwell, il y a moi et... Simon. Simon, mon mari ! Il ne peut pas ne pas m'avoir reconnue !

Il l'écoutait parler comme dans un rêve. Cette femme sortie enfin d'un long cauchemar de silence et d'oubli lui apparaissait tout à coup comme un sombre archange prête à combattre pour reprendre son bien. Il n'en voulait pour preuve que le ton résolu qu'elle avait à présent :

— Qu'il le veuille ou non, Simon est toujours mon mari. Oh ! je sais ce que vous allez m'opposer : il me croyait morte et il s'est recréé un foyer. Mais moi, Maxwell, moi, que vais-je devenir ?

Arden se sentit pâlir, tandis qu'une sueur froide perlait à son front. Il retrouvait dans sa mémoire le rire de Béren-gère, sa grâce et cette confiance douce qui la rendaient si séduisante. Si Ethel parlait que resterait-il de son bonheur et de celui de Simon ? Accablé par ce coup du sort, il ne songea plus qu'à s'efforcer de gagner du temps, afin de pouvoir réfléchir en paix.

— Ethel ! je vous en supplie, ne prenez pas de résolution trop hâtive, vous n'êtes pas seule en cause. N'oubliez pas que cinq ans se sont écoulés depuis que vous avez quitté Simon, qu'il a eu en main toutes les preuves de votre mort avant de se remarier. Sa jeune femme vient de lui donner un fils dont il est fier...

— Je sais ! interrompit-elle brutalement, j'ai vu cet enfant et c'est un élément de souffrance supplémentaire pour moi car il me rappelle trop celui que j'ai perdu par la faute de la mère de Simon. Sans cela, je serais encore aujourd'hui la femme de Dr Valbrègue.

Sa voix demeurait rauque et dure. Maxwell voyait des larmes rouler sur son visage.

— Vous me demandez d'attendre, de patienter, quand toute ma sensibilité est en éveil, au moment même où je retrouve Simon, alors que je me vois exclue de sa vie par tout un concours de circonstances dont je ne suis pas res-

ponsable. Il m'a trop aimée autrefois pour m'avoir complètement oubliée... Quant à moi, je sais qu'il représente aujourd'hui mon seul havre de paix !

Une soudaine exaltation s'emparait d'elle. Maxwell, éperdu, ne reconnaissait plus la froide et sereine Ethel que rien n'émouvait naguère.

— Mais vous oubliez, s'écria-t-il que vous possédez une identité autre mais légale. Officiellement vous êtes Mrs veuve Thomas Braxon.

— J'ignore complètement qui était Thomas Braxon et comment je peux être sa veuve. Je ne sais aujourd'hui qu'une chose : je suis Ethel Valbrègue et j'entends bien faire valoir mes droits.

— C'est-à-dire briser le bonheur d'un homme que vous n'avez, en réalité, jamais aimé, précisait rudement Maxwell, et cela même au prix d'un scandale !

— Elle accusa le coup. Il la vit pâlir et s'affaïsser dans son fauteuil. Et comme il se penchait sur elle, inquiet malgré tout, elle murmura :

— Laissons cela pour le moment, je me sens exténuée. Aidez-moi, s'il vous plaît, à regagner ma chambre...

Il ne restait plus rien tout à coup de sa violence. Quand il l'eut reconduite chez elle, elle le considéra un instant sans rien dire, puis sa voix s'éleva adoucie :

— Ne craignez rien de moi, pour le moment, j'ai besoin de réfléchir. Mais je vous en supplie, revenez me voir dans quelques jours. Vous êtes le seul qui puissiez m'aider.

— Je vous le promets, Ethel.

— Merci.

Tandis qu'il se dirigeait vers la porte, elle le suivit d'un étrange regard.

Avant de rejoindre son ami, Maxwell passa voir Mme Le Bret.

— Je trouve Mrs Braxon trop nerveuse. L'examen auquel je viens de la soumettre l'a fatiguée. J'aimerais qu'elle dorme un peu.

— Je vais faire le nécessaire, rassurez-vous.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

ET SI L'AVENUE LÉOPOLD-ROBERT ÉTAIT ELLE AUSSI, FERMÉE AU TRAFIC ?

De notre correspondant régional :
 Donc, plus de voitures le samedi, dans le centre de Neuchâtel : cette décision récente des autorités du chef-lieu n'a pas manqué de susciter nombre de commentaires dans le canton, et rencontré surtout une approbation tacite des acheteurs de fin de semaine qui trouvent ainsi une raison supplémentaire à se promener dans une cité que les véhicules à moteurs de tous crins n'envahissent plus. Dès le 4 décembre, de 7 h 30 à 17 h 30, ni autos, ni cycles toutes catégories ne pourront rouler dans un secteur approximativement fixé entre la rue des Moulins aux enseignes d'un autre temps et la Grand-Rue, centre vital de Neuchâtel.

Autres temps, autres mœurs. Ce que l'on a tant vanté se révèle nocif aujourd'hui. La voiture, se voit-elle ainsi condamnée à vivre au gré des places de parc des abords d'une agglomération ? Un projet que d'aucuns souhaitent voir appliqué à la Chaux-de-Fonds. Ainsi,

lors d'une récente réunion entre les autorités, les responsables de la police locale et la presse, il avait été demandé, pour la période d'hiver, si l'on ne pouvait prévoir aux entrées de ville par exemple des emplacements où les conducteurs pourraient laisser leurs véhicules. Grâce à un système de transports en commun, on dégagerait les rues d'un surplus inutile de machines qui souvent entravaient le débatement.

INTÉRESSANT...

— Intéressant, répondra le directeur de police. On avait déjà entendu cela lors d'interpellations semblables sur les bancs du Conseil général qui, dans sa séance du 14 septembre, appréciait la justesse d'une remarque de M. Philippe Thomi : « Un jour, la circulation automobile sera interdite avenue Léopold-Robert, que l'on rendra aux piétons. Et tout le centre de la ville, et le reste ».

La Chaux-de-Fonds, en fait, voit son

secteur vital et commercial s'étaler le long de la grande avenue. La vieille ville, n'offre plus qu'un intérêt touristique. Aussi est-ce sur le « Pod » que l'on concentre son action... sans oublier que ces artères sont « propriétés de l'Etat » puisque route cantonale et liaisons entre le Jura bernois, le Bas et la France.

Autant dire que la suppression du trafic ne pourra entrer en ligne de compte que lorsqu'une quantité de problèmes auront été résolus, y compris l'opposition inconditionnelle des commerçants du lieu. Mais il faut préciser que, si en fait chacun souhaite un jour pouvoir se promener avenue Léopold-Robert en toute quiétude et admirer des parterres de fleurs ou des massifs d'arbres, la situation en ce qui concerne le taux d'occupation et une pollution dense, (comme cela existe dans les rues étroites de Neuchâtel) n'est pas encore ici dramatique.

Ph. N.

La communauté catholique devient pastorale d'ensemble

De notre correspondant :
 Une cérémonie, empreinte d'une certaine tristesse toutefois, s'est déroulée samedi dans la salle paroissiale de Notre-Dame de la Paix, à la Chaux-de-Fonds. Il s'agissait tout d'abord de prendre congé du curé Antoine Chapatte. Aussi toute la

communauté catholique avait-elle tenu à s'associer à cette manifestation. Et à témoigner de la sorte son affection à celui qui, pendant 17 ans, a dirigé la paroisse qu'il avait d'ailleurs fondée.

Cette rencontre amicale fut aussi l'occasion de faire connaissance de l'abbé Michel Genoud, anciennement au Locle, et qui vient d'être nommé animateur de la pastorale, ainsi que de son équipe qui prend le relais des deux paroisses de la ville.

Car, ainsi que nous l'avons annoncé, la pastorale d'ensemble qui vient de voir le jour, groupera sous une même direction les catholiques de toute la ville, y compris les communautés espagnole et italienne.

Toutes les messes dominicales ont vu le curé Chapatte prêcher. L'offrande qui lui était destinée, en marque d'estime, a été versée par lui à un dominicain établi en Israël. La cérémonie du samedi soir a vu la participation notamment du vicar général du canton de Neuchâtel, Mgr Taillard, du préfet Jean Haldimann, du conseiller communal Robert Moser et de M. André Perret, président du consistoire. Plusieurs discours de remerciements furent prononcés. Relevons que pour remplacer le curé Chapatte, Mgr Mamie a nommé comme auxiliaire pour une année le chanoine Pierre-Noël prétre, de l'abbaye de Saint-Maurice. Ce prétre, qui a derrière lui une grande expérience est né à Boncourt, dans le Jura bernois. Il arrivera le 20 novembre et s'occupera spécialement des malades et des personnes âgées ainsi que des visites de familles.

AUJOURD'HUI
 DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, Le Passager de la pluie (16 ans).
 Eden : 20 h 30, Irma la douce (16 ans).
 Plaza : 20 h 30, Les Oiseaux vont mourir au Pérou.

EXPOSITIONS
 Bibliothèque de la Ville : la Commune de Paris 1871.
 Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
 Musée d'horlogerie : les collections.
 Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end).
 Club 44 : peintures d'Elio Facchin.
 Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
 Galerie du Manoir : œuvres de Pedro Avelar.
 Galerie ADC (premier étage) : peintures de Marijo Haller.
 Musée des beaux-arts : Luc Peire (Belgique) et Zenderudi (Iran).
 DANSE ET ATTRACTIONS
 Rodéo-club bar 72 : 21 h à 2 h.
 Le Scotch : 21 h à 2 h.
 La Boule d'or : 21 h à 2 h.
 Cabaret 55 : 21 h à 2 h.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
 Pharmacie d'office : Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS
 Club 44 : 20 h 30, Nyon 71, les meilleurs films d'animation.

Conservatoire : Intégrale des sonates violon-piano de Mozart

Weingartner n'aimait pas que les interprètes déforment les nuances ; il désait les musiciens qui modifient les temps et trahissent la pensée du compositeur. En un mot, il prétendait qu'il faut respecter le style.

Hans-Heinz Schneberger et Karl Engel ont le même idéal : au violon et au piano, ils cherchent à authentifier la pensée de l'auteur.

Souvent, on entend dire à notre époque qu'il y a urgence à actualiser dans tous les domaines, théâtre, poésie, philosophie, théologie, musique. On considère à tort qu'il faut vitaliser contenus et chefs-d'œuvre du passé si l'on veut « qu'ils passent encore la rampe ». Cette malheureuse conception n'est pas partagée par tout le monde. Nous en avons pour preuve la récente expérience.

Les deux musiciens n'ont pas voulu grossir la pensée de Mozart, ni enjoliver son invention. Ils n'ont donc pas renforcé l'expression ni exagéré son rendement. En un mot, ils n'ont donc pas cerné le trait, leur lyrisme élaboré avec discernement, n'a pas essayé d'atteindre des pulsations de surface. Par discrétion, par retenue, ils ont avant tout

cherché le style. Le jeu très relatif de la pédale du piano, le vibrato effacé dans les passages secondaires, en sont la meilleure preuve.

L'expression est actuellement démodée. Peut-on encore parler de l'honnêteté d'une pareille démarche ? Non, il faut parler de l'authenticité de leur attitude. La musique de Mozart, grâce à eux, s'est présentée sans surcharges et sans jards, nous avons pu ainsi nous approcher de ce domaine de l'infiniment petit. Nous savons que les beautés qu'il recèle sont comparables à celui de l'infiniment grand.

Schneberger et Engel sont donc des chercheurs. En cela, leurs interprétations effacent celles d'un Thibaud ou d'un Cortot qui ne visaient qu'à l'effet sonore ou à la surenchère.

La diversité des sonates de Mozart, la sensibilité, leur rayonnement serein sont apparus dans une sérénité totale.

Nous avons été comblés et ravivés : la recherche des deux artistes a été faite dans la plus grande pureté d'intention et sans aucune compromission. Le public l'a bien compris.

P. M.

Informations horlogères

HZM : nomination d'un directeur général de marketing et des ventes

Movado-Zénith-Mondia. Holding horloger S.A. a annoncé hier que les services de marketing des trois marques ont été regroupés et réorganisés. Ils dépendront désormais d'une seule direction.

M. Manfred H. Laumann a été nommé directeur général du marketing et des ventes. Agé de 37 ans, licencié de la Haute école des sciences économiques et sociales de Saint-Gall, il a occupé divers postes à Omega avant d'entrer, voici quatre ans, à la Société suisse de l'industrie horlogère (SSIH), qui regroupe notamment les marques Omega et Tissot et dont il devient directeur-adjoint du marketing.

M. Charles F. Dom devient le directeur des ventes du nouveau département. Né

à Bienne en 1928, il était responsable des ventes de Mondia avant d'accéder à son nouveau poste. Le département création a été confié à M. Jean-Pierre Chodat, qui a été dès 1966 le styliste responsable de l'habillement des collections Mondia.

M. Henri A. Wagner a été nommé chef de la publicité de Zénith lors de la fusion de Movado et Zénith en 1968.

M. James R. Collier, président et administrateur-délégué de M-Z-M, a déclaré que ces changements, tout en facilitant le développement d'une politique de marketing unifiée, allaient en même temps accentuer le caractère propre de chacune des trois marques, respectant en cela la conception générale de la politique du groupe en ce qui concerne ses produits.

BENRUS : suite et fin...

La fabrique d'horlogerie « Benrus Watch Co », dans la direction, établie aux Etats-Unis, a décidé qu'elle ne produirait plus de montres, n'étant établie à Montreux et à Aigle que depuis février 1969. Cette entreprise était installée auparavant à la Chaux-de-Fonds, où elle avait ouvert ses ateliers en 1925.

« Benrus », il est vrai, avait déjà installé un atelier à Aigle en 1960 et à Montreux en 1963, mais ce n'est qu'il y a deux ans seulement que toute la maison vient prendre pied en terre vaudoise. Ce transfert provoqua beaucoup de remous à la Chaux-de-Fonds et motiva même une protestation officielle du Conseil communal de la Métropole horlogère. « Benrus » avait justifié ce déplacement par la nécessité de centraliser l'entreprise pour lui donner un plus grand essor et par les difficultés rencontrées à la Chaux-de-Fonds pour le recrutement de la main-d'œuvre et de la construction d'une nouvelle usine.

Ajoutons que la cessation de la fabrication de montres n'affectera pas l'activité de la division électronique de « Benrus » en Suisse, et qu'un centre d'achats continuera de fonctionner à Montreux. La société américaine « Benrus » ne s'occupe pas seulement, en effet, d'horlogerie, mais aussi d'électronique et de mécanique de précision. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ quarante millions de dollars.

Tôles froissées

(c) Hier, vers 15 h 20, un camion piloté par M. J. S., circulait en direction de la rue de la Serre. Le conducteur remarqua soudain qu'il ne pouvait emprunter cette rue en raison d'une interdiction. Subitement il décida de partir à gauche et coupa la route à une auto conduite par Mme M. S. Dégats.

Refus de priorité

(c) Une auto conduite par M. P. V., de Bienne, roulait hier vers 15 h 45, rue de l'Avenir. A la hauteur de la rue Jardinière, elle n'a pas accordé la priorité de droite à une voiture pilotée par Mlle C. D., de la ville, qui roulait normalement. Collision mais pas de blessés.

Un enfant imprudent à l'hôpital

(c) Hier, vers 11 h 50, M. Charles-Henri Jeannot, domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait en auto rue Numa-Droz. A la hauteur de l'immeuble No 149, son véhicule a heurté Franco Marrone, 8 ans, de la ville, qui traversait la chaussée en courant, à une vingtaine de mètres d'un passage de sécurité. L'enfant a été transporté à l'hôpital. Il souffre d'une commotion cérébrale et d'une plaie à l'oreille gauche.

VAL-DE-RUZ
CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Chézard : jouets.
 Pharmacies de service : Marti, Cernier, Pier-giovanni, Fontaines.
 Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

COFFRANE
 Nouvelle infirmière

(c) Mlle Jacqueline Schenk a réussi ses examens d'infirmière à l'hôpital cantonal de Lausanne avec la mention bien.

DERNIÈRE HEURE
 en avant-dernière page

A la Salle de musique Celui que l'on appelle M. Rebroff

La Salle de musique, est-il besoin de le rappeler, se prête admirablement bien aux exigences des spectacles de variétés. Acoustique excellente, tant au parterre que sur les galeries. Qualités des fauteuils, ce qui n'est pas le moindre des mots. Et puis, bien sûr, une scène aux dimensions olympiques, vaste esplanade qui offre à l'artiste la mobilité de son choix et la possibilité d'y implanter son talent avec, si nécessaire, les accessoires indispensables.

La Salle de musique s'offre le luxe d'être parfaite après des années de loyaux services, dans les domaines aussi éloignés qu'une cérémonie de remise de baccalauréats ou d'un concert classique. Elle ne souffre pas la rigidité. Loin de là. Nous en avons eu la preuve manifeste dimanche soir à l'occasion de l'unique gala dans le Jura neuchâtelois de la « voix du siècle » qui est celle de son maître, Ivan Rebroff.

Disons d'emblée que nous avons été fortement émus si ce n'est attirés à l'écoute d'un spectacle qui finalement s'est révélé être une sorte de foire « gammatique » ou une rétrospective de cordes vocales.

Plus rien des souvenirs d'un précédent passage de Rebroff à la Chaux-de-Fonds. Passage qui suivait de peu l'établissement d'une renommée à l'échelon mondiale, il faut le préciser.

Dimanche, point de mise en scène. Sauf peut-être la présence d'une garde-robe qui semble se révéler à défaut d'originalité riche en couleurs. Des projecteurs quasi statiques ou que l'on change furtivement à la main depuis le bas de la salle. Ce dépeuplement, que l'on salue avec respect lors d'une représentation classique ou d'un concert de haute tenue, ne sied pas dans des productions internationalement russes. Certes, le plaisir de l'ouïe devrait justifier à lui seul l'autosatisfaction des auditeurs, mais point n'est besoin alors de se déranter pour suivre un gala. Si ce n'est dans le désir de voir et d'admirer celui qui se décrit « apparition préhistorique, fossile ou bacchus baroque »...

Rendons cette justice à Rebroff que jusqu'aux derniers poils de sa toque, il sait rester lui-même. Y compris ce verre de vodka que l'on jette avec superbe derrière soi et qui s'écrase sur le sol avec un arrière-goût d'Astérix chez les Helvètes.



Le programme : la valeur peut-être d'une quinzaine de chansons ; chants de la Russie de toujours et des inévitables « Kalinka » ou autre « Ballade des douze brigands ».

Le tout accompagné par un extraordinaire quatuor de musiciens qui, au cours de quelques productions « en solitaires », ont prouvé leur attachement aux traditions du folklore russe : « Les Balalaïkas ».

Une remarque « hors soirée » en ce qui concerne la sonorisation quelque peu souffrante en première partie.

Et puis, malgré tout, quelques minutes admirables : Ivan Rebroff et ses « deux guitares ».

Des minutes que l'on aurait souhaité le temps d'un gala. Car Rebroff est un artiste, une bête de spectacle d'une honnêteté sincère dans certaines interprétations. Il serait temps qu'il en prenne conscience.

Ph. N.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (15 novembre)

NAISSANCES : Baudévin, Claudia-Marie, fille d'André Joseph, agent de police et d'Elisabeth Alice, née Tissot, Bernhard, Sandrine, fille d'Anton Maria, mécanicien et de Josette Simone, née Brandt-Grieurin. Carrino, Patricia Luigia, fille de Giuseppe Antonio, tailleur et de Antonia, née De Paolis.

PROMESSE DE MARIAGE : Grauso, Michel, aide-mécanicien et Domenech, Teresa.

DECES : Gigon, née Dumont-dit-Vieljean, Rose Emma, ménagère, née le 6 août 1889, veuve de Gigon, Eugène Joseph, domicile Parc 91, Gilbert, née Weisser, Nelly Marguerite, ménagère, née le 12 août 1906 épouse de Gilbert, Roger Louis, domicile Neuchâtel.

Mesures d'hiver

(c) Les mesures d'hiver, à la Chaux-de-Fonds, en ce qui concerne le parcage des véhicules sont en vigueur. Les automobilistes peuvent se procurer des plans explicatifs au poste de police, aux bureaux de l'ADC, de l'ACS, du TCS, dans les stations-service, dans les kiosques de tabac et journaux et dans les hôtels. Actuellement : degré préparatoire.

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE



A gauche, M. Colliard et, à droite, M. Frêne. M. Berset, directeur de la galerie, présente les deux artistes...

A la galerie d'art classique SURPRISES ET DÉCOUVERTES

La galerie d'art classique, rue de la Concorde, qui dirige avec un bonheur inégal l'artiste local Pierre Berset, affiche ce mois deux conceptions concrètes mais intéressantes à plus d'un titre. Nous trouvons tout d'abord Roger Frêne, chaux-de-fonnier, qui pour sa toute première exposition a désiré franchir le cré. Auteur de nombreuses œuvres qui depuis plusieurs années ont vu le cercle des amis et amateurs s'agrandir, Roger Frêne s'est spécialisé dans le portrait qu'il manie avec sûreté, dans le crayon spécialement. Ce fut l'occasion, lors du vernissage, de découvrir quelques aspects inattendus de grands hommes. Mais nous avouons notre préférence à un genre moins « tape-à-l'œil », le paysage.

On retrouve la naïveté de la découverte, l'absence de verbiage en face de ces ruelles couvertes de soleil et qui sentent bon le Tessin, ou d'un Col-des-Roches brossé à larges traits, sensible et proche à la fois. Il y a là une approche que chacun a senti.

A côté, avec une vingtaine de toiles, un routinier des expositions, Roland Colliard, la quarantaine presque, de Neuchâtel. Un artiste accompli, puisqu'il pratique depuis près de quinze ans.

Après avoir suivi les cours de l'Académie de Meuron, il put travailler un certain temps avec les peintres Borel-Frossard, qui se révélèrent d'excellents professeurs. Pour la 22ème fois, il expose. Mais les Montagnes neuchâteloises représentent en fait une « première ». En effet, il s'était surtout destiné au salon flottant (douze fois), dont il est d'ailleurs l'un des fondateurs, ou à la Tour de Dieu à Neuchâtel (en 1969 et 1970), le Salon des Trois Dimanches, à Cressier en 1965 et le Cafignon, en 1968, 1970 et 1971.

Cette prise de contact avec une région sauvage, Roland Colliard l'attend de pied ferme. Il ne se veut nullement peintre d'une contrée mais d'un genre de vie. Avec lui, la nature reprend ses droits. Point besoin de méticulosité, ce deuxième défaut qui tant souvent nuit à l'art, mais un art franc, aimant. Qu'il s'agisse du haut pays, des marais, ou tout simplement de cette Bretagne, il cherche la couleur sans la forcer, comme l'amoureux de la forêt, lui, souhaite les quatre saisons.

Le visiteur ne sera donc point surpris. Tout au plus par une rare qualité de l'homme face à son environnement. Il ne s'agit ici nullement de recherches picturales, de créations esthétiques avant-gardistes mais d'une simple découverte d'un ciel, d'une terre. Il reste à souhaiter que le Loclois prenne la peine de s'approcher des toiles lumineuses et d'un bon peintre.

Ph. N.

FRANCE VOISINE

GRÈVE DU PERSONNEL DANS... LES MAIRIES DU DOUBS

Le personnel des mairies de 42 communes du Doubs, appartenant aux cantons de Baume-les-Dames, Clerval, Roulaux et Rougemont, a entrepris une grève administrative de 15 jours, pour protester contre le transfert, à Besançon, du bureau des contributions directes de Baume-les-Dames.

Cette décision a été prise lors d'une réunion groupant les conseillers généraux et les maires des 4 cantons et des 42 communes visées ; elle sera, selon les termes de

Au Club 44 Le cinéma français (1930-1940)

Pour sa deuxième séance consacrée au cinéma français de la période de 1930 à 1940, le Club 44 avait choisi de présenter une des œuvres les plus connues de Julien Duvivier. PÉPÉ LE MOKO, réalisé en 1936.

Mort en 1967, après avoir réalisé 61 films, Duvivier fut souvent considéré comme un artisan et habile faiseur de films et non comme un des grands du cinéma français. Il avait pourtant à son actif un certain nombre de réalisations très intéressantes comme LA BANDERA (1935), LA BELLE ÉQUIPE (1936), CARNET DE BAL (1937) ou encore LA FIN DU JOUR (1939).

En compagnie de J. Feyder, J. Renoir et M. Carné, Duvivier a été une personnalité importante de l'école naturaliste française. Il imposa un certain style de réalisations en choisissant toujours un excellent dialoguiste (très souvent Henri Jeanson) et un bon scénariste en la personne de Charles Spaak. Ces deux collaborateurs surent trouver des intrigues intéressantes alors que Duvivier avait l'œil aux aspects des paysages et au choix des acteurs.

A sa mort, on a pu parlé de lui, le considérant peut-être à tort, comme un cinéaste de seconde zone. Il faut cependant remarquer qu'il s'est toujours attaché avec mélancolie à l'homme et à sa condition. Il fut peut-être comme l'a dit Jean Renoir « celui qui découvrit la manière de raconter une histoire au cinéma dans un style contemporain ».

Pour PÉPÉ LE MOKO, Duvivier réunit, comme à l'accoutumée, une pléiade d'excellents acteurs : Jean Gabin, Mireille Balin, Fernand Charpin, Gaston Modot.

Le film est une description mélancolique et romantique du « milieu » mairies fois représenté à l'écran avant guerre. C'est aussi, à la fois, une histoire policière et une histoire d'amour.

Le milieu exotique choisi est Alger et sa casbah qui a donné refuge à un dangereux bandit, Pépé le Moko. Il tombe amoureux d'une belle étrangère et abandonne sa compagne. Epié par la police, il est dénoncé puis emmené en prison où il se suicide. La femme fatale quittera la ville en bateau. L'abondant dialogue de H. Jeanson est certainement pour beaucoup dans la réussite de ce film. Duvivier a su également très bien diriger ses acteurs, même ceux des rôles secondaires.

Il y a aussi l'atmosphère très réaliste du film qui fait de cette œuvre la plus importante de Duvivier.

if

Jeune cycliste happé par une voiture

(c) Hier, vers 13 h 40, une voiture conduite par M. G. Jornod, du Locle, circulant rue du Verger en direction de la Chaux-de-Fonds. A la hauteur de la scierie Calame, le conducteur a remarqué soudain la présence d'un cycliste, Charles Esseiva, 12 ans, qui s'engageait sur la route principale sans prendre suffisamment de précautions. Malgré un brusque freinage et un coup de volant à gauche, l'automobiliste n'a pu éviter la collision. L'enfant souffrant d'une fracture à la clavicle gauche, a été hospitalisé.

Situation calme au Locle

Et le Locle, avec ses 15.000 habitants ? Certes, la place abritant occasionnellement foires et marchés est souvent occupée par des véhicules. Mais, pour l'heure, point n'est besoin d'envisager une suppression de trafic.

A cela beaucoup de raisons : le Loclois a déjà eu beaucoup de mal à régler le problème de la circulation sans qu'il ne doive encore envisager de supprimer certaines artères à des heures critiques. A ville de moyenne importance, solution logique. Une décision comme celle de l'exécutif du Bas n'a pas sa raison d'être.

Au contraire, puisque les touristes de passage peuvent ainsi admirer une cité qui au fil des ans, a su garder son cachet.

Ph. N.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat-civil (octobre)

NAISSANCE : 27. (A Couvet) Hadorn, Jean-Daniel, fils de Hadorn, Otto et de Elisabeth, née Wyss.

MARIAGES : S. Muller, Gabriel-Victor, domicilié aux Ponts-de-Martel et Burri, Myriam Pierrette, domiciliée aux Ponts-de-Martel, 29. (A Boveresse) Christen, Jakob, domicilié à Boveresse et Michaud Isabelle Aimée, domiciliée aux Ponts-de-Martel, 29. Dubois, Jean-Pierre René, domicilié aux Ponts-de-Martel et Thomas Arlette Nelly, domiciliée aux Ponts-de-Martel.

DECES : 13. (A la Chaux-de-Fonds) Perret, Hermann, né le 9 mai 1902, époux de Lina Charlotte, née Perret ; 15. (A la Chaux-de-Fonds) Huguenin-Dumittan, Jean né le 31 octobre 1910, époux de Jeanne Hélène, née Steudler.

grippe

maux de tête, migraines, maux de dents, névralgies, rhumatismes, douleurs menstruelles

soulage vite

SPALT

Comprimés efficaces contre les douleurs

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE CADRANS

engagerait au plus tôt un

CHEF DE FABRICATION

Nous cherchons une personnalité dynamique, de formation technique ou mécanique, ayant l'habitude de diriger du personnel, sachant prendre ses responsabilités et apte à suivre une fabrication complète en pleine collaboration avec la direction.

Prière de faire offres détaillées, avec curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffres P 28-130956, à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds.

CFF

L'entreprise de transport la plus importante de la Suisse, avec ses quelque 41 000 collaborateurs, n'a guère besoin de se présenter. Si vous aimez voyager et si vous êtes disposé à travailler selon des horaires irréguliers, même le dimanche et les jours de fête (évidemment avec un salaire fixé en conséquence et des jours de congé pendant la semaine), vous devriez envisager la possibilité de devenir

Contrôleur

aux Chemins de fer fédéraux.

Le métier de contrôleur est loin d'être monotone. Il est au contraire très varié et exige un sens aigu des responsabilités. Il offre en outre une activité indépendante et de belles possibilités d'avancement.

Vous ne devez pas tout savoir dès le début. Nous vous aiderons à acquérir les connaissances nécessaires. Pendant toute votre formation, qui dure douze mois, votre salaire suffira à votre entretien.

Si la profession de contrôleur vous intéresse et que vous remplissez les conditions nécessaires (âge de 18 à 30 ans, connaissance d'une deuxième langue officielle), demandez-nous des informations détaillées au moyen du coupon ci-dessous ou téléphonez tout simplement à Monsieur Eggenberger (tél. 021 21 47 01, interne 674), qui vous renseignera avec plaisir.

Début de la formation:
1^{er} mars 1972

Délai d'inscription:
31 décembre 1971

Contrôleur CFF
11115

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

No postal/domicile: _____

A envoyer sous pli ouvert, affranchi comme imprimé, à l'adresse suivante:
Division de l'exploitation
du 1^{er} arrondissement CFF
1001 Lausanne, Case postale 1044

Service de publicité CFF

On cherche :

sommelière

Débutante acceptée.

Nourrie, logée, congés réguliers.
Café des Amis, Illarsaz.

tél. (025) 2 20 26.

Café des Moulins, cherche

extra

pour 2 jours par semaine.
Entrée : dès que possible.
S'adresser : au café ou téléphoner au 25 13 38 (aux heures des repas).

Shell

Shell distribue en Suisse à côté de l'essence et de l'huile plus de 1000 autres produits, par exemple les gaz liquéfiés propane et butane.

Dans nos installations modernes de mise en bouteilles à Saint-Blaise (NE), nous offrons à un

ouvrier-manutentionnaire

une place stable avec salaire mensuel, caisse de pension et semaine de cinq jours.

Si vous appréciez une atmosphère agréable (à laquelle vous êtes prêts à contribuer) et le travail en petites équipes, téléphonez simplement à Monsieur R. Thonney, Shell Saint-Blaise, tél. (038) 33 14 01. Il se fera un plaisir de vous fournir de plus amples détails au sujet de ce poste.



C'est SHELL que j'aime.

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

jeune ouvrier

à former par nos soins, pour différents travaux, ainsi que des

ouvrières

pour nos départements de facettage, décalque ou dorage. Travaux propres et intéressants. Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre ou de se présenter. Tél. 25 84 44.

Pour notre service E.D.P. nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

un opérateur

pour IBM 360-20 à cartes.

Nous prendrons également en considération les candidatures d'opérateurs formés sur un autre ordinateur que l'IBM; la candidature d'un employé de bureau s'intéressant à l'informatique n'est pas exclue.

Nous offrons :

- situation stable et d'avenir
- salaire intéressant
- climat de travail agréable
- avantages sociaux
- semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, au Secréariat général de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel.

Coupon:

à envoyer à la Zinguerie de Zoug SA, case postale, 6301 Zoug
téléphone 042/33 13 31

Je désire votre documentation: Je désire connaître:
 de la machine à laver Adora vos facilités de paiement
 de la gamme complète de Zoug (Marquer d'une croix ce qui convient)

Nom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Signé Zoug...

Adora
la typique

La machine à laver automatique, adaptée aux exigences sévères de la ménagère suisse.

Pour un linge impeccable et son traitement soigné, pour la sécurité et la robustesse typiquement suisse: une seule qualité «Zoug». Service après-vente rapide et efficace.



Zinguerie de Zoug SA, Zoug, téléphone 042/33 13 31.
 Bienna, 43, rue du Breuil, téléphone 032/213 55
 Lausanne, 11-13, rue de Bourg, téléphone 021/23 24 48
 Genève, 8, av. de Frontenex, téléphone 022/35 48 70

GENDARMERIE
GENEVOISEOFFRE EMPLOIS INTÉRESSANTS
ET VARIÉS

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Lieu: _____

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
19, bd Carl-Vogt - 1205 GENEVE

Nous cherchons

SUISSE ROMANDE

pour correspondance et traductions françaises, et éventuellement anglaise, sous dictées ou données en allemand. Connaissance de la sténographie superflue.

Outre l'excellente occasion de perfectionner votre allemand, nous vous offrons une activité intéressante et indépendante, dans une ambiance agréable avec conditions d'emploi intéressantes.

Ecrivez ou téléphonez-nous pour convenir d'une entrevue.

TELION S.A., maison en gros pour télévision, radio et électrotechnique, Albisriederstrasse 232, 8047 Zurich. Tél. (051) 54 99 11.

Fabrique
Maret Bôle

cherche

des ouvrières

capables d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie et

une ouvrière

habile, polyvalente destinée à aider le personnel de sa cellule de contrôle. Transport du personnel à disposition. Horaire libre.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
Tél. 038 25 85 01

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir :

ÉLECTRONICIENS

— monteurs d'appareils électroniques ou radio-électriciens pour nos différents services de production et de contrôle d'appareils électroniques.

MÉCANICIEN

pour travaux de mécanique générale.

SERRURIER

pour travaux de soudage et de pliage.

AIDE-SERRURIER

pour travaux de soudage (soudure autogène). Veuillez adresser vos offres à : OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel, Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2, ou appeler le (038) 25 85 01, interne 39.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

On cherche, pour date à convenir, un

VENDEUR

qualifié, au courant du « Ménager et Radio-TV ».

Bon vendeur d'une autre branche serait formé. Place stable et agréable. Bonne rémunération.

Adresser offres à

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

L'UNION DE GYMNASTIQUE DU VAL-DE-TRAVERS FÊTERA SON CENTIÈME ANNIVERSAIRE EN 1976

De notre correspondant sportif :

Les délégués des sections affiliées à l'UGVT, Rochefort, Noiraigue, Travers, Couvet, Môtiers, Fleurier, Saint-Sulpice et les Verrières se sont réunis, à Saint-Sulpice pour les assises annuelles de l'association régionale de gymnastique. M. Robert Jeanneret, président, a salué MM. Marice Tuller, conseiller communal à Saint-Sulpice, Jean Matthey (Chaux-de-Fonds) et Robert Fivaz, fils, (Couvet), représentant le comité cantonal et la commission technique de l'ACNG, trois membres du comité d'organisation de la 4^{ème} fête des individus, dix membres honoraires de l'UGVT ainsi que Mlle Marie-Françoise Blondeau (Couvet), déléguée par le service «Jeunesse et Sports».

L'assemblée a rendu un hommage à la mémoire de M. Ernest Gafner, membre honoraire de la SFG, Couvet et de Patrick Jeanneret, fils du président de l'UGVT décédés en cours d'année. Elle a entendu successivement le procès-verbal de la séance du 13 novembre 1970 à Môtiers, rédigé par M. André Jeanneret, le rapport de M. Marcel Ryser, président de la 4^{ème} fête des individus à Saint-Sulpice et la présentation des comptes par M. Arthur Baumann de cette fête réussie à tous les points de vue. Les délégués et invités ont applaudi à l'énoncé du bénéfice net qui se monte à 6,017 fr. 60, dont le 33 % soit 2005 fr. 80 servira à alimenter le fonds en faveur d'une nouvelle bannière de l'UGVT qui sera inaugurée en 1976, année

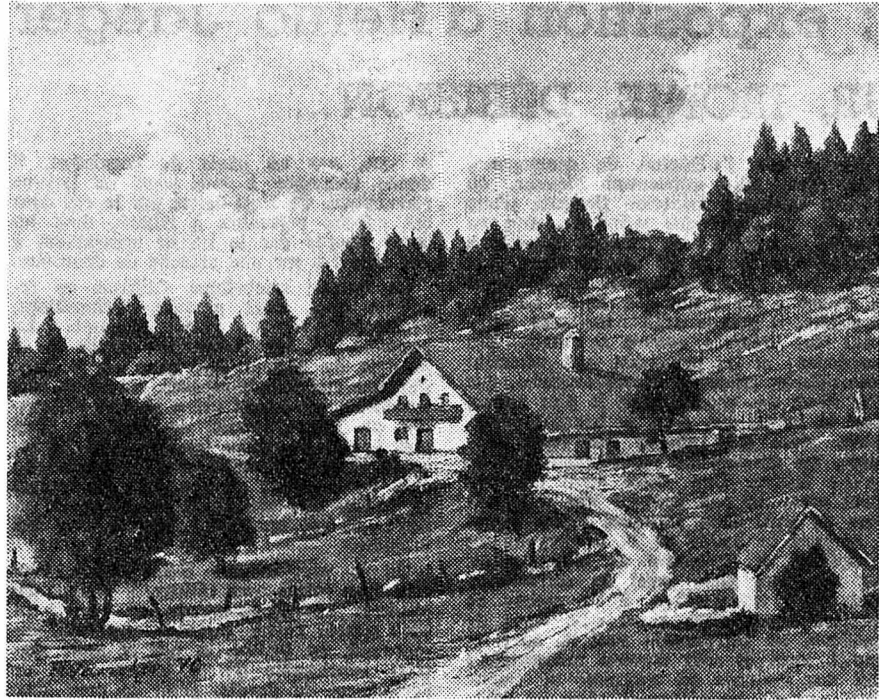
du centième anniversaire de l'association qui groupe actuellement 446 gymnastes.

L'assemblée, par acclamations, a décerné le titre de membre d'honneur à MM. Marcel Ryser, Richard Jornod et Arthur Baumann en signe de gratitude à l'adresse des trois principaux responsables de la fête des individus de Saint-Sulpice et le titre de membre honoraire à M. Robert Jeanneret, président de l'UGVT, pour ses 12 ans d'activité au sein des comités. Les rapports du président, du chef technique Alexandre Zangrando, du caissier Paul Panchaud et des vérificateurs ont été acceptés à l'unanimité. Le compte « bannière » se monte à 3503 fr. 70 tandis que l'actif net de l'UGVT accuse une diminution par rapport à ce qu'il était l'année passée à pareille époque. MM. Jacob Probst et Jean-Pierre Racine, tous deux de Travers, ont suivi avec succès un cours de moniteur-chef. Le chef technique a commenté les résultats des fêtes cantonales de la Chaux-de-Fonds et de district à Saint-Sulpice. Le budget qui prévoit (sans la quote-part de l'éventuel bénéfice de la future fête de district) un déficit de 173 fr. a été accepté. Les sections de Noiraigue, Fleurier et Saint-Sulpice vérifieront les comptes en 1972. La cotisation a été maintenue à un franc par membre. Quatre sections sur huit ont désigné leurs jurés pour la prochaine fête de district.

La SFG Rochefort organisera cette manifestation les 3 et 4 juin 1972. La fête de district de l'UGVT (qui a lieu tous les trois ans) sera une excellente répétition en vue de la fête fédérale d'Aarau. MM. A. Zangrando et R. Fivaz ont donné des précisions concernant les inspections des sections qui auraient lieu à Rochefort. MM. Jean Matthey, secrétaire de l'ACNG, R. Fivaz au nom de la commission technique cantonale, Gaston Hamel, président des vétérans-gymnastes du Vallon et Eric Cochand, président de la SFG, Saint-Sulpice, ont apporté le salut de leur autorité respective. L'assemblée a pris fin par les remerciements du président Jeanneret à l'adresse de ses collègues du comité et par un vin d'honneur offert par la section locale.



Des titres pour MM. Richard Jornod, Robert Jeanneret (président de l'U.G.V.T.), Marcel Ryser et Arthur Baumann. (Avipress - Fy)



Un paysage jurassien vu et transcrit par Fernand Vaucher. (Avipress - Schelling)

Fernand Vaucher expose à Travers

De notre correspondant régional :

Tous les deux ans, Travers vit à l'heure de la peinture grâce à l'exposition Fernand Vaucher. Après avoir fréquenté l'Académie de Meuron, fréquenté des peintres de renom et suivi leurs conseils, s'être perfectionné par des cours en Hollande et avoir été admis à une exposition à Monte-Carlo, Fernand Vaucher n'est plus un « peintre du dimanche » au sens un peu péjoratif où d'aucuns l'entendent.

Ses qualités techniques se sont affirmées, la construction architecturale de ses toiles a pris une solidité nouvelle, ses tons sont devenus plus recherchés et plus francs. Si Fernand Vaucher est un artiste dont les œuvres plaisent au public comme à maints connaisseurs, c'est parce qu'on retrouve chez lui la tradition du paysage, mise en honneur par l'un de ses prédécesseurs au Vallon, François Jaques.

Certes, le style de l'un et de l'autre est

différent. Mais tous deux, hommes du grand air, glorifient la terre jurassienne. Et chacun, retrouve, en ses toiles, l'âme d'un pays aimé et d'une magnifique splendeur quand des artistes comme Fernand Vaucher savent les faire découvrir. Cet « Hiver au Pré-Bailloz », ce majestueux Creux-du-Van, ces automnes flamboyants, ces neiges d'octobre, le Doubs, l'Areuse qui coule sous le vieux pont de Travers, ces marais, ces fermes éparpillées, n'est-ce pas, en définitive, ce que tous veulent garder en leur cœur, afin d'en perpétuer le souvenir ?

Au moment où la petite guerre des figuratifs et des non figuratifs semble tourner à l'avantage des premiers, après une débâche d'abstraction où plus personne ne s'y retrouvait sans oser l'avouer, Fernand Vaucher n'a jamais voulu sacrifier à la mode, sachant bien que rien ne subsiste s'il n'est solidement attaché à la réalité et transfiguré par la poésie.

G.D.

VAUD - VAUD - VAUD

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAYERNE

Incendie par négligence : lourdes peines requises

De notre correspondant :

Dans son audience de hier matin, le tribunal correctionnel de Yverdon, présidé par M. Philippe Junod, assisté des juges Desmeules et Perrin, s'est occupé du grave incendie qui, le 16 mars 1970 dans l'après-midi, a détruit à Corcelles-près-Payerne, l'immeuble appartenant aux heirs de Paul Oulevey, sis aux Peralles, communiquant le feu à trois immeubles contigus, propriétés de MM. Henri Fivaz, Jules et Marcel Jaquet, alors qu'un autre immeuble appartenant à l'hoirie Oulevey, sis à l'opposé des fermes précitées, eut également à souffrir du feu. Le ministère public était représenté par M. R. Didisheim, substitut du procureur général, les accusés l'étaient par les avocats Michon, Bolomey et Koelliker. Les intérêts de MM. Marcel et Jules Jaquet, parties civiles, étaient défendus par Me Pierre Jomini.

chauds du bitume durci contenu dans deux fûts, ils s'en allèrent prendre le repas de midi. Vers 14 h, à leur retour, ayant constaté que l'un des fûts en partie plein seulement était surchauffé, ils voulurent procéder au transvasage du bitume, après avoir éteint le réchaud. C'est au cours de cette opération que le drame se produisit. Des gaz s'élevèrent subitement enflammés, le goudron prit feu et un incendie se déclara par le plafond de bois, après que Jacques E. fut parvenu à étouffer les flammes au sol seulement, se brûlant cruellement au visage et aux mains. C'est à la suite de ces circonstances dramatiques qu'Ami et Jacques E., Daniel O., propriétaire des locaux loués et Emile Ch., municipal du feu, se retrouvent devant le tribunal correctionnel.

Toute la matinée a été consacrée à la lecture du dossier et à l'audition d'une

dizaine de témoins, certains de ceux-ci ne se souvenant plus très bien des déclarations qu'ils avaient faites à l'enquête. A la reprise de l'audience, à 14 h 30, Me Pierre Jomini défendit les intérêts des parties civiles et réclama pour Jules Jaquet la somme de 14.500 fr., ainsi qu'une somme de 216.000 fr. pour Marcel Jaquet. A l'issue de son réquisitoire, M. Didisheim, substitut du procureur général, réclama une amende de 800 francs pour Daniel O., 1200 fr. pour le municipal du feu, dix jours d'arrêts et 1000 francs d'amende, avec sursis, pour Ami E. et 8 mois d'emprisonnement ferme pour le fils, Jacques E. (qui ne s'est pas présenté à l'audience).

Les plaidoiries des avocats durèrent jusqu'à 18 heures. Le jugement sera rendu en audience publique le vendredi 19 novembre, à 17 h 15.

Pour une question de prêt non remboursé

UN ADOLESCENT EST TUÉ PAR UN COLLÈGE DE TRAVAIL !

(c) Deux apprentis travaillant dans une entreprise de construction mécanique, à Payerne, se sont disputés, hier un peu avant 9 heures, à propos d'un très modeste prêt d'argent de l'un à l'autre.

A un moment donné, l'un des antagonistes s'est protégé le visage avec l'avant-bras gauche, tout en dirigeant devant lui de la main droite un grattoir. Dans des circonstances que l'enquête de la police s'efforce de préciser, l'autre apprenti, Gé-

rald Goy, âgé de dix-huit ans, domicilié à Cremin (Vaud), a eu le thorax perforé par cet outil. Transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne, il est mort peu après son arrivée.

Ce drame rapide qui a coûté la vie à un adolescent, a jeté la consternation dans les populations de Payerne et de Cremin.

YVERDON

Garçonnet renversé et grièvement blessé

(c) Hier à 11 h 45, un accident de circulation s'est produit à la rue des Utinas à Yverdon. Un enfant, Georges Pierrehumbert, 8 ans, s'est élançé sur la rue en courant, au moment où survint un camion. L'enfant s'est jeté contre le flanc droit du véhicule et a roulé sur la chaussée. Conduit à l'hôpital d'Yverdon pour examens, il fut peu après transféré à l'hôpital cantonal en raison de son état.

Nouveau président du parti radical

(c) Hier soir devant une salle comble, le parti radical yverdonnois a élu, à cette occasion, M. Charles Oberhänsli, châteaillon, président du parti depuis quatre ans, qui avait annoncé il y a un an déjà son désir de se retirer, a été remplacé par M. Edouard Pérusset, maître de cours au centre d'enseignement professionnel d'Yverdon. Divers rapports d'activités ont été présentés, à cette occasion, par les responsables du parti. En fin de soirée, M. André Martin, conseiller national nouvellement réélu, présenta un exposé.

CRONAY

Abandonné plusieurs heures au bord de la route

(c) M. Constant Chevalier, 36 ans, de Belmont-sur-Yverdon, rentra à moto de Donneloye en direction d'Yverdon lorsqu'un lieu dit « Les Bioles », commune de Cronay, sa machine quitta la route.

Le conducteur resta plusieurs heures en dehors de la route, sans connaissance. Puis, reprenant ses sens, il se rendit vers Pomy, et fut pris en charge par un automobiliste qui le conduisit à l'hôpital d'Yverdon. Il souffre de multiples plaies au visage, de lèvres tuméfiées et d'une luxation d'épaule.



Du meilleur au pire

CAMERA-SPORT (TVR). Est-ce que parce que rien n'y est tabou que le sport à la télévision jouit d'un tel prestige et que les émissions sportives figurent parmi les meilleures ? Cela devient un leitmotiv que de redire les qualités de « Camera-sport » par exemple, dont les sujets sont à chaque fois passionnants. Ainsi, vendredi dernier : « La cape de rêve ». Il va de soi que la sérénité dont dispose le service sportif, ce qui n'est pas toujours le cas des autres services, y est pour beaucoup. Malgré l'atomisation aux quatre coins de la grille de leurs diverses rubriques, Boris Acquadro et son équipe retiennent l'attention des téléspectateurs sportifs ou non. A quand un véritable magazine sportif d'une durée supérieure, à l'égal des excellents « Sport 71 » (Suisse allemande) ou « Match sur la Deux » (Deuxième chaîne française) ?

ENTREZ SANS FRAPPER (TVF 2me). — Chargé d'apporter le plus grand nombre possible de téléspectateurs à la deuxième chaîne, Pierre Bellemare utilisant les recettes qui font le succès de son « Déjeuner-show » sur Europe 1, présente le vendredi, en début de soirée, son émission « Entrez sans frapper ». Si l'entreprise se justifie sur le plan radiophonique, en revanche, sur le petit écran, cela est détestable au possible. Sous prétexte de faire parti-

R.Z.

Concours interne des sous-officiers du Val-de-Travers

De notre correspondant régional :

La section des sous-officiers du Val-de-Travers de l'Association suisse des sous-officiers a organisé samedi son traditionnel concours annuel. Les disciplines étaient le tir à 300 m et à 50 m, à 5 points sur cible Asso, sur cible olympique à 10 points pour le pistolet, la course de patrouilles, la course d'obstacles, la caisse à sable (thème tactique) et le lancement de grenades.

La patrouille préparée par le major von Kaenel, officier de douanes aux Verrières et exécutée par le pl. Claude Niederhäuser, de Fleurier était l'une des plus intéressantes pour les concurrents. Pour la dixième édition, ces concours se sont déroulés sous le contrôle du chef technique le lt. Herbert Zill des Ponts-de-Martel, secondé par le maj. Gérard Stehlin de la Chaux-de-Fonds et le pl. Claude Niederhäuser, de Fleurier.

La proclamation des résultats eut lieu à Môtiers où tous les participants se rassemblèrent pour un repas en commun avec leurs femmes. Ce fut l'occasion de fraterniser dans un esprit de saine camaraderie. L'adj. Léon Rey, président de la section souhaita la bienvenue puis donna connaissance du palmarès suivant :

Tir à 300 m, cible Asso : 1. sgt. Arthur Courvoisier ; 2. fus. Louis Brodard ; 3. fus. Raymond Racine.

Tir à 50 m olympique : 1. sgtm. Henri Buchs ; 2. fus. Raymond Racine ; 3. adj. Léon Rey.

Course d'obstacles : 1. pl. Denis Gysin ; 2. cpl. Robert Jacques ; 3. sgt. Jean-Pierre Zurcher.

Lancement de grenades : 1. tromp. René Rey ; 2. cpl. Robert Jacques ; 3. adj. Léon Rey.

Patrouille : 1. pl. Denis Gysin ; 2. sgt. Jean-Pierre Zurcher ; 3. cpl. Claude Jornod.

Caisse à sable : 1. adj. Léon Rey ; 2. sgt. Jean-Pierre Zurcher ; 3. pl. Denis Gysin.

SECTION INVITÉE : SAINTE-CROIX
Fusil : 1. can. Werner Messerli ; 2. cpl. René Grandjean ; 3. cpl. Raymond Bornand.

Pistolet : 1. can. Werner Messerli ; 2. sgt. Jean-Claude Guéissaz ; 3. cpl. René Grandjean.

Caisse à sable : 1. cpl. René Grandjean, seul concurrent.

Course d'obstacles : 1. cpl. Raymond Bornand, seul concurrent.

Patrouille : 1. can. Werner Messerli ; 2. cpl. Raymond Bornand.

CHALLENGES

Le pl. Denis Gysin des Verrières a gagné définitivement le challenge combiné du lieutenant-colonel L.-F. Lambelet des Verrières, le challenge « Patrouille » du pl. Georges Delavy, de Fleurier et le challenge « Ostacles » du colonel Marcel Krugel, de Travers.

Le challenge pour la caisse à sable a été attribué pour une année à l'adj. Léon Rey ; le challenge Denis Gysin pour tir à 50 m, à Henri Buchs pour une année ; le challenge Léon Rey pour tir à 300 m à Arthur Courvoisier pour une année. Le challenge combiné du lieutenant-colonel L.-F. Lambelet des Verrières est revenu pour une année à Jean-Pierre Zurcher et pour une année aussi le challenge obstacles du colonel Krugel au tromp. René Rey.

Après la proclamation des résultats, l'adj. Léon Rey clôtura la manifestation en rappelant le rôle du sous-officier, en même temps chef et soldat. Il invita chacun à regarder l'avenir avec confiance, à conserver les traditions d'honneur et de fidélité et le courage des ancêtres.

Dans un souffle de poésie, voici...

RÉALITÉS

Quand la nuit s'effrite comme un châte aux bords usés et que ses mailles glissent en silence sur les dernières heures nocturnes... Lorsque sur la face du monde, l'aube soulève son ample vêtement et découvre des horizons aux lignes incertaines ; quand se lèvent le jour et l'heure tandis que s'effacent les étoiles... il faut penser ! Penser au jour qui naît, ignorant encore ce qu'il sera, ce que nous en ferons ! Car les jours nous sont donnés comme une étoffe vierge sur laquelle il faut imprimer le travail et le temps. Le travail des mains et celui de l'intelligence ; celui qui est primordial comme celui qui est fait pour agrémer et embellir. Le labeur routinier comme celui qui est création : parce que le monde est fait de tous ces labeurs, de tous ceux que peuvent accomplir les hommes. Fait de ce qu'ils font et de ce qu'ils pensent. Sur la toile vierge de l'univers, il faut inscrire son métier et son nom, en brodant le point personnel, relief de toute vie intérieure.

Quand le jour s'installe dans les bruits familiers et le vrombissement des moteurs, il faut penser... à la teinte qu'auront les heures, à celle que nous choisirons pour nous et celle aussi, dont nous entourerons les autres. Il faut penser... à l'offrande qu'est une journée de plus, et de quelle façon nous allons l'accueillir. Réfléchira-t-elle la joie, l'espérance, ou au contraire la mélancolie et l'ennui ?

Il n'est pas toujours aisé de rester fidèle à son choix, il n'est pas facile de demeurer des hommes et des femmes libres dans une société dont

les activités convergent vers une normalisation, une centralisation massive des individus et de leurs possibilités. Penser sérieusement les heures d'un jour nouveau pour en extraire le meilleur et la maximum, c'est libérer sa vie et affirmer sa façon de la concevoir.

On ne naît pas serfs, prisonniers, on le devient seulement en acceptant certaines formes d'esclavage ! Et la première forme est peut-être le fait de « subir » les circonstances plutôt que de les « vivre ». La nuance est infiniment vaste et importante !

Sur des heures du jour qui s'annoncent, tandis que reculent les ombres de la nuit, il faut verser à flot les ondes d'espérance et d'enthousiasme ! Car le monde est malade d'une paralysie collective, engendrée par trop de conformisme, de sécurité illusoire, de garanties assises sur des compromis. On sacrifie le fond aux apparences, l'intégrité à la supercherie et ce courant boueux inonde des étendues de plus en plus vastes ! Nous laisserons nous entraîner parce qu'il est harassant de nager à contre-courant ? Devient-drons-nous l'homme-robot que veut engendrer notre temps à la tyrannie implacable ?

Sur la nuit qui s'effrite comme un châte aux bords usés, ne nous atardons pas : l'aube soulève son ample vêtement pour que nos regards distinguent des horizons de clarté. Les jours nous sont donnés pour que librement nous les bordions de lumière !

Dans un souffle de poésie, ce sont là des réalités.

Anne des ROCAILLES

Entraînement d'hiver

(c) Cet hiver tous les quinze jours, le dimanche matin, les membres du Club de natation et de sauvetage s'entraîneront à la piscine couverte de Pontarlier. Le premier entraînement a réuni 28 nageurs et nageuses, pour la plupart des enfants.

Instructeur suisse de sauvetage

(c) M. Pierre-André Virgilio (Fleurier) a obtenu à Bâle le brevet d'instructeur suisse de sauvetage. C'est le troisième membre du CNSVT qui décroche ce diplôme, les deux autres étant MM. Florian Otz (Fleurier) et Denis Gysin (Les Verrières).

FLEURIER

Les « Colombaioni »

(c) En collaboration avec M. Manfredo Incisa di Camerana, consul d'Italie à Neuchâtel, « Les Compagnons du théâtre et des arts », organisent au milieu de décembre, une matinée et une soirée avec les célèbres clowns « Les Colombaioni » qui remportent un succès retentissant partout où ils se produisent.

BUTTES

Au Ski-club de Buttes

(sp) L'entraînement pré-neige des OJ du Ski-club de Buttes a repris à la salle de gymnastique sous la direction de Mlle Monique Volkart et de M. Florian Dubois. La reprise des locaux du chalet de la Petite Robella a été faite les 6 et 7 novembre. Samedi, un souper-fondue a réuni dans les locaux une vingtaine de membres de la société qui ont été salués par M. Claude Muller, président de la commission du chalet. A cette occasion, Mme Gisèle Juvet-Graber a été remerciée pour ses 10 ans passés au comité du Ski-club ; elle a reçu, en signe de reconnaissance, un bronze signé Reusser et représentant un bel oiseau. Mlle Juvet qui a maintenant quitté le comité a été une secrétaire appréciée.

Les skieurs butterons sont prêts à vivre un hiver qu'on leur souhaite enneigé ! Par ailleurs, la société a décidé de renoncer, cette année, à organiser un loto.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Collée, Couvet : 20 h 15, Le Territoire des autres (Ciné-club).

Travers : salle de l'Ours, de 16 h à 18 h 30 et de 19 h 30 à 22 h, exposition Fernand Vaucher.

Couvet : salle Grise, 20 h, conférence Enrico Dapozzo, ancien député.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance : de jour, tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.

Môtiers : Musée Rousseau, ouvert.

Patinoire de Fleurier ouverte.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie : tél. 61 14 23.

AVIS TARDIFS

Fr. 2,20 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Bar ATLANTIC - Fleurier

RÉOUVERTURE

Samedi 20 novembre, à 9 heures

AVIS DIVERS

PERDU depuis le magasin Schmutz, de Fleurier à Môtiers,

une COMBINAISON DE SKI

noire, rayée blanche. Prière de la rapporter contre récompense à Philippe Bésuchet, à Môtiers.

KONICA
Autoreflex T

Appareil reflexe avec calculateur électronique. Obturateur 1 sec. à 1/1000. Hexanon 1 : 1.8 52 mm.

Fr. 698.-
ou Fr. 62,80 par mois.

Schelling

photo
ciné

Tél. 61 18 38

Fleurier
Bientôt Noël

Consultez nos quatre grandes vitrines.

Fleurier, poissons frais

lac, mer, chaque jeudi de 9 h à 12 heures.
Nouveau local des viandes.
Se recommander : J.-J. Michaud, Yvonnand.

Pour vous servir :
Photocopie
rapide
self - service
25 c. la pièce

Publicité dans la FAN
= efficacité

Demandez la visite de notre représentant à Fleurier.
Tél. 61 15 22.

Schelling

photo
ciné

Fleurier
16. 61 18 38

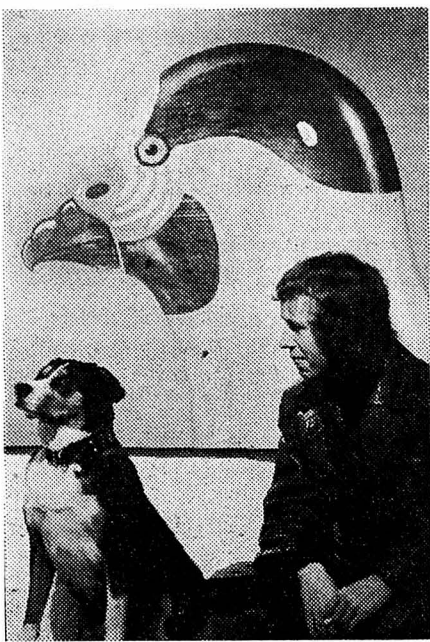
Magasin spécialisé
Libre choix

A Neuchâtel et dans la région

GALERIE 2016: exposition d'Heino Jaeger

FROIDEUR, IRONIE, DÉRISION...

L'art de Heino Jaeger, peintre hambourgeois, est le fidèle reflet de l'âme germanique d'aujourd'hui. Nous sommes ici bien loin de tout romantisme et de tout idéalisme. Le mot d'ordre est à la froideur, à l'ironie, à la dérision. De ce monde moderne, qui, malgré tout, a quelques beaux côtés, on va donc saisir les aspects les plus banals, les plus repoussants, les plus ridicules. De cette société de consommation, on extraira les déchets; on la représentera sous un jour usé, blafard, mécanique: un monde vide, où l'âme, en s'en allant, n'a laissé que sa propre caricature.



Ainsi, dans l'«Hôpital de campagne», dans cette salle atrocement blanche, où trônent quelques médecins flanqués d'une robuste et antipathique infirmière, tout est aseptisé et stérilisé; les humains eux-mêmes sont réduits à l'état de coques vides. Ailleurs, c'est «Deux personnes à table», et là encore il n'y a que des objets. Le plat, la salière, la grande cuillère imposent aigrement leur présence, comme si c'étaient des personnes; et les personnes sont tellement objectalisées, tellement dépersonnalisées, que l'on dirait des choses. Mais le plus atroce, c'est la lampe qui, dans sa banalité écoeurante, verse sans pudeur une lueur blafarde, qui désenchantait radicalement tout ce qu'elle éclairait. Une vision aussi délièrement plate du réel perdrait vite toute espèce de sens. C'est pourquoi Heino Jaeger a éprouvé le besoin de la développer, de l'amplifier, et finalement de la transposer sur un autre plan, celui du surréalisme. Mais cette transposition, il l'a opérée de manière très réaliste. Dans «Le repas de moules», les personnages sont là, épais et lourds, mais ils sont devenus monstrueux; leur nez s'allonge en trompette de caoutchouc, ce qui est repoussant chez des adultes, et tristement grotesque et touchant chez l'enfant.

Heino Jaeger s'intéresse également à ce que l'on pourrait appeler les appendices de notre civilisation artificielle et mécanisée. Plusieurs de ses toiles semblent servir d'affiches au Pepsi-Cola ou au Droste cacao, dont les lettres s'étalent avec une impudeur tranquille. La société de consommation a aussi ses célébrités. Autres colifichets: les avions, les tramways, et ces «Deux locomotives» du Cameroun, qui exposent avec une fierté indéchiffrable leurs bielles, leurs roues, leur chaudière, bref, tout ce que l'on peut déceintement voir de leur hideux mécanisme.

LYRISME SYMBOLIQUE

Mais le nihilisme n'est pas toujours l'apologie du néant. Il arrive qu'il se retourne,

et que, par un excès de conviction, il donne naissance à une sorte de lyrisme romantique. Ce n'est certes pas le cas dans ces «Deux personnes à table», dont les corps coupés par le milieu ressemblent à des cadavres sur une planche de dissection.

Ce lyrisme symbolique s'affirme en revanche dans deux grandes compositions, l'«Electricité» et «La religion». La première est un polyptique, conçu à la manière du Moyen âge, mais où le culte s'adresse aux grands espaces, au désert, aux pyramides, au savant qui a inventé l'électricité ou trouvé moyen de l'utiliser. C'est plus grandiose encore que baroque. La seconde s'inspire directement de Jérôme Bosch; c'est un triptyque où l'on voit des moines en prière, une cathédrale éloquente et bizarre, et un enfer qui est un fort bel incendie.

On le voit, lorsque Heino Jaeger veut traiter un thème avec sérieux, il obtient des résultats. Malheureusement, son démon intime semble l'avoir persuadé que l'art, aujourd'hui, est périmé, et que la seule manière raisonnable de le traiter, c'est de l'aplatir et de l'avilir. D'où ce petit sourire moqueur qu'il affecte volontiers, et par lequel il semble vouloir indiquer qu'il n'est nullement dupe de lui-même, et que c'est par plaisir à l'œuvre qu'il réduit la réalité à l'état de bouillie.

En fait, lors même qu'il entend signifier la réalité dans sa vulgarité et son insignifiance pompeuse et vide, jamais un artiste ne devrait vulgariser et avilir ses moyens. Il se veut agressif, brutal, ricanant, et il glisse dans l'insignifiance. C'est pourquoi, à nombre de ces tableaux-affiches, qui claquent leur mauvais goût et leur éloquence criarde, je préfère infiniment les deux miniatures de plomb, «Le cauchemar» et «Les Nomades», dont le dessin est d'une stréité et d'une vitalité extrêmes. Ici, le monstrueux redevient naturel, jusque dans les inventions d'une imagination en délire.

P.-L. B.

Souvenirs d'été autour des chandelles de l'Union cadette de la Béroche...

Heureuse compensation aux premiers jours froids de ce début d'hiver: les soupers et goûters organisés chaque année à pareille époque par l'Union cadette de la Béroche. Tout récemment la population de la région était conviée au traditionnel «repas-spectacle» ayant pour cadre la salle communale de Gorgier, particulièrement bien décorée et préparée pour la circonstance.

Chaleur humaine, mais surtout chaleur humaine étaient généreusement diffusées aux nombreux auditeurs... dégustateurs fidèles au rendez-vous des cadettes.

Cette année, un soin particulier a été apporté aux installations acoustiques, tandis que du côté gastronomique l'appétit proverbial à l'égard des succulentes raclettes 100% valaisannes était encore aiguillé sur un blanc du cru qui s'accordait fort bien au menu!

RETROSPECTIVE

Afin d'initier ceux qui ignorent les activités nombreuses et variées des cadettes lors de leur camp d'été, le moment choisi est particulièrement propice pour combler cette lacune. De plus, c'est l'occasion rêvée pour les spectateurs d'apprécier les dons d'organisation et de patience des responsables qui arrivent à loger, à retrouver, à cataloguer et parfois à dompter quelques 60 fillettes dont l'âge porte plutôt à la bougeotte!

Ce que l'on voit sur scène ou dans la salle, il faut se le représenter dans un camp, et l'on se rendra compte du souci que prennent les dirigeantes d'une telle



Sous les feux de la rampe...

(Avipress - Chevalley)

cohorte. Le dernier camp d'été s'est déroulé «Aux Aresquiers», dans une magnifique pinède, quelque part entre Sète et Pallavas. Les différentes scènes présentées à Gorgier ont été pour la plupart mises au point là-bas et, si la température de la salle valait presque celle du Midi, il fallait certes un peu d'imagination pour remplacer les tentures de jute par un décor de pins, la rumeur de la salle par le bruit de la mer ou le gazouilli des cigales!

Dames costumées, poésies, tableaux du Midi, chansons ou théâtre improvisés ont magnifiquement bien remplis la

partie récréative de ces soupers et goûters aux chandelles, version 1971. C'est l'occasion pour les parents, amis et connaissances des cadettes de la Béroche de découvrir de nouveaux talents, d'avoir un aperçu des activités de ce groupement et surtout, de constater que leurs filles sont dans de bonnes mains.

De plus, en passant une soirée divertissante et agréable, l'occasion est encore offerte de faire bonne œuvre, puisque cette année, une partie du bénéfice ira au Bengale.

R. Ch.

APRÈS S'ÊTRE HEURTÉE AU VILLAGE DE SAINT-AUBIN, LA N5 SE HEURTE MAINTENANT À LA CAMPAGNE...



En avant, marche! Mais pas encore sur la N5! (Avipress - R. Ch.)

(c) Invoquer tous les projets serait aussi fastidieux que de citer tous les motifs qui repoussent cette future Nationale 5 d'où elle est projetée.

Lors du reclassement de cette célèbre voie de communication et du détournement de la Béroche par le haut, il semblait que tout le monde allait tomber d'accord, du moins en ce qui concerne la population de Saint-Aubin qui, du même coup, voyait disparaître la perspective peu rassurante de voir son village coupé en deux par les quatre pistes bétonnées.

C'était compter sans l'agriculture locale, sans l'avis de Vaumarcus, qui a déjà été touché par cette route nationale au bas de son village, et surtout sans Gorgier et ses lotissements, qui voit mal le développement de la localité avec la perspective de l'encerclement provoqué par ce nouveau et Xme tracé.

Le théâtre neuchâtelois en Italie du nord

Deux troupes du canton de Neuchâtel, celle du Centre culturel neuchâtelois et le Théâtre populaire romand, de la Chaux-de-Fonds, se sont rendues récemment dans le nord de l'Italie. Dans le cadre de la Biennale du théâtre pour enfants, à Venise, puis à Mestre et Milan, le TPR a donné «Le Roman de Renart». Partout les enfants ont fait un accueil enthousiaste aux histoires d'animaux jouées par les comédiens chaux-de-fonniers, qui ont participé en outre à plusieurs colloques avec des troupes italiennes et pris des contacts pour des échanges ultérieurs. Le théâtre commence à pénétrer dans les écoles italiennes et l'expérience du TPR en la matière suscite dans la Péninsule un intérêt considérable.

Quant au «Dossier Antonio Salvi», imaginé et créé par le TPR, il a vivement intéressé le président de la Biennale de Venise, M. Torrigio. Les Chaux-de-Fonniers s'attendent donc à retourner à Venise avec

C. G.

CORTAILLOD

Vacances à la montagne

(c) Grâce à l'aide de la commune en 1968 était créée une fondation destinée à favoriser les vacances en montagne. Elle exploite le chalet de «La Cierne» qu'elle a acquis aux Pacotts et les écoliers de Cortaillod y ont, entre autres, leurs camps de ski. Pour orienter la population sur les possibilités qu'offre ce chalet, le comité a organisé une assemblée publique récemment au nouveau collège. Un film fut présenté, de nombreuses propositions et suggestions faites. On a décidé de créer une Association des amis du chalet. «La Cierne» sera réservée aux habitants de Cortaillod du 27 décembre au 2 janvier.

Tir-fondue des Mousquetaires

(c) Selon la tradition, la société des Mousquetaires a organisé dernièrement son «tir-fondue», dernière manifestation de l'année. Tous les «fins guidons» se sont retrouvés au stand du Petit-Cortaillod. Après les passes à 300 m, les tireurs mangent la fondue préparée par les gagnants et payée par les perdants, ainsi que le prévoit le règlement. Le challenge Barby a été gagné par le junior François Ducret pour le coup le plus profond, en l'occurrence un «100» appuyé par une magnifique passe de 96, 94, 93! Voici le classement des cinq premiers:

1. René Farine, 619 points, 86;
2. Maurice Schlegel, vétérinaire, 589, 88;
3. François Schreyer, 579, 93;
4. François Ducret, junior, 575, 100;
5. Christian Berger, junior, 570, 96, etc.

AUVERNIER

Au programme

(c) Le programme d'hiver prévoit pour la classe de 5me année un cours de samaritain dispensé par MM. Künzi, père et fils, ainsi qu'un cours d'hygiène, comme cela s'est déjà fait l'an dernier.

«L'AVANT-SCÈNE» À LA TARENTULE

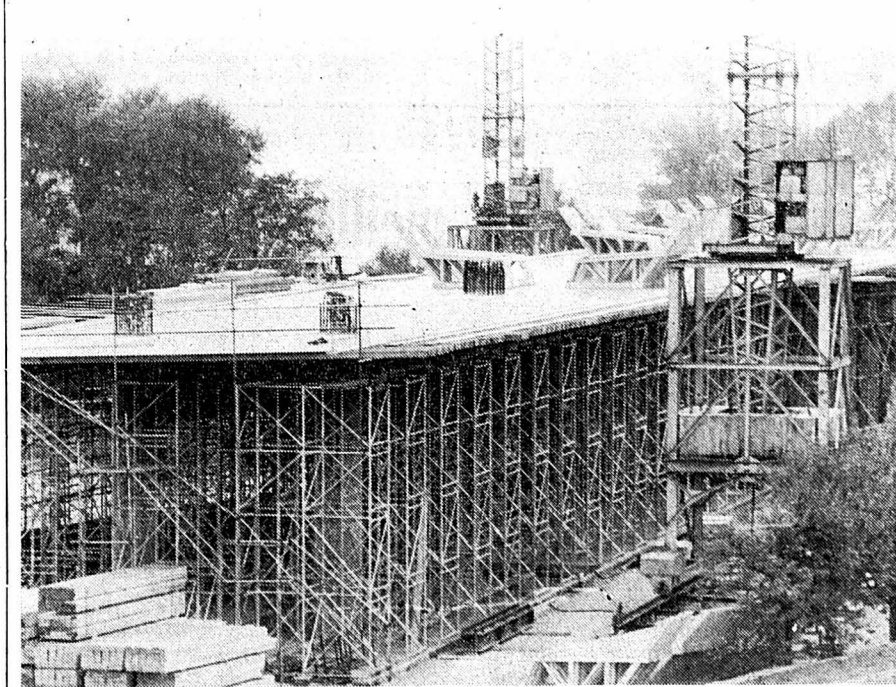
L'ABSURDE ET L'IRONIE

Pour le spectacle donné par «L'Avant-scène» de Bâle, à la Tarentule, le public a rempli la petite salle de Saint-Aubin. En lever de rideau, une pièce en un acte d'Arthur Adamov, puis une comédie de Jean Anouilh «L'Orchestre». «L'Avant-scène» s'est créé, au fil des années, une réputation de troupe courageuse, dont les membres (tous amateurs) n'hésitent pas à monter des pièces difficiles, choisies parmi le répertoire contemporain de la meilleure classe. Les deux auteurs au programme participent, à juste titre, de cette recherche: autant Adamov qu'Anouilh ont marqué une étape dans l'expression théâtrale d'aujourd'hui. Mais cette fois, la tâche était trop ardue et les obstacles de ces deux courtes pièces n'ont pas été surmontés. Le peu de temps accordé à une esquisse requiert un resserrement du rythme que les amateurs de bonne volonté ne peuvent atteindre avec aisance. Et dans l'une comme dans l'autre, l'insuffisance technique des comédiens a privé l'argument de l'une de ses composantes.

Le professeur Taranne, qui pourtant pense être un homme important, écouté et honorable, n'arrive pas à se faire reconnaître comme tel par les gens qu'il rencontre. Ses paroles, ses justifications, ses appels à l'attention ne rencontrent que la méfiance ou l'indifférence. Vu sous le jour de l'hostilité latente qui l'entoure, son comportement, pour lui parfaitement normal, paraît abracadabrants, donc suspect. Lui-même se perd dans cette irréalité, dans cette absurdité insaisissable, couchemardesque.

C. G.

LE FUTUR PONT DE L'AUTOROUTE À LA SORTIE DE LA NEUVEVILLE



(sp) A cheval sur la voie de chemin de fer, le futur pont de l'autoroute avance à pas de géant. Actuellement, au nord du pont, c'est-à-dire du côté de l'Hospice Mon-Repos, le mur de soutien est termi-

né. Les piliers sont également en voie d'achèvement. Les travaux, qui ont commencé au printemps 1971, seront terminés en 1973. L'autoroute est prévue pour 1975. (Avipress - Gontier)

NOUVEAU!
KAFKA EFFERVESCENT
 Névralgies
 Maux de tête et de dents
 Refroidissements
 Rhumatismes
 Lumbagos
 Sciaticques
 Règles douloureuses
 Soulage encore plus rapidement

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Grand conseil bernois : trois candidats aux élections des conseillers aux Etats BUDGET 1972 : 42 millions de francs de déficit

Le Grand conseil a commencé hier matin le débat sur le budget 1972, qui prévoit des recettes d'environ 1 milliard 150 millions de fr. et des dépenses de 1 milliard 192 millions, soit un déficit de quelque 42 millions de francs.

établissements manquaient dans le Jura en particulier, mais que le problème était par le peuple, mais le Grand conseil étant garanti. Enfin, le directeur n'avait pu répondre à deux interpellations urgentes concernant les événements survenus au home oberlandais pour personnes âgées d'Utzingen et qui avaient soulevés une vive émotion en Suisse alémanique.

TROIS CANDIDATS

Berne est le dernier canton dans lequel les conseillers aux Etats ne sont pas élus par le peuple, mais le Grand conseil. Trois candidats se présentent à cette élection, qui aura lieu ce matin.

SOINS PSYCHIATRIQUES

Auparavant, le législatif avait accepté une motion chargeant le gouvernement d'élaborer, dans le délai d'un an, une conception générale des soins psychiatriques et de la réintégration des personnes psychiquement malades.

Au chapitre des œuvres sociales, le parlement avait accepté sans discussion une révision du décret sur les contributions aux frais d'instruction d'enfants placés dans des foyers ou dans des établissements hospitaliers et d'enfants handicapés.

La seconde proposition de loi concernant le financement de la construction de logements et de colonies d'habitation pour personnes âgées ainsi que d'hospices.

Le second projet de loi concerne les hommes ou de foyers pour jeunes filles et jeunes gens de 16 à 20 ans, sortant d'un home d'enfants ou d'un foyer d'éducation.

Le directeur des œuvres sociales, le conseiller d'Etat Blaser, a reconnu que de tels

Contre une voiture

(c) Hier à 17 h, M. Jean-Claude Curty circulait à bicyclette sur la rue de l'Allée. Ayant brûlé un stop, il entra en collision avec une automobile. Blessé aux épaules, à une jambe et à une main, il a été transporté à Wildermeth.

En faveur des personnes âgées et handicapées

(c) Excellente idée aussi de la Société « Pour la vieillesse » qui va mettre sur pied un service de nettoyage en faveur des personnes âgées et handicapées du district.

IPSACH

Blessé à la tête

(c) Hier vers 14 h 20 un ouvrier yougoslave M. Hans Hang occupé sur la voie du BTA a été atteint à la tête par une traverse en bois. Son état a nécessité une hospitalisation à Berne.

M. Dewet Buri, (PAB) représentant la partie germanophone du canton, a renoncé à une nouvelle candidature. Le siège est convoité par deux personnes, l'agriculteur Fritz Krauchthaler, agriculteur à Wynigen, directeur des travaux publics. Le directeur de la justice, M. Ernst Jaeger, a obtenu deux voix de moins que M. Krauchthaler au sein du groupe lors de la désignation du candidat agrarien, le parti PAB estimant que l'agriculture bernoise doit être représentée au Conseil des Etats.

Mentionnons pour terminer que le groupe PAB dispose de 79 mandats, le groupe socialiste de 63 mandats et les radicaux de 37 mandats. Cependant une inconnue pèse sur ces élections qui auront lieu aujourdhui et qui pourrait contredire tous les pronostics : le mode d'élection, qui n'est pas réglementé et qui est du ressort du président du Grand conseil, le socialiste Mischler.

Nomination

Le Conseil municipal a nommé M. Eric Bosch chef de la comptabilité fiscale et des impôts arriérés, au poste d'adjoint à l'Intendance municipale des impôts dès le 1er janvier.

KAPPELEN

Les parachutistes font du bruit !

(c) Les parachutistes pourront-ils encore sauter à Kappelen ? Une pétition couverte de cinquante signatures émanant des habitants de la périphérie de la place d'aviation de Kappelen a été adressée à la Commission de la lutte contre le bruit à Berne, relevant du bruit intempestif que font les appareils atterrissant à Kappelen. A la suite de cette pétition, Eggimann, chef de place, vient d'interdire le vol du Cessna qui larguait les paras. Une conférence est prévue en décembre avec les membres de la Commission, les représentants des pétitionnaires et des clubs intéressés.

BILLET BIENNOIS 735 PAR 2

Quand 735 voix, lors d'une votation en février dernier, firent pencher la balance pour la construction de la patinoire couverte, les supporters du hockey-club local ne se doutaient pas que cette mini-majorité allait mener leurs joueurs en tête du championnat de ligue B.

735, ce peut être — approximativement ! — le nombre de spectateurs biennois qui se déplacent à Lyss pour voir évoluer nos hockeyeurs. Ils y vont en voiture, en car, en train, certains même en patins. Supporters, ils le sont !... à part double !... Parce que le prix d'entrée, augmenté de celui du déplacement, multiplie par deux le taux d'excitation nerveuse qui chauffe nos chevaliers de la crose. Sensibles aux voix qui les portent, ceux-ci mettent les bouchées doubles, et pour un but qu'ils encaissent, ils en marquent deux.

C'est à se demander si, quand notre patinoire sera ouverte — d'un toit et du crédit ! —, il ne vaudrait pas mieux que nos joueurs continuent de se couvrir de lauriers... à Lyss, au pays des merveilles !... GASTON

«Explosion» des communes suburbaines

Alors que, de 1950 à 1960, la ville de Bienne avait connu une progression de 22,4%, elle n'enregistra, pour la dernière décennie, qu'un accroissement de 8,6%, passant de 59.216 à 64.333 habitants. En revanche, les communes suburbaines, par le fait du redressement démographique et de l'éclatement de la cité, ont connu une véritable explosion illustrée éloquentement par les chiffres suivants :

1950 - 1960 : Port : 122,2% ; Ipsach : 100,2% ; Brug : 68,3% ; Nidau : 56,1% ; 1960 - 1970 : Ipsach : 87,1% ; Nidau : 82,2% ; Port : 67,1% ; Studen : 61,8% etc. Globalement, les communes de la périphérie biennoise ont connu une croissance de 50,1% de 1950 à 1960 et de 56,8% de 1960 à 1970, passant en 20 ans de 10.613 à 24.982 habitants.

Pour les ressortissants italiens

(c) Depuis hier, la direction des écoles a ouvert au collège de la rue Dufour, un bureau d'informations pour les familles italiennes, où elles pourront discuter des problèmes posés par les études de leurs enfants.

Le TPR joue «L'Oncle Vania» de Tchekhov

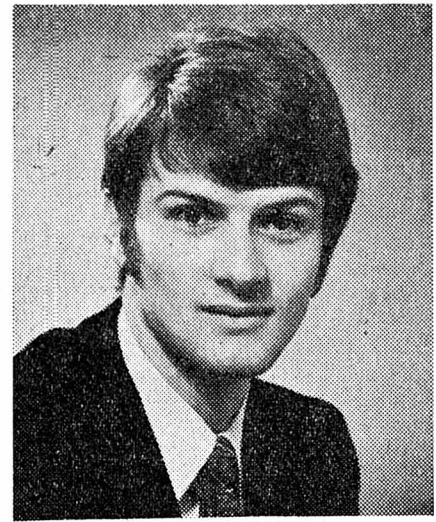
Lundi soir au Théâtre municipal, le Théâtre populaire romand a donné du chef-d'œuvre de Tchekhov une interprétation mémorable. Les personnages de Tchekhov sont tous des malheureux condamnés à vivre. Ils se rendent compte de la grisaille de leur existence, tentent parfois de briser leurs chaînes, mais retournent bientôt à leur morne désespérance, avec la consolation, parfois, du devoir accompli.

Dans «L'Oncle Vania», le médecin de campagne Astrov a sciemment renoncé à ses rêves, se réfugie dans le culte de la nature et dans l'alcool, ignore l'amour désespéré de Sonia, que sa laideur con-

damne, et même celui d'Elena, épouse d'un vieillard tâtillon, maladif et vaniteux. Et l'Oncle Vania, qui s'est dévoué sans compter pour ce beau-frère admiré, comprend qu'il a accompli tous ces efforts pour un raté et un egoïste, qui tente même de vendre le domaine familial. Une scène violente, même deux coups de pistolet, puis tout retombe dans le calme et la résignation.

Pour souligner cette atmosphère de désenchantement, Michel Viala a créé un dispositif scénique sans toile de fond, ni coulisses, où seuls les meubles et les costumes évoquent la vie rurale d'il y a trois quarts de siècle.

Nouveau président du Tribunal



(c) Aucun candidat romand et socialiste ne s'étant présenté pour remplacer M. Auroi comme président du tribunal I (nommé à la Cour suprême), c'est le fils du maire de Bienne, M. Bernhard Staehli qui a été nommé. Agé de 27 ans, M. Staehli est né à Bienne, où il a fait ses études, puis a obtenu son diplôme d'avocat à l'Université de Berne ; depuis deux ans, il occupe le poste de greffier du tribunal de Buren.

La répartition des présidents du tribunal de Bienne est la suivante : Tribunal I, M. Jordan ; Tribunal II, M. Dreier ; Tribunal III, M. Staehli et juge d'instruction II ; M. Haenssler, juge d'instruction I.

Motorama

(c) Hier une soixantaine d'invités parmi lesquels les autorités de district, de la localité, de la police et du monde de l'automobile ont été reçus par le directeur de la GM M. de Grafenried, à l'occasion de l'ouverture dans les locaux de la rue Johann Aebler de motorama 1972. Comme à l'accoutumée cette exposition, la dixième du nom, permet de présenter à un large public et de la façon la plus simple les nouveaux modèles.

JURA - JURA - JURA

Mots aigres entre le préfet Parrat de Delémont et le gouvernement cantonal

De notre correspondant : On se souvient qu'au lendemain de la manifestation organisée par le groupe Bélier à Bassecourt, devant le domicile du Dr Gehler, le gouvernement bernois avait diffusé un communiqué dans lequel il condamnait sévèrement les jeunes séparatistes et se disait résolu à employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour sauvegarder, aussi au Jura, le libre exercice des droits politiques des citoyens, et pour protéger les personnes et les propriétés privées.

disposition de toutes les communes du district comme par le passé. Le préfet explique ensuite pourquoi, étant le soir de la manifestation de Bassecourt orateur d'une réception à Delémont, il ne pouvait se trouver simultanément aux deux endroits. Après avoir relevé que la manifestation de Bassecourt s'est déroulée

sans heurts et qu'elle n'a pas provoqué de difficultés à la police, dont le commandant de district se trouvait d'ailleurs sur les lieux, le préfet Parrat conclut par ces considérations : « il est regrettable que les organes responsables de la police bernoise se laissent influencer par des renseignements tendancieux venant souvent de sources officieuses, et visant, semble-t-il, à créer un climat d'insécurité dans le district. »

PÉRY

Synode jurassien Présence de l'Eglise chez les jeunes

Réuni à Péry, près de Bienne, le synode de l'arrondissement jurassien de l'Eglise réformée bernoise, a décidé de prendre en charge le troisième poste d'animateur de jeunesse dès le printemps prochain. Devant la désaffection que rencontrent certaines activités de jeunesse dans les paroisses et face à la nécessité de concevoir une présence de l'Eglise auprès des jeunes dans l'ensemble du Jura, le synode a décidé de consacrer une session extraordinaire à l'ensemble de la question.

Le synode a approuvé le principe d'un budget unique de l'Entraide internationale dans lequel entreraient les fonds récoltés en faveur du département missionnaire romand, de l'Entraide protestante suisse et de Pain pour le prochain. Le centre de rencontre et de formation de l'Eglise jurassienne, dont les nouveaux locaux ont été inaugurés ce printemps à Sornetan, y a déjà accueilli plus de 2000 personnes et l'on a enregistré 3450 nuitées. Les prévisions pour 1972 portent sur 7000 nuitées déjà réservées pour une grande part.

La fugue des élèves rate et c'est l'institutrice qui se mord les doigts...

De notre rédaction biennoise : Une jeune maîtresse d'école ménagère de Saint-Mier, âgée de 21 ans, qui enseignait à Bévillard, s'est embarquée à Bienne récemment, à bord de son automobile en compagnie, de trois écoliers de 14 et 15 ans, domiciliés à Bévillard, et de deux amis de 18 ans. A Genève un des aînés quitta l'équipe et c'est à cinq qu'on traversa la frontière. Le lendemain on se trouvait à Nîmes où la

jeune enseignante déposa ses amis en leur remettant 300 fr. puis elle regagna la Suisse. Les parents ne voyant pas revenir leurs enfants s'inquièrent. A la suite des renseignements fournis par la police française qui avait appréhendé les jeunes gens, on réussit à élucider le mystère. On interrogea la jeune fille qui, après bien des hésitations, raconta l'aventure.

Il y a quelques semaines la maîtresse ménagère faisait la connaissance de trois élèves de l'école de Bévillard. Ces derniers lui demandèrent de leur donner des leçons d'anglais et elle accepta.

Au cours des premières leçons ces garçons se confièrent à elle estimant qu'ils étaient mal compris de leurs parents et de leurs maîtres et qu'ils avaient l'intention de mettre fin à cette situation et de fuir en Espagne.

Pensant que, de toute façon ces garçons allaient fuir le domicile paternel elle décida de les aider plutôt que de les annoncer à la commission d'école ou à la police. Le marché fut conclut à la condition que lorsqu'ils seraient là où ils désiraient aller, ils écriraient régulièrement à leurs parents et à elle-même.

Elle préféra les amener en France dans sa propre voiture plutôt qu'ils ne pratiquent l'auto-stop. Mal lui en prit puisqu'à Nîmes les trois garçons furent appréhendés par la police. Deux d'entre eux furent rapatriés par les soins de l'ambassade le quatrième n'est pas encore de retour mais ne saurait tarder.

L'inspecteur des écoles a suspendu la jeune fille de ses cours en attendant que cette affaire s'éclaircisse.

Ad. G.

ÉVILARD

Le bureau communal cambriolé

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi inconnu s'est introduit par effraction dans le bureau communal d'Évilard. Après avoir trouvé la clef du coffre-fort il a fait main basse sur une somme de 2000 francs. Ayant remis la clef en place, il a pris la fuite. La police enquête.

VAUFFELIN

Grave accident de travail

(c) Hier à 15 h 45 un camion tractait sur la route de Vauffelin un petit rouleau compresseur. Ce dernier était relié au camion au moyen d'une corde qui, pour des motifs que l'enquête établira, cassa. Le véhicule tracté se mit à zigzaguer, et M. Baetdino Abdilgazi qui se trouvait dessus fut projeté sous la lourde machine. Grièvement blessé à la tête, il a été immédiatement conduit à Berne.

PORRENTRUUY

Passante blessée

(c) Mlle Marie Corbat, de Vendincourt, âgée de 78 ans, qui traversait la rue hier matin à proximité de l'hôtel de ville, en dehors d'un passage pour piétons, a été renversée par une voiture française. Elle a été hospitalisée. Elle souffre d'une fracture d'une clavicule et peut-être d'une fracture du crâne.

MOUTIER

Au conseil de ville

Lundi soir le conseil de ville a procédé à la nomination de membres de différentes commission et du concierge de l'école des Prés-Zuber. Le crédit de 240.000 fr. pour la prolongation du chemin de Vugneule et celui de 120.000 fr. pour le déplacement de la ligne à haute tension ont été accordés. Par contre une demande de 1.200.000 fr. pour la construction de deux halles de gymnastique a été retirée. La modification du règlement des pompiers est renvoyée tandis que l'arrêté relatif au poste de commandement pour la protection civile a été accepté. Diverses réponses à des interventions ont mis fin à cette laborieuse séance.

Informations horlogères

Evolution des exportations horlogères

Durant les neuf premiers mois de 1971, les exportations suisses de montres ont atteint une valeur de 1.424,2 millions de fr., contre 1.389 millions durant les neuf premiers mois de 1970, ce qui représente une augmentation de 2,5%. En quantité, les exportations de montres ont porté sur 34 millions 855.394 pièces pendant les trois premiers trimestres de 1971, contre 35.700.249 pièces durant la période correspondante de 1970. Ce qui équivaut à une diminution de 2,4%. On peut donc constater, comme il y a une année, une nouvelle augmentation du prix moyen des montres exportés.

Durant les neuf premiers mois de 1971, les pays d'Europe ont importé des produits horlogers suisses à concurrence de 703,9 millions de fr., contre 652 millions

de notre correspondant :

Le directeur de l'instruction publique, M. Max Aebischer, a fait hier une déclaration importante en répondant à une motion de M. Jacques Morard (PDC) qui demandait la révision de la loi sur l'enseignement secondaire pour permettre la décentralisation de l'enseignement gymnasial. Il a déclaré qu'un nouveau centre devra être créé à Bulle pour desservir la Gruyère, la Veveyse et une partie de la Glâne. M. Aebischer a souligné qu'il s'agit non seulement de décongestionner le collège Saint-Michel et l'académie Sainte-Croix. Une première décentralisation de l'enseignement gymnasial s'impose dans le sud du canton. Les districts de la Sarine, de la Singine, du Lac et de la Broye, ainsi qu'une large part de la Glâne peuvent encore être normalement desservis par les établissements existants, puis par la future réalisation de la Villa Saint-Jean.

L'ouverture de la section gymnasiale de Bulle pourra avoir lieu en automne 1973, date de l'achèvement de la construction de la nouvelle école secondaire de la Gruyère. Il s'agira d'une « hospitalité provisoire », pendant qu'on inventoriara les besoins, puis qu'on passera à la construction. Le développement du gymnase du sud sera progressif. Les frais seront à la charge de l'Etat. Le Grand conseil sera évidemment appelé à se prononcer.

AUTRES OBJETS

M. Jean-Claude Bardy (rad) a posé au Conseil d'Etat une question écrite sur les événements à la faculté de théologie.

COLLÈGE SAINT-MICHEL

Démission collective du conseil des élèves

De notre correspondant : La révision du règlement du collège Saint-Michel n'aura pas été sans heurts assez violents. Lundi, l'abbé André Bise, recteur, dénonçait les agissements, à l'intérieur du collège, d'un groupe clandestin dit « Cercle gracchus ». Ce groupe avait notamment diffusé un tract qualifié de sub-

versif, appelant les élèves à lutter contre le règlement.

Un communiqué publié hier soir, signé par le président de l'assemblée générale des élèves, Bernard Schenauwly, annonçait sa démission et celle du conseil des élèves, en bloc.

Selon les représentants des élèves, la démission est motivée par le fait que l'assemblée générale se trouverait dans l'impossibilité de travailler, les autorités du collège refusant de tenir compte des revendications essentielles.

Les élèves se réfèrent à la réponse du recteur au « Cercle gracchus » pour déclarer qu'une censure restreint les possibilités d'information, et que la liberté d'opinion et d'expression n'est pas respectée. L'assemblée générale leur paraît manquer d'indépendance et dépendre trop des autorités, « ce qui lui rend impossible toute prise de position contre les autorités en faveur des élèves ». Les élèves n'acceptent pas que l'assemblée générale n'ait qu'un droit de proposition.

Le président de l'assemblée générale et le conseil des élèves estiment donc qu'ils sont dans l'impasse et se refusent à cautionner une assemblée qui est dans l'impossibilité de remplir sa fonction de défense des intérêts des élèves.

« Nous démissionnons en espérant que le dialogue reprendra une fois sous de meilleurs auspices », déclarent les représentants des élèves qui demandent la formation d'un organe tripartite (professeurs, parents et élèves) ayant pouvoir de décision pour les questions importantes. »

FRIBOURG - FRIBOURG

GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS DÉCENTRALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

de notre correspondant :

Le directeur de l'instruction publique, M. Max Aebischer, a fait hier une déclaration importante en répondant à une motion de M. Jacques Morard (PDC) qui demandait la révision de la loi sur l'enseignement secondaire pour permettre la décentralisation de l'enseignement gymnasial. Il a déclaré qu'un nouveau centre devra être créé à Bulle pour desservir la Gruyère, la Veveyse et une partie de la Glâne. M. Aebischer a souligné qu'il s'agit non seulement de décongestionner le collège Saint-Michel et l'académie Sainte-Croix. Une première décentralisation de l'enseignement gymnasial s'impose dans le sud du canton. Les districts de la Sarine, de la Singine, du Lac et de la Broye, ainsi qu'une large part de la Glâne peuvent encore être normalement desservis par les établissements existants, puis par la future réalisation de la Villa Saint-Jean.

L'ouverture de la section gymnasiale de Bulle pourra avoir lieu en automne 1973, date de l'achèvement de la construction de la nouvelle école secondaire de la Gruyère. Il s'agira d'une « hospitalité provisoire », pendant qu'on inventoriara les besoins, puis qu'on passera à la construction. Le développement du gymnase du sud sera progressif. Les frais seront à la charge de l'Etat. Le Grand conseil sera évidemment appelé à se prononcer.

Il a demandé que le Grand conseil soit renseigné au cours de cette session.

Les députés ont accepté (non sans grincer des dents puisque la construction a déjà commencé) un crédit de 2.320.000 francs pour le premier équipement du centre d'entretien de l'automobile et d'une partie des routes cantonales, à Granges-Paccot.

Dans «l'affaire Morger», le Grand conseil a rejeté une série de requêtes de M. Morger, dont l'une au bulletin secret, par 77 voix contre 15.

Le projet de décret fixant le taux de

l'impôt cantonal 1972 a été accepté. Il n'y est rien apporté de nouveau.

Le directeur de la santé publique, M. Paul Genoud, a répondu à une question écrite de M. Arnold Schrago (sop) concernant la tarification médicale. Il a rappelé qu'à la suite de l'échec des pourparlers entre médecins et caisses-maladie, le Conseil d'Etat a promulgué un tarif-cadre qui est entré en vigueur le 1er septembre dernier. Une commission paritaire sera prochainement nommée pour traiter des conflits et contestations d'honoraires.

M. G.

HASCHISCH, LSD ET MORPHINE: 33 personnes impliquées à Fribourg

De notre correspondant :

Vingt-et-un jeunes gens et 12 jeunes filles, âgés pour la plupart de moins de vingt ans, ont été entendus par la police de Fribourg, dans une période allant de la mi-septembre à fin octobre. Tous sont impliqués dans une même affaire de drogue, selon un communiqué diffusé par la police de sûreté.

Treize d'entre eux ont été détenus préventivement durant la durée de l'enquête.

Ces jeunes gens avaient utilisé non seulement du haschisch, mais encore du LSD et de la morphine. On précise que dans sept cas, des jeunes des deux sexes, âgés de 15 à 20 ans, se sont injectés par voie intraveineuse, des produits ou médicaments contenant de la morphine et d'autres substances. La plupart des injections ont été pratiquées sans aucune précaution hygiénique, ce qui, déclare la police, « démontre bien le degré d'inconscience des jeunes qui ont usé de cette pratique ». Les magistrats compétents engageront des poursuites pénales.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

* LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL * L'EXPRESS

* Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 10.50 (* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité :

No postal :

Signature :

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL



DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

Rien à redire à l'auto

nous-mêmes en avons une



Automobile et chemin de fer
la solution idéale, qui offre
le maximum de mobilité et d'indépendance
et qui permet tous les départs,
tôt le matin, par la neige et le verglas,
après les réjouissances.

Un abonnement pour demi-billets
valable un mois, par exemple, et assorti d'une carte complémentaire
pour 5 jours d'abonnement général (1^{re} classe) coûte 155 francs
Chaque jour d'abonnement général, qui donne droit
à un nombre de courses illimité, revient donc à 31 francs
(sans compter les demi-billets le reste du mois).

CFF

Le Rêve

LE GAZ NATUREL ARRIVE!

Il est donc grand temps d'envisager l'échange de votre ancienne cuisinière, en profitant du rabais spécial, allant jusqu'à 40 %

Mais voyez d'abord « LE RÊVE » la grande marque suisse, de conception si moderne et si pratique. Des appareils qui ont longue vie!

Les derniers modèles sont exposés en permanence chez les dépositaires



Tél. 31 12 43
Parcage en face des magasins

COPO NEUCHÂTEL

A nos sociétaires:
le BON N° 27
vous donne droit à la
DOUBLE RISTOURNE
sur un achat (un passage à la caisse)

Savoie-Petitpierre s.a.
**SEUL SPÉCIALISTE
TOUT POUR L'ENFANT**
+
Escompte 5% sur prix non imposés
Seyon 1 NEUCHATEL

OFFRES COMMERCES DEMANDES

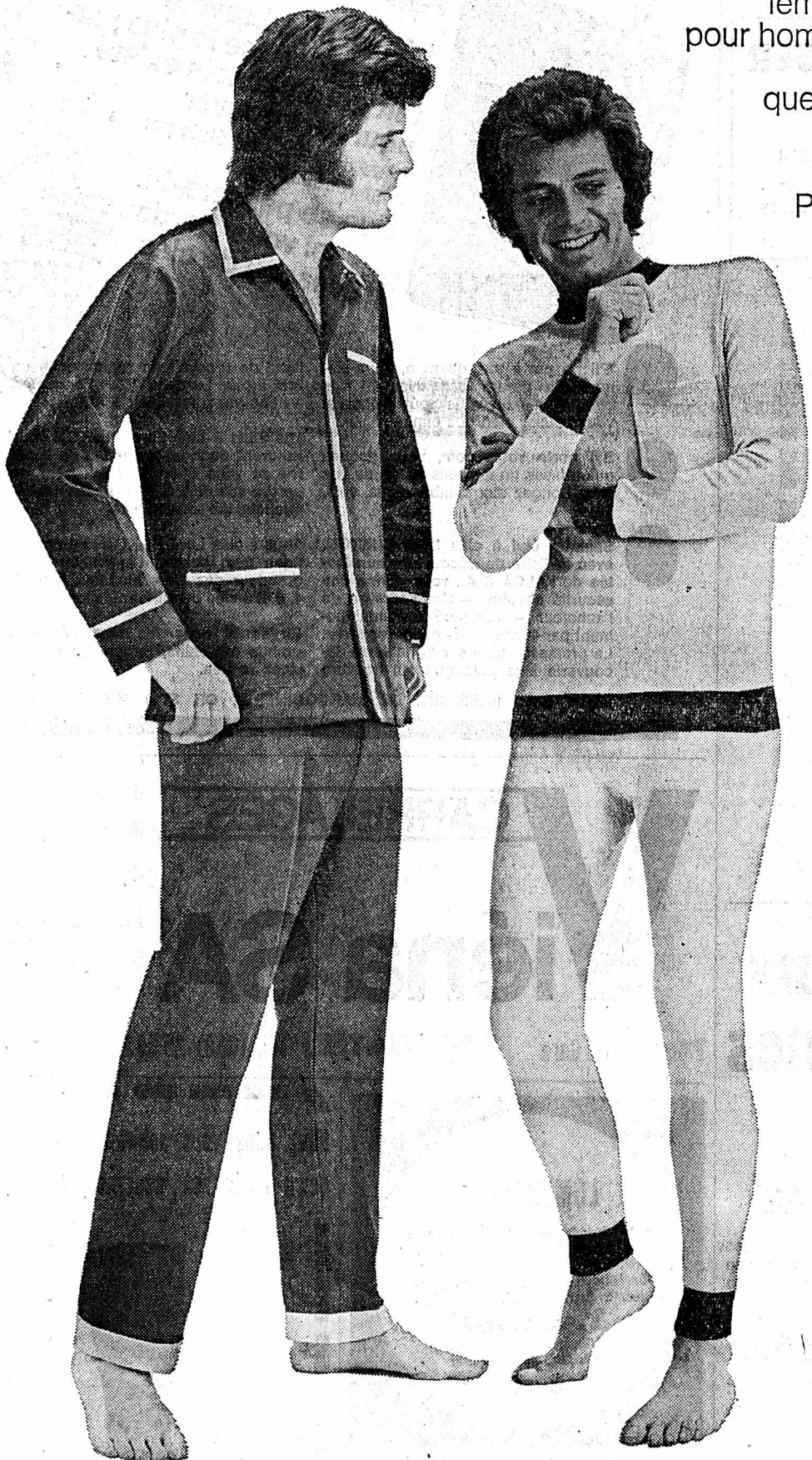
A remettre
EXCELLENTE AFFAIRE
argenterie, cristaux, porcelaine, trousseaux et divers.
Clientèle en Suisse:
privés - hôtels - cliniques, etc.
Collaboration et grandes facilités seraient accordées.
A commerçant ou couple sérieux, occasion unique est donnée de se créer une situation indépendante et rémunératrice.
Demander renseignements, sans aucun engagement, sous chiffres P 900 300 N, à Publicitas, Neuchâtel.

**Les femmes
savent mieux
choisir les pyjamas
pour messieurs!**



Et les hommes leur font confiance. La preuve: nombreuses sont les femmes qui achètent des pyjamas pour hommes dans les magasins Migros. Car elles savent ce que les hommes préfèrent.

Par exemple: ces deux pyjamas.



...en pur coton, mercerisé et sanforisé, facile à entretenir grâce au Bancare (il est vite lavé, sèche rapidement et ne doit pas être repassé). Couleurs modernes avec bordure contrastée. Tailles I-III (46-56)

18.-

...en tissu éponge, douillet et agréable (coton/HELANCA-Stretch) tailles: petite, moyenne et grande

22.-

**MARCHÉS
MIGROS**

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Article 666 Fr. 64.50
Blanc et noir
Modèle souple en fine dentelle nylon de Munchwilten. Devant, plaque de perlon soutient le ventre et adoucit les formes. Dos américain.

Article 666/8 Fr. 57.50
Blanc, noir, noisette, marron
Même exécution que l'article 666 mais en dentelle plus fine.

Fabricant :
LA GAINE
viso
2072 Saint-Blaise.

Gonset
armourins
neuchâtel

La Cité

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHATEL

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Raymond, 5, Saint-Honoré, à Neuchâtel.

Coupon envoyer à:
Addo SA
Binzmühlestrasse 94
8050 Zurich

Régisseurs et propriétaires d'immeubles

Pour l'étanchéité des balcons, des terrasses, des bassins. Pour l'isolation des murs, des caves. Pour la protection et l'imperméabilisation des sols. Nous sommes à votre service avec des produits de très hautes qualités. Travail immédiat, garanti.

Ecrire à:
Slimex S.A.
1619 Châtel-Saint-Denis.
Tél. (021) 56 72 75.

$$\frac{cop \times int}{1200} \times \frac{1}{1 - \left(1 + \frac{P}{1200}\right)^n}$$

Pas de problème pour Addo-Sharp CS-363 P:
Programmable. Cartes magnétiques programmées avançant à une cadence de 144 pas. Capacité de 16 chiffres (Underflow system). 7 mémoires véritables.

Pour calculs de racines et de formules, multiplications et divisions continues, calculs mixtes, élévations au carré ou autre puissance et calculs compliqués en chaîne de toutes sortes. La calculatrice idéale pour les ingénieurs, les techniciens, les chimistes et les statisticiens.

Addo SA
8050 Zurich, tél. 01 46 59 60
3000 Berne, tél. 031 46 13 22
1000 Lausanne, tél. 021 22 96 55
6500 Bellinzona, tél. 092 5 70 78
1205 Genève, tél. 022 24 99 72

ADDOSHARP

Veillez m'adresser la documentation sur ce modèle - sur les calculatrices micro - sur les calculatrices à impression.

Nom, Adresse

LA BRODERIE
est
notre spécialité

VOYEZ EN VITRINE les deux
MAGNIFIQUES TABLEAUX
brodés par une cliente.
Nappes, coussins, panneaux.
Création de notre brodeuse.
A la Reine Berthe
Dberdon

VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE FLEURS SÉCHÉES au Garden Center Roger Blondel 1026 Denges
Tous les jours de 7 h à 18 h.
Dimanche de 1 h 30 à 17 heures.

Mariage
Veuf, 46 ans, sérieux, bonne situation, désire faire la connaissance de demoiselle, ou dame sans enfants, en vue de mariage.
Ecrire sous chiffres GH 2621 au bureau du journal.

FAN

L'ANNONCE
efficente devient facilement un
COUP DE CLAIRON

si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

« Un toit sur sa tête », thème du congrès de l'ASPAN
Logement: le conseiller fédéral Brugger fait le point sur un certain malaise...

BERNE (ATS). — En présence du conseiller fédéral Brugger, chef du département fédéral de l'économie publique, l'Association suisse pour le plan d'aménagement national (« Aspan »), sous la présidence du conseiller aux Etats Rohner, de Saint-Gall, a tenu mardi à Berne un congrès sur le thème « aménagement du territoire, équipement et construction de logements ».

malaise qui règne actuellement dans le domaine de l'habitat ne peut plus être éliminé avec les moyens actuels de l'encaissement de la construction de logements. Le rôle de la Confédération consiste à prêter main-forte aux cantons, aux communes et à l'économie privée.

Dans son allocution le conseiller municipal Maurer, de Zurich, a vigoureusement condamné les communes des grandes agglomérations qui réservent leurs terrains à bâtir aux « magnats de l'économie ».

Une telle politique crée des oasis fiscales pour les privilégiés et empêche la construction d'immeubles locaux.

Dans son discours, le conseiller fédéral Brugger a déclaré que la remise en vigueur du droit de nécessité aboutirait à un véritable dilemme. D'une part, on ne peut nier que certains propriétaires, et surtout des sociétés immobilières, agissent sur un mépris du sens des devoirs sociaux. D'autre part, il serait inique de renoncer à tout ce qui peut freiner la production. Or, on a constaté que les dispositions les plus efficaces pour protéger les locataires n'ont jamais incité personne à construire un seul appartement. Elles ont même empêché parfois de réaliser certains projets. Les nombreuses expériences faites sous l'empire de l'ancien droit sur les loyers n'étaient pas particulièrement réjouissantes, a déclaré le conseiller fédéral Brugger.

Environ un million de nouveaux appartements ont été construits en Suisse depuis la dernière guerre mondiale, ce qui veut dire que leur nombre a doublé en l'espace d'une génération. « Avec une production annuelle de 9 à 10 logements pour 1000 habitants, la Suisse occupe une situation de pointe dans les comparaisons internationales. D'autre part, avec 7 pour cent du produit national brut, nous investissons dans la construction de logements plus que n'importe quel autre pays d'Europe », a précisé le chef du département fédéral de l'économie publique.

LA GARANTIE N'EST PAS TOUT

Mais la garantie n'est pas tout, l'élément qualitatif joue également un rôle. « Je pense ainsi à la situation, à l'équipement, à la grandeur et au prix d'un appartement ». Un aménagement du territoire sur l'échelle nationale et une politique régionale fondée sur des réalités économiques devraient permettre de réaliser des progrès.

En ce qui concerne le rôle de l'Etat en matière de politique du logement, le conseiller fédéral Brugger est d'avis que « la politique du logement doit avoir pour premier but de permettre au plus grand nombre de familles et de particuliers d'assumer eux-mêmes leurs responsabilités, que ce soit comme locataires ou comme propriétaires. Pour cela, il faut accroître l'offre d'appartements, particulièrement d'appartements à bon marché ».

Enfin, a déclaré M. Brugger, « une large diffusion de la propriété en général et de la propriété par étage en particulier est vivement souhaitable dans notre situation sociale et économique et devrait être encouragée ». Pour sa part, M. J. Babel, président du Conseil d'Etat de Genève, a parlé des tâches des autorités cantonales en matière de construction de logement et d'équipement. Le nouvel article 34 de la Constitution fédérale va restreindre les compétences des cantons au profit de l'autorité fédérale: la diversité des conditions démographiques, économiques ou sociales rend nécessaires des solutions diversifiées entre les cantons.

Le Saint-Gothard ouvert au trafic

GENÈVE (ATS). — Le Touring Club de Suisse et l'Automobile Club de Suisse commencent ce jour le col du Saint-Gothard est à nouveau ouvert à la circulation. Les voitures doivent obligatoirement être équipées d'une manière adéquate. La nuit, le col restera fermé de 18 heures à 8 heures.

Achats de terrains par la Confédération
Fonctionnaire fédéral arrêté puis relâché

LAUSANNE (ATS). — Un fonctionnaire du service fédéral des immeubles — dépendant de l'administration fédérale des finances — a été arrêté vendredi dernier sous l'accusation de corruption passive, révèle un quotidien lausannois dans son édition de mardi. Il a été libéré samedi, après avoir été longuement interrogé, et après que son appartement eut été l'objet d'une fouille approfondie. La police fédérale, qui avait mené l'opération sur l'ordre du procureur général de la Confédération, n'avait pas recueilli des preuves suffisantes pour que ce fonctionnaire puisse être inculpé.

Rappels encore que dans sa réponse aux accusations émises, lors de la session d'automne du Conseil national, par M. L. Baechold et Teusch (pai-VD), le conseiller fédéral Celio, chef du département des finances et des douanes, dont dépend le service des immeubles de la Confédération, avait déclaré ne pas admettre les reproches adressés à ses fonctionnaires et s'était indigné que l'on mette en doute leur probité sans l'ombre d'une preuve.

M. Celio avait également rappelé qu'en 1970, les achats de terrains par la Confédération ont porté sur 11.202.000 mètres carrés, pour une somme globale de 171 millions de francs. On peut toujours, avait-il observé, affirmer qu'un terrain a été payé trop cher, compte tenu du renchérissement constant que l'on observe depuis de nombreuses années.

Ecoute téléphonique et immunité

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée de l'examen de l'initiative concernant l'écoute téléphonique et l'immunité, initiative déjà approuvée par le Conseil national, a siégé à Berne.

Après une discussion approfondie de tous les problèmes en question, la commission a décidé à l'unanimité d'entrer en matière. Lors de l'examen de détail, elle a adopté en principe le texte proposé à l'origine par la commission du Conseil national: ce texte ne régleait que la question de l'écoute téléphonique. Elle a repoussé en revanche le texte élargi approuvé par le Conseil national et qui traitait également d'autres mesures provisoires de l'instruction pénale.

La commission a apporté quelques modifications de peu d'importance au texte proposé par la commission du Conseil national.

Mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire

BERNE (ATS). — La loi sur l'aménagement du territoire qui est en préparation ne pourra produire pleinement ses effets qu'après un certain temps, même si les Chambres fédérales la traitent avec diligence. Diverses constatations ont, cependant, démontré que certaines mesures préventives doivent être prises sans délai, dans le sens d'un libre maintien de territoires.

Le Conseil fédéral a décidé le 10 novembre, d'inviter les cantons, les partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale et les organismes se vouant à l'aménagement du territoire et à la protection du paysage à se prononcer, d'ici à la fin décembre 1971, au sujet d'un projet d'arrêté fédéral instaurant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire.

Le projet prévoit que les cantons devront désigner des régions qui dans le cadre d'un aménagement à long terme, ne seront pas destinées à être construites et dans lesquelles des intérêts publics importants exigent une restriction de la construction. Les autorités cantonales de la police des constructions seront tenues, par l'arrêté fédéral, qui devra être déclaré urgent, de n'autoriser dans ces régions que des constructions agricoles et forestières, ainsi que celles liées à ces régions. D'autres autorisations ne sont pas exclues, mais elles devront être approuvées par un service fédéral.

Afin de préserver les intérêts particuliers dignes de protection, les cantons devront prévoir une procédure de dépôt des plans, d'opposition et de recours. Les décisions prises en dernière instance cantonale pourront être attaquées conformément aux dispositions générales de l'organisation judiciaire fédérale. L'article 22 quater forme la base de l'arrêté fédéral.

VAUD
L'industrie suisse des machines et la formation professionnelle

(c) Depuis quelques années, l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie et la Société suisse des constructeurs de machines donnent une conférence de presse pour l'ensemble du pays à Zurich, chaque année, au sujet de la formation professionnelle dans le domaine qui leur est propre.

Wittwer, administrateur-délégué et chef de la formation professionnelle de l'entreprise, ont exposé le problème de l'enseignement et du perfectionnement dans le métier, avec la collaboration de directeurs d'écoles techniques de la région lausannoise.

Parmi les invités, on notait la présence de MM. de Salis et Logos, sous-directeurs de Dubied et Cie S.A., à Couvet, et A. Bernasconi, directeur d'exploitation de Voumard Machines S.A., à la Chaux-de-Fonds.

Une fabrique va fermer ses portes

RENEUS (VD), (ATS). — « Chicorée S.A. », fabrique de chicorée et de sucrogés de café à Renens (VD), fermera ses portes le 30 novembre 23 de ses 27 collaborateurs ont déjà été licenciés et relégués dans d'autres entreprises de la région lausannoise.

Les partisans de la suppression estiment que la ligne n'est pas rentable et qu'il convient dès lors de la remplacer par un service direct d'autocars entre les villes d'Aigle et de Monthey, quitte à conserver le chemin de fer dans le val d'Illeize. Les partisans du maintien, au contraire, affirment qu'un service de cars ne saurait offrir les mêmes avantages qu'une voie ferrée — même si ce que pour le transport des marchandises, qu'une augmentation du nombre des voyageurs a d'ailleurs été enregistrée depuis l'ouverture du centre commercial de Monthey, et qu'en plus, la suppression de la ligne isolerait la grande commune d'Ollon.

Alors qu'Aigle et Monthey sont plutôt favorables à un remplacement du transport ferroviaire par un transport routier, la commune vaudoise d'Ollon et les communes valaisannes du val d'Illeize (dont la station touristique de Champéry) sont acquises à une rénovation technique du chemin de fer et de son matériel. Un comité d'action pour le maintien de la ligne a recueilli plus de 400 signatures en moins de deux semaines.

Information ou déformation

Sur les champs de foire de naguère, on faisait, moyennant finances, rire les visiteurs en leur présentant leur image reproduite dans divers miroirs déformants. Devant celui-ci, on prenait l'apparence d'une poire, d'une banane devant celui-là. Ce sont de semblables images que nous fournit le « Miroir du monde », à l'occasion de cette foire permanente ouverte à l'enseigne de la « Radio romande ». A cette différence près qu'au studio de la Sallaz, c'est toujours en direction et au profit de la gauche que s'exerce cette déformation.

Exagérons-nous en écrivant ceci? Que non pas, et pour justifier nos dires nous nous contenterons de mettre sous les yeux du lecteur, deux exemples extraits des émissions diffusées sous cette rubrique durant la première semaine de novembre.

Le 4 novembre dernier, une dépêche Reuter, transmise à toutes les rédactions de Suisse, y compris celle de La Sallaz, nous présentait le bilan des pertes subies par l'armée américaine au Viet-nam au cours de la semaine commençant le 28 octobre. Elles se bornaient à deux (2) tués, et le même communiqué faisait remarquer que depuis un mois, ces pertes n'avaient jamais excédé dix (10) morts

hebdomadaires, sur un effectif de 191.000 officiers, sous-officiers et soldats. Ces chiffres que l'on ne saurait contester nous démontrent que les Vietnamiens du Nord et leurs alliés du Vietcong ou FNL sont pour le moment réduits à l'impuissance stratégique et tactique. Eh bien, quelques heures plus tard, cette constatation du plus simple bon sens n'interdisait pas à un fanatique pélerin de Hanoi et, comme de juste, correspondant du quotidien gauchiste « Le Monde » de se livrer sur nos ondes à des déclarations aussi fracassantes que grotesques sur la situation politico-militaire dans l'ancienne Indochine française.

A l'en croire, la « vietnamisation » constituerait le « principal échec » du président Nixon, ainsi que l'aurait démontré, l'hiver dernier, la « défaite totale » subie par l'armée de Saigon, lors de son offensive du Bas-Laos, et ses présentes difficultés au Cambodge. C'est aux Américains que le président Thieu devrait sa triomphale réélection, alors que la Maison-Blanche aurait dû le lâcher depuis longtemps et patati et patata...

Certes, nous n'irons pas jusqu'à écrire qu'un Bas-Laos, les troupes saïgonnaises qui cherchaient à intercepter la piste Ho Chi-minh, aient remporté une « victoire

totale » sur leurs adversaires; il s'en faut même de beaucoup. On n'en remarquera pas moins qu'à la suite de cette entreprise, l'activité militaire du Vietcong et de ses alliés de Hanoi est tombée à un niveau jamais observé depuis l'offensive du Tét des premiers mois de l'année 1968.

De l'avis du correspondant cité, la « vietnamisation » serait un échec capital; selon M. Melvin Laird, secrétaire américain à la Défense, un réjouissant succès. Qui a tort? Ou a raison? Sans doute, l'un comme l'autre prêche pour sa paroisse, mais encore le second vient de tirer les conséquences logiques de ses affirmations, en proposant au président Nixon de porter de 15.000 à 20.000 hommes l'effectif des troupes américaines retirées mensuellement du Viet-nam. Ce qui nous porte à lui donner raison.

Si la foi du fanatique n'emportait pas au-delà des limites du bon sens le correspondant du « Monde », nous le taxerions d'imposture. Mais si son aveuglement doit lui valoir les circonstances atténuantes, nous n'en trouvons aucune qu'on puisse invoquer en faveur des réalisateurs du prétendu « Miroir du monde »: une fois de plus, ils ont manqué à leur devoir d'objectivité.

(à suivre) Eddy BAUER

Une loi sur la jeunesse soumise aux Valaisans

Le canton de Neuchâtel cité en exemple

De notre correspondant :

Samedi et dimanche, le peuple valaisan devra se prononcer sur trois objets touchant directement la jeunesse: adhésion du Valais au concordat romand, nouvelle loi scolaire conférant au Grand conseil certaines compétences liées au cycle d'orientation et surtout une nouvelle loi créée pour protéger la jeunesse et l'enfance.

Mardi, M. Arthur Bender, conseiller d'Etat, entouré de son principal collaborateur M. Perraudin, chef de service, et de M. Mermod, directeur d'une maison d'éducation de jeunes, a parlé à la presse de la jeunesse valaisanne et des soucis qu'elle lui donne dans certains secteurs.

CRÉATION D'UN OFFICE CANTONAL

La nouvelle loi est appelée « loi sur la protection des mineurs ». Elle est en chantier depuis de longues années. Cela fait

plus de quinze ans que certains députés, à commencer par le conseiller fédéral Bonvin, à l'époque simple parlementaire cantonal, en réclament la naissance.

Le point essentiel de cette loi est la création d'un office cantonal chargé des jeunes. Actuellement, aucune institution cantonale ne s'occupe officiellement en Valais de l'enfance et de la jeunesse. Certes, les chambres populaires des communes sont responsables des mineurs de leur région. Mais ces chambres sont débordées de travail, mal renseignées, démunies d'argent et souvent fort empruntées pour agir avec efficacité au sein de familles qui leur sont trop proches. M. Bender a loué le travail de tous les responsables de ces chambres, mais a reconnu qu'un tel organisme est aujourd'hui « dépassé, déphasé ».

Le nouvel office assurera la liaison entre les Chambres et les tribunaux, les homes,

les familles ou les responsables des deniers de l'Etat lors de financement.

DES OMBRES...

Certains responsables de la jeunesse valaisanne qualifient la situation actuelle dans le canton de « littéralement désastreuse », faute d'une législation efficace. On compte plus de 120 naissances illégitimes par année dans le canton. La courbe des divorces monte (50 par an contre une vingtaine ces années passées). Les centres d'accueil sont insuffisants. Les subventions sont trop faibles. La drogue multiplie ses ravages. On a vu des repris de justice prendre même en charge des enfants et abuser d'eux, etc. La nouvelle loi ne sera pas une panacée mais elle permettra de résoudre bien des maux.

L'EXEMPLE DE NEUCHÂTEL

Au terme de cette conférence de presse, M. Bender a souligné l'effort déployé depuis de longues années dans tous les cantons romands dans ce domaine. Il cite en exemple notamment le canton de Neuchâtel dont la loi sur les mineurs date de 1945 déjà et dont le Valais, bien en retard hélas dans ce domaine, s'est inspiré avec profit.

M.F.

Droque en Valais: une vingtaine d'arrestations

(c) Mardi au cours d'une conférence de presse portant sur la nouvelle loi sur la protection des mineurs » M. Arthur Bender, chef du département de justice et police à l'Etat du Valais, informa incidemment les journalistes que ses agents venaient, quelques heures plus tôt, de pénétrer dans un véritable « nid de la drogue ».

La police a surpris en effet tout un groupe de jeunes gens et jeunes filles fumant du haschisch dans un endroit retiré dans un village du Haut-Valais. La

police a procédé à huit arrestations. — Nous menons une enquête serrée, a poursuivi M. Bender, dans l'espoir d'arrêter le responsable principal à savoir celui qui a fourni à tous ces jeunes la marchandise prohibée.

Mardi soir, on apprendit de même source que douze autres jeunes gens, également impliqués dans cette affaire, avaient été arrêtés.

Une vingtaine d'arrestations ont donc été opérées dans cette affaire. La marchandise provenait de Zurich.

Vigneron tué par une dalle

(c) Mardi, en fin de matinée, un vigneron de Riddes, M. François Crettenand, 59 ans, de Leytron, travaillait dans la localité. Il était occupé à la construction d'un mazot près du grand rocher se trouvant non loin de la route reliant Leytron à Saillon. M. Crettenand déplaça une grosse dalle qui, finalement, alla s'écraser sur lui. Le malheureux fut tué sur le coup.

SUISSE ALÉMANIQUE

Etudiants et journaliste acquittés à Saint-Gall: pas d'atteinte concrète à la sécurité militaire

SAINT-GALL, (ATS). — La première division du tribunal d'arrondissement de Saint-Gall a acquitté mardi deux étudiants et un journaliste qui avaient été accusés de provocation et d'incitation. Les accusés se sont vu imputer la responsabilité d'un article paru dans la revue « Roter Gallus » de novembre 1970 qui comprenait un texte de Wolfgang Borchert assorti d'un commentaire intitulé « il n'y a qu'une chose à faire: dire non ».

Le ministre public fédéral considéra l'incitation à la désobéissance militaire surtout dans le fait que face au texte de Borchert était dessiné un char d'assaut avec la croix suisse et que sur la même page avait été imprimé un article contre les tribunaux militaires, illustré d'un dessin représentant deux poings brisant une arme, ainsi que l'insigne des objecteurs de conscience allemands.

On reprocha donc aux accusés d'avoir offensé un demi-million de soldats, de vouloir la destruction de l'ordre social et des

institutions qui le soutiennent, d'être contre le mariage et pour l'amour libre ainsi que de lutter contre les autorités, les lois, l'Eglise et l'armée.

L'avocat de la défense, le conseiller national Gerwig, de Bâle, bâtit sa plaidoirie sur le droit à la liberté de presse et la liberté d'expression reconnu par la Constitution. L'article 276 du Code pénal suisse souligna la défense, implique une atteinte concrète à la sécurité militaire. Or, l'article en question présentait la situation qui règne actuellement dans le monde et n'incitait pas intentionnellement à la désobéissance.

La revue « Roter Gallus » est publiée sous la direction d'ouvriers socialistes, d'apprentis, d'écoliers et d'étudiants. Les accusés, qui d'ailleurs ne sont pas des objecteurs de conscience, ont, par solidarité, pris la responsabilité de cette publication. Mais, comme le cas n'est pas soumis au droit pénal de la presse, les accusés, conclut la défense, ne peuvent être condamnés.

Aéroports européens: Klotten avance de deux rangs

ZURICH (ATS). — L'aéroport de Klotten occupe, si l'on considère le nombre des voyageurs, le dixième rang des aéroports européens, et si l'on prend en considération le tonnage du fret aérien enregistré, cet aéroport arrive en 7me position. Ces chiffres montrent que l'aéroport a connu un accroissement appréciable puisqu'il a, en une année, avancé de deux rangs. C'est surtout l'augmentation du trafic à destination de Madrid et de Palma qui est la cause de ce développement. Ces renseignements ont été fournis par une enquête entreprise par une communauté de travail des aéroports allemands. Le plus grand concurrent de Klotten est l'aéroport de Francfort, qui depuis la mise en service de ses nouveaux bâtiments, connaît un développement rapide. Les passagers qui ont emprunté l'aéroport zuricois étaient au nombre de 4.1 millions en 1969, et en 1970, leur nombre s'élevait à 4.5 millions. Pour sa part, le tonnage du fret est passé, pendant la même période, de 86.000 à 96.000 tonnes. Par comparaison, le fret enregistré sur l'aéroport de Francfort est passé de 8 millions de tonnes en 1969 à 9,3 millions de tonnes en 1970.

Explosion dans une usine de produits chimiques à Muttenz: quatre blessés

BALE (ATS). — Mardi matin, un fût d'acier contenant un produit synthétique intermédiaire a explosé dans un entrepôt souterrain d'un laboratoire d'essai de Ciba-Geigy-Werke Schweizer-Halle A.G. à Muttenz.

L'alerte à la fumée a été déclenchée automatiquement et l'évacuation du local souterrain a été immédiate.

Cependant, un chef de secteur a vu une jambe cassée et a été transporté à l'hôpital. Trois travailleurs blessés ont reçu des soins à l'infirmerie de l'usine.

Le mélange chimique contenu dans le fût s'est chauffé sous l'effet d'une réaction spontanée dont les causes ne sont pas encore connues. La police a ouvert une enquête. La direction de Ciba-Geigy a fait savoir qu'il n'y avait aucun lien entre la pollution de l'air constatée lundi soir à Bâle et l'explosion de mardi matin.

Les « rockers » sèment la terreur à Altdorf

(c) Ce n'est que mardi que la police cantonale uranaise a rompu le silence concernant le siège dont a été victime au cours du week-end le poste de police d'Altdorf. Une quarantaine de « rockers » vêtus de leurs habits traditionnels, ont semé la terreur à Altdorf, en attaquant des passants, en exigeant des rançons et en endommageant des véhicules.

Les plaintes affluèrent en grand nombre au poste de police, plusieurs agents étant dépêchés sur les lieux, où ils arrêtèrent une demi-douzaine de jeunes gens.

L'analyse d'un drame



(c) Actuellement, un livre suscite bien des commentaires en Valais: « Une soutane aux orties » le dernier roman de Maurice Zermatten.

L'écrivain séduisant avait terminé son manuscrit depuis près d'une année. Il l'a sorti enfin de ses tiroirs. Ce livre de près de 320 pages aborde le drame de tous les prêtres qui ont déserté l'Eglise. Selon Maurice Zermatten quel que 28.000 à 30.000 prêtres ont quitté l'Eglise romaine au cours de ces dernières années. Tout cela suppose des milliers de tragédies aux contours divers, des cas de conscience déchirants. Question de foi, de célibat, de découragement, de quête d'une vérité plus tangible, allez savoir.

Visage de la femme, lumineux ou obscur, intriqué dans l'aventure de ces hommes dont il est difficile de se persuader qu'ils soient tout à fait comme les autres... écrit Zermatten. (Avipress M.F.)

Incendie à Troistorrents

(c) Un chalet a été complètement détruit par le feu dans la nuit de lundi à mardi à Troistorrents au-dessus de Monthey. Ce chalet appartenait à la famille de M. Dominique Martenet, habitant la localité. Il s'agit d'un bâtiment dont la construction était achevée tout récemment. On ignore les causes du sinistre mais il n'est pas exclu que l'incendie soit dû à une défectuosité de chauffage. Les dégâts dépassent 120.000 francs.

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Pour enfants :

ANORAK Nylon matelassé, avec capuchon, coloris assortis
de 2 à 16 ans de **12.- à 21.-**

PANTALON de ski hélanca de 2 à 16 ans à partir de **14.-**

MOUFLE norvégienne tricot main **4³⁰**

MOUFLE skai de 4 à 14 ans **6³⁰**

GANT skai de 4 à 14 ans **6.-**

GANT acryl, fillette de 3 à 7 ans **4⁶⁰**

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

DÈS DEMAIN



Qu'est-ce qui fait courir Jean-Louis Trintignant ? ...

un film naturellement, mais quel film !

un film dans lequel il joue le rôle d'un inspecteur de police qui mène l'enquête la plus difficile de sa carrière.

SANS MOBILE APPARENT

APOLLO

Tous les jours 15 h. et 20 h. 30
Samedi et dimanche 14 h. 45 et 20 h. 30



BATTERIES
20%
moins chères
Garantie 18 mois

(Contrôle de batteries gratuit avec appareils électroniques)

Accu-service
B. CHAPPUIS
Serrure - Corcelles
Tél. (038) 31 15 69
Succ. de M. D. Borel,
à Peseux



L'achat de chaussures de ski est un problème assez complexe. Alors faites confiance à des

spécialistes orthopédistes

qui sauront vous conseiller entre 40 modèles différents.

DESPLAND SPORT

2022 BEVAIX ☎ 46 12 46

Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20.000.-

- Pas de caution : Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____



Un piano ne s'acquiert qu'une fois dans la vie

Seuls un choix complet d'instruments en magasin, les compétences professionnelles du vendeur et la qualité des marques présentées, peuvent offrir les garanties nécessaires, la confiance et la sécurité à l'acheteur.

VENTE - LOCATION - ECHANGES
HUG & Co, musique, Neuchâtel.

GRAND CHOIX DE **PULLOVERS**

dames et messieurs chez

JUTZELER

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

CLOTURES J.-J. LUDI
Bois - Métal
Béton
Fer forgé
Neuf - Réparation
Rénovation
CORCELLES (NE)
Tél. (038) 31 76 78
ou (038) 41 26 15

AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer
☎ 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré
OPEL, SIMCA 1000, CAMION, TAXI sont à votre disposition
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 65

AF

Cuisinières à gaz ou électriques

Indésit - Le Réve - Siemens - Sarina - Rochat - Sauter, etc. à partir de Fr. 288.-
Forte reprise jusqu'à 140 fr.
Tous les nouveaux modèles sont là.
Discount du Vignoble

Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77, 2022 Bevaix.

Hôtel Schlossberg, Cerlier GRILL-ROOM

Selles de renne à la mode « Astor »
Civet de chamois à la façon des Grisons.
Civet de lièvre à la mode des chasseurs.

Hält warm
Tiene caldo
Tient chaud

Pour combattre les courbatures douloureuses, les coups de froid responsables de lombagos, de rhumatismes et de sciatiques

Portez une

TERMARIN

CEINTURE CHAUFFE-REINS EN LAINE

Renseignements et vente

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

Soirée particulièrement animée en championnat de ligue nationale

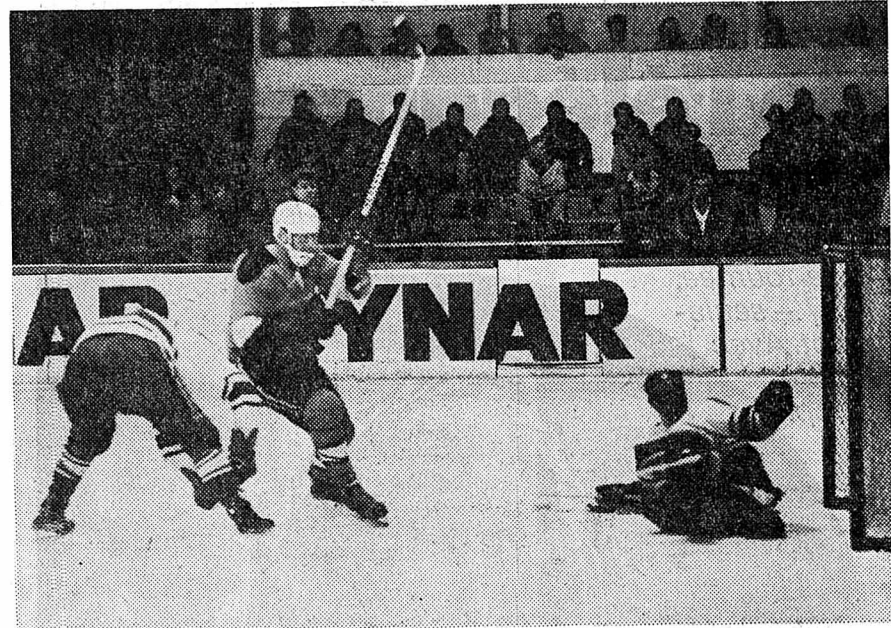
Neuchâtel encore plus brillant que Fribourg!

NEUCHÂTEL - FRIBOURG 4-1 (0-1 3-0)
MARQUEURS: Bourgeois 18me; Burkhardt 28me; Uttinger 44me; Sandoz 48me; Henrioud 60me.
NEUCHÂTEL: Nagel; Henrioud, Campeau; Divernois, Junod; Sandoz, Burkhardt, Schmid; H. Wittwer, Chevalley, Weid-

mann; Uttinger, Paroz, G. Wittwer. Entraîneur: Renaud.
FRIBOURG: Boschung; D. Waeber, Huggler; Hubscher, Soravia; P. Schmidt, R. Schmidt, Bourgeois; Achy, Meuwly, Piller; Bourqui, Horn, Etienne. Entraîneur: P. Schmidt.
ARBITRES: MM. Kubli (Urdorf) et Arcon (Winterthur).
NOTES: patinoire de Monruz; 2700 spectateurs. Glace excellente. Neuchâtel joue sans Racine (blessé). Mombelli est remplacé. Junod évolue en défense aux côtés de Divernois et Weidmann prend la place de Mombelli aux côtés de Chevalley. Fribourg joue sans Purro (blessé), remplacé par le junior Horn. A la 4me minute, Uttinger seul devant Boschung voit son tir arrêté par le gardien fribourgeois. Au deuxième tiers-temps Uttinger reste sur le banc (mesure disciplinaire de Renaud) et rejoindra dans la dernière période. A la 31me, tir de Piller sur le montant droit du but de Nagel. A la 37me, Bourgeois est expulsé pour cinq minutes (bagarre); la même punition interviendra à la 57me à Hans Wittwer. Pénalités: une fois deux minutes contre Neuchâtel plus cinq minutes à H. Wittwer; trois fois deux minutes contre Fribourg, plus cinq minutes à Bourgeois.

Indiscutablement ce fut un grand match. Le meilleur de la saison. Si la victoire fut longue à se dessiner la faute en incombe aux deux gardiens. Tant Boschung (dans la seconde moitié du match en particulier) que Nagel (dans la période initiale) ont marqué cette rencontre de leur brio. Ils s'opposent à des actions bien structurées de bonne facture qu'elles soient fribourgeoises ou neuchâteloises. Des actions dignes de deux équipes appelées à jouer un rôle prépondérant dans le présent championnat de ligue B. Du moins au vu de la rencontre d'hier soir.

Sur le plan individuel, il convient de relever la bonne prestation de Junod. Appelé à remplacer Racine, le jeune dessinateur neuchâtelois fournit un match plus que satisfaisant même si en deux occasions, il commit une « boulette » dont Roger Schmidt pour l'une, Bourqui pour l'autre ne surent exploiter — il est vrai que Nagel éfaucé ces deux erreurs avec maestria!



LE PREMIER. — Burkhardt marque magnifiquement le premier but pour Neuchâtel. Boschung en verra encore d'autres! (Apress - J.-P. Baillo)

Ligue A

Kloten - La Chaux-de-Fonds 4-6 (1-3, 1-0, 2-3); Langnau - Genève Servette 1-4 (0-0, 0-3, 1-1); Lugano - Viège 3-2 (1-0, 1-0, 1-2); Sierre - Ambri Piotta 3-4 (0-0, 0-2, 3-2).

Matches Bats
J. G. N. P. c. Pts

CLASSEMENT

1. La Chx-de-Fds	9	8	1	0	60	17
2. Ambri Piotta	9	6	1	2	43	28
3. Genève Servette	9	6	0	3	43	22
4. Kloten	9	5	0	4	45	39
5. Lugano	9	4	0	5	31	35
6. Langnau	9	4	0	5	31	48
7. Viège	9	2	0	7	20	38
8. Sierre	9	0	0	9	18	64

LIGUE B

GRUPE OUEST

Bienne - Fleurier 4-3 (0-0, 2-2, 2-1); Forward - Sion 6-1 (1-0, 4-1, 1-0); Lausanne - Villars Champéry 4-4 (1-1, 1-2, 2-1); Neuchâtel - Fribourg 4-1 (0-1, 1-0, 3-0).

Matches Bats
J. G. N. P. c. Pts

1. Forward	9	6	0	3	53	39
2. Bienne	9	5	2	2	43	36
3. Fribourg	9	5	2	2	34	28
4. Villars	9	5	1	3	35	31
5. Neuchâtel	9	5	0	4	36	33
6. Lausanne	9	3	2	4	28	31
7. Sion	9	2	1	6	31	43
8. Fleurier	9	1	0	8	23	42

GRUPE EST

Kusnacht - Lucerne 4-1 (2-1, 1-0, 1-0); Olten - Berne 2-2 (1-0, 0-1, 1-1); Uzwil - Davos 8-5 (2-2, 2-1, 4-2).

Classement: 1. Zurich 8/13 (50-21); 2. Berne, 9/13 (55-29); 3. Uzwil, 9/13 (46-39); 4. Olten, 9/12 (43-26); 5. Davos, 9/9 (41-40); 6. Coire, 8/5 (33-49); 7. Kusnacht, 9/4 (28-46); 8. Lucerne, 9/1 (19-65).

CONSTANT FORE-CHECKING

La victoire des Neuchâtelois est due, surtout, à un constant « fore-checking » qui eut pour effet de désorganiser les Fribourgeois au fil des minutes. Ne pouvant construire leurs actions comme ils l'entendaient depuis leur zone de défense (c'est le système qui leur réussit aux Augustins pour s'assurer le gain au match aller) ils devinrent nerveux, perméables, maladroits en fin de match, ce dont profitèrent les protégés de Renaud pour s'assurer la victoire; ils parvinrent même à marquer le dernier but en état d'infériorité numérique.

HAUT NIVEAU

Finallement, tout l'équipe de Renaud a travaillé et contribué au succès collectif. La meilleure preuve de la volonté de vaincre fut certainement fournie par Burkhardt: « bodychecker » à la ligne bleue fribourgeoise il tomba pour se relever aussitôt, se porter à la hauteur du but de Boschung et reprendre une passe transversale de Schmid. Résultat de cette action? Le but égalisateur... et le commencement de la fin pour Fribourg! Un Fribourg qui n'a nullement mérité mais qui a peut-être cru que la victoire lui tomberait comme un fruit mûr dans son gousset. Ce qui n'enlève rien à la performance de Neuchâtel à l'issue d'une rencontre d'un haut niveau compte tenu de la ligue B.

Le champion a dû traverser bien des difficultés avant de s'imposer

Kloten résiste longuement à La Chaux-de-Fonds

La suite des opérations devait donner tort aux pessimistes. Retrouvant tout à coup d'excellents moyens, les Zuricois tirèrent la drague haute aux visiteurs. Luttant pour chaque palet et pratiquant un « fore-checking » incessant, les protégés de Campbell mirent les Neuchâtelois dans le doute et c'est ainsi que Kloten réduisit la marge avant la fin du premier tiers-temps. La suite devint un véritable calvaire pour les Chaux-de-Fonniers. Ils ne purent, à aucun moment, ménager leurs forces. Il fallut donc attendre la fin de la rencontre, pour voir enfin les champions suisses faire la différence grâce, surtout, à leur plus grande précision. Bien que difficile, la victoire des Chaux-de-Fonniers est cependant méritée. Elle échoit à l'équipe la plus homogène, la plus organisée, la plus précise et la mieux préparée.

C'EST VENU!

Fribourg est ressorti mari de Monruz. Lui qui venait paré du titre — tout provisoire du reste — de « leader » du groupe romand de ligue B, le voilà reparti oreille basse. Sans le moindre point. Et cette défaite n'est nullement à comptabiliser au poste accident! C'est à la régularité que Neuchâtel s'est imposé. A Lausanne les « poulains » de Renaud avaient démontré que « ça venait ». Hier soir « c'est venu! » Certes, tout n'est pas parfait; il ne faudrait pas croire que Neuchâtel s'est hissé au sommet de la hiérarchie de la ligue B. Le chemin sera encore semé d'embûches. Mais hier soir, l'équipe a donné un plus juste reflet de ses possibilités. Et surtout — c'est le point essentiel à relever — la défense, sauf en quelques occasions, n'a jamais temporisé, le jeu en a gagné en rapidité.

TROIS BUTS D'AFFILÉE

La Chaux-de-Fonds a sué sang et eau pour venir à bout de Kloten qui a libéré son meilleur match de la saison. Pourtant, après 13 minutes, alors que les hommes de Bellotier menaient par 3 à 0, on ne donnait pas cher des chances des maîtres du lieu. Dominés techniquement, ces derniers s'étaient, en effet, montrés incapables d'inquiéter sérieusement Rigolet.

But victorieux de Bathgate à 2 secondes de la fin!

SIERRE - AMBRI PIOTTA 3-4 (0-0, 0-2, 3-2)
MARQUEURS: Celio 17me; Muttoni 20me; Dondainaz 44me; Zago 53me; Ticozzi 55me; R. Mathieu 60me; Bathgate 60me.
ARBITRES: MM. Aubort (Lausanne) et Randin (Villars).
NOTES: Patinoire artificielle de Sierre. 1200 spectateurs. Pénalités: 4 fois deux minutes contre chaque équipe.
 Sierre, qui se devait de démontrer qu'il était capable de se reprendre, après ses récentes défaites, a montré un visage tout à fait neuf, face à un Ambri Piotta bien diminué et très décevant.
 Durant tout le match, les Sierrois se sont comportés d'une manière honorable et ont bien failli remporter leur premier point. Ce n'est que deux secondes avant la fin du match que le Canadien Bathgate — sur un engagement — a marqué le but de la victoire pour son équipe.
 Sierre a donc, une nouvelle fois, perdu un match de manière imméritée. De toute façon, l'équipe valaisanne a démontré une force morale qui devrait lui permettre... enfin de récolter quelques points avant le tour de relégation.

A Stockholm, en présence de 11.000 spectateurs, la Finlande, battue la veille, a pris sa revanche et a dominé la Suède par 4-2 (2-0 0-2 2-0).

En match retour du deuxième tour de la coupe d'Europe, Dynamov Weiswasser (All. E.) a battu Jesenice (You) par 9-5 (3-3, 3-1, 3-1). Déjà victorieuse à l'aller, l'équipe est-allemande est qualifiée pour le troisième tour.

LUGANO - VIÈGE 3-2 (1-0 1-0 1-2)
Patinoire artificielle: 3000 spectateurs. Arbitres: Weidmann (Zurich) et Hauri (Genève). Marqueurs: Locher (19me 1-0), S. Baldi (26me 2-0), B. Zehausen (41me 2-1), Elsig (46me 2-2), Blazek (53me 3-2). Pénalités: 4 x 2 minutes contre Viège, 3 x 2 minutes plus 10 minutes de pénalité disciplinaire pour Locher, contre Lugano.
 Les deux équipes se présentèrent dans leur meilleure formation. Le premier tiers fut d'un niveau médiocre. Au second, des bagarres épisodiques provoquèrent de nombreuses pénalités. Lugano a finalement obtenu une victoire méritée si l'on tient compte de la physiologie du jeu.

MOHAMED ALI LIVRERA AINSI, SANS RISQUES APPARENTS MAIS POUR LA COQUETTE SOMME DE 300.000 DOLLARS, SON 32me COMBAT, LE CINQUIÈME DEPUIS QU'IL A ÉTÉ AUTORISÉ À REVENIR À LA BOXE, EN OCTOBRE DE L'AN DERNIER.

« En boxant souvent, contre tous les adversaires qui se présentent, non seulement je gagne de l'argent sans l'aide de Frazier mais je gagne l'estime populaire et c'est ce qui compte pour moi plus que le titre », assure Clay, à qui Joe Frazier, le champion du monde, son seul vainqueur, ne semble pas vouloir accorder une revanche avant 1973 ou 1974.

Face à un adversaire qui, n'ayant pas boxé depuis deux ans et demi, souffrira évidemment de manque de ring, Ali devrait signer une nouvelle victoire avant la limite — sa 27me — même si Mathis n'a pas totalement perdu la mobilité et la rapidité qui en faisaient un phénomène pour un homme de son poids.

Bienne éprouve une peine énorme à battre un Fleurier volontaire

BIENNE - FLEURIER 4-3 (0-0 2-2 2-1)
MARQUEURS: Cuénat 24me; Burri 25me et 51me; Hugi 27me; Frossard 37me et 44me; Hurlzer 58me.
BIENNE: Ponti; Koelliker, Greder; Studer, Megert; Hugi, Schaffroth, Aeschlimann; Lardon, Burri, Hurlzer; Bieder-mann, Perrenoud, R. Probst. Entraîneur: Wehrli.
FLEURIER: Stalder; Staudenmann, Remond; Cunat, Vincent; Leuenberger, Weissbrodt, Huguenin; Lerner, Köbler, Jeannin; Frossard, Steiner, Fornoni. Entraîneur: Leuenberger.
ARBITRES: MM. Niederhauser et Haegi.
NOTES: Patinoire de Lyss. 1200 spectateurs. Bienne joue sans Aucoin (blessé) et Rolf Probst (malade). Pénalités: Deux fois deux minutes contre Bienne et cinq fois deux minutes contre Fleurier.
QUELLES DIFFICULTÉS!
 Comme ça lui arrive chaque saison, Bienne connaît actuellement sa « mauvaise passe ». Il a perdu ses qualités de jeu du début du championnat. Après deux défaites, il était important, pour l'équipe biennoise, de renouer avec le succès, pour éviter une

casure qui aurait hypothéqué ses chances de qualification au tour final de promotion.
 Bienne est, certes, parvenu à ses fins, mais au prix de quelles difficultés! Jamais l'équipe locale ne fut à même de dominer la situation. Tout au plus, les Biennois réussirent-ils à s'imposer dans les dernières minutes, où un sursaut d'amour-propre leur permit de s'octroyer une victoire inespérée.
 Bienne a eu une peine énorme à trouver le chemin du filet et il ne fut capable de marquer deux de ses buts qu'en état de supériorité numérique. Le fait qu'il ait connu un peu de malchance en certaines occasions et qu'il jouait sans deux de ses titulaires ne l'excuse en rien. S'il ne s'améliore pas au plus tôt et s'il ne retrouve pas son allant, il va, à coup sûr, au-devant de certaines déceptions. L'équipe sympathique de Fleurier aurait, pour le moins, mérité le partage des points. Elle a joué avec davantage de cohésion et de mordant que son adversaire. Cette équipe n'est pas encore condamnée; il lui manque fort peu pour réaliser de meilleurs résultats.
 Ph. B.

Match de petite « cuvée » à Lugano

LUGANO - VIÈGE 3-2 (1-0 1-0 1-2)
Patinoire artificielle: 3000 spectateurs. Arbitres: Weidmann (Zurich) et Hauri (Genève). Marqueurs: Locher (19me 1-0), S. Baldi (26me 2-0), B. Zehausen (41me 2-1), Elsig (46me 2-2), Blazek (53me 3-2). Pénalités: 4 x 2 minutes contre Viège, 3 x 2 minutes plus 10 minutes de pénalité disciplinaire pour Locher, contre Lugano.
 Les deux équipes se présentèrent dans leur meilleure formation. Le premier tiers fut d'un niveau médiocre. Au second, des bagarres épisodiques provoquèrent de nombreuses pénalités. Lugano a finalement obtenu une victoire méritée si l'on tient compte de la physiologie du jeu.

boxe

Mathis a maigri de 25 kilos pour affronter Clay

Cassius Clay, résigné à se passer d'une revanche avec Joe Frazier, et donc du titre mondial des poids lourds, aborde sérieusement une nouvelle et lucrative étape de sa carrière en affrontant Buster Mathis, un énorme Noir de 130 kg, en douze rounds, cette nuit, à l'Astrodome de Houston.
 Mohamed Ali livrera ainsi, sans risques apparents mais pour la coquette somme de 300.000 dollars, son 32me combat, le cinquième depuis qu'il a été autorisé à revenir à la boxe, en octobre de l'an dernier.
 « En boxant souvent, contre tous les adversaires qui se présentent, non seulement je gagne de l'argent sans l'aide de Frazier mais je gagne l'estime populaire et c'est ce qui compte pour moi plus que le titre », assure Clay, à qui Joe Frazier, le champion du monde, son seul vainqueur, ne semble pas vouloir accorder une revanche avant 1973 ou 1974.
 Face à un adversaire qui, n'ayant pas boxé depuis deux ans et demi, souffrira évidemment de manque de ring, Ali devrait signer une nouvelle victoire avant la limite — sa 27me — même si Mathis n'a pas totalement perdu la mobilité et la rapidité qui en faisaient un phénomène pour un homme de son poids.
MOINS 25 KILOS
 Agé de 27 ans, de taille légèrement supérieure à celle de son adversaire, le gigantesque Mathis fut, comme Clay, battu pour la première fois par Joe Frazier. Alors qu'il menait sensiblement aux points, il fut mis K.-O. au 11me round de leur rencontre de 1968, qui valut au vainqueur une portion du titre mondial retiré à Mohamed Ali.
 En dépit de son assurance et du fait qu'il a fait descendre son poids de plus de

Mohamed Ali ne part en tout cas pas perdant ce soir

Mathis a maigri de 25 kilos pour affronter Clay

25 kg (il pesait 155 kg avant de reprendre l'entraînement), il est cependant peu probable que Buster Mathis confirmera ses propres pronostics.
 Plus de 25.000 spectateurs sont attendus dans l'immense astrodome texan (50.000 places), la plus grande arène couverte du monde que Mohamed Ali affectionne particulièrement. Le combat sera télévisé en circuit fermé dans plus de 100 salles aux Etats-Unis et au Canada et, par satellite, dans 27 pays. Avec les 200.000 dollars que les organisateurs escomptent aux guichets, la recette totale devrait excéder le million. Clay touchera 300.000 dollars de garantie — dont 200.000 ont été déposés par l'entourage de Mathis — contre quinze pour cent de la recette à son adversaire.

football

Sing caractérise Lucerne: des « moribonds »

Ce que nous annonçons lundi déjà sur la base de renseignements dignes de bonne foi, est devenu réalité: Albert Sing est le nouvel entraîneur du FC Lucerne, et ceci seulement jusqu'à la fin de la saison, « Don Albert » ayant déjà des contacts avancés avec un club de la Bundesliga.
 Un premier contact entre Albert Sing et les représentants de la presse a eu lieu mardi en fin d'après-midi, contact au cours duquel on a appris que le président du club, Edy Renggli, ne quitterait pas le navire en panne. Le fameux club des millionnaires qui s'était formé au bord du lac des Quatre-Cantons dans la ferme intention de saborder, puis de reprendre l'équipe, s'est définitivement tu.
 Albert Sing ne se fait guère d'illusions.

Transformé pour l'occasion en « médecin »

Sans voir l'avenir plus rose que possible, l'homme au cigare, l'entraîneur aux « poings d'acier », sait ce qu'il veut: — Le FC Lucerne est un moribond. Mais même des moribonds peuvent être ranimés à la vie, si on leur injecte les médicaments nécessaires, devait-il déclarer mardi. Son but principal est de redonner à l'équipe le plaisir de jouer.
 Les joueurs lucernois n'auront pas de quoi rire, car les responsables du club ont donné les pleins pouvoirs à Sing, qui ne manquera pas d'en faire — large — usage. « Chaque joueur aura sa chance. Mais je n'accepterai en aucun cas des « fumistes », c'est quitte ou double », devait préciser le nouvel entraîneur des Lucernois. Servette n'aura qu'à bien se tenir dimanche, car les « hippies lucernois » viendront à Genève avec un tout autre moral et dans une formation inédite, dont Albert Sing, qui a fait durant 14 ans les beaux jours des Young Boys, n'a pas encore voulu parler. Et on le comprend...

Un seul Romand dans l'équipe suisse B

Pour le match représentatif Suisse B - Angleterre B du 24 novembre à Ipswich, les seize joueurs suisses suivants ont été retenus:
Gardiens: Karl Grob (Zurich, né en 1946), Mario Malnati (Bellinzona-1952).
Arrières et demis: Renzo Bionda (Zurich-1944), Walter Mundschein (Bâle-1947), Hansruedi Staudenmann (Grasshoppers-1946), Peter Anderegg (Young Boys-1949), Ernst Schmocker (Young Boys-1948), Jacky Ducret (Lausanne-1949), Urs Siegenthaler (Bâle-1947), Bigi Meyer (Grasshoppers-1948), René Hasler (Bâle-1948).
Avants: Peter Marti (Young Boys-1952), Kudi Mueller (Grasshoppers-1948), Otto Demarmels (Bâle-1948), Hansjoerg Pfister (Bienne-1951), Serge Mumenthaler (Granges-1953).

KOMINEK DÉMISSIONNE

COMMUNIQUÉ DU F.C. FRIBOURG:
 « M. Friedrich Kominek a demandé d'être libéré de son contrat d'engagement d'entraîneur principal, avec effet immédiat. Le Comité du F.C. Fribourg a fait droit à sa demande, malgré les difficultés qu'une telle résiliation peut comporter.
 Il est fait appel à M. Lucien Raetz, entraîneur diplômé ASF, actuellement entraîneur des juniors-interrégionaux A, pour assurer l'intérim jusqu'à ce que le F.C. Fribourg ait pu conclure un nouveau contrat d'engagement ».

Pas de changements dans la sélection suisse des juniors

L'équipe suisse des juniors jouera un match d'entraînement le 24 novembre à Herzogenbuchsee contre le F.C. Herzogenbuchsee. Cette rencontre lui permettra de préparer son match retour du 1er décembre à Lisbonne, contre le Portugal en éliminatoires du tournoi des juniors de l'U.E.F.A. Les seize joueurs qui avaient été sélectionnés pour le match de Genève (2-0 pour la Suisse) ont été convoqués.

SPORTS dernière

HIPPISME

Très spectaculaire, le Prix du Rhône, première épreuve de la soirée de mardi au C.S.I.O. de Genève, obligeait les cavaliers à sauter le plus grand nombre d'obstacles en l'espace d'une minute sur un parcours fermé. Partit le dernier, l'Italien Castellini fit figure de vainqueur jusqu'au dernier obstacle, mais il toucha une perche et perdit ainsi un point alors qu'il avait réussi le temps le plus rapide. L'Allemand Lutz Merkel, avec Sir, s'est imposé de fort peu. Les Suisses ont eu un comportement modeste. Seul Jurg Friedli a joué un rôle.
 Prix du Rhône: 1. Merkel (Al) avec Sir, 30 p. 66"; 2. Smith (G-B) avec Evan Jones, 30 p. 66"3; 3. Castellini (It) avec Doredoyle, 29 p. 63"6; 4. Friedli (S) avec Reality 2, 29 p. 65"1; 5. MacMahon (G-B) avec Bally Will Will, 29 p. 65"6

tennis Ce week-end à Houston

L'Australien Roy Laver favori

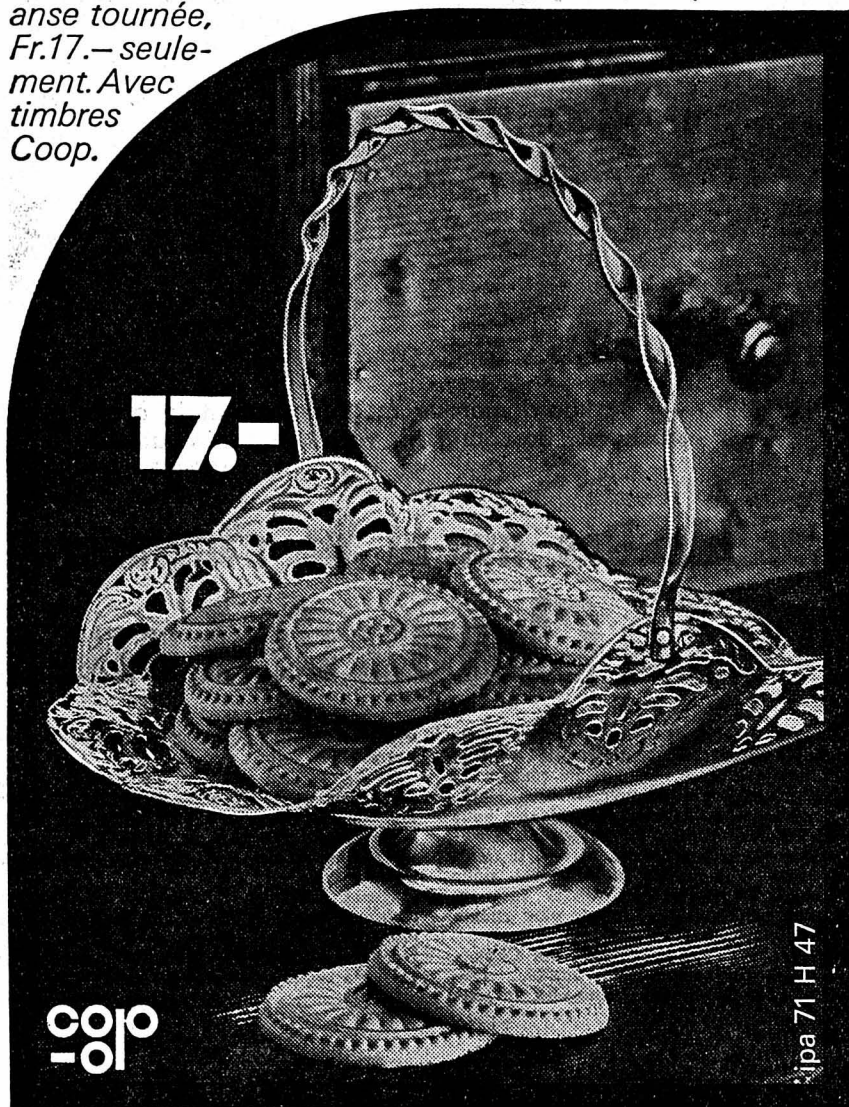
L'Australien Rod Laver s'annonce comme le grand favori de la phase finale du championnat du monde professionnel de la « World Championship Tennis » dont les quarts de finale et demi-finales auront lieu jeudi, vendredi et dimanche prochains à Houston. La finale qui, à elle seule, rapportera 50.000 dollars... au vainqueur, est prévue pour le 26 novembre à Dallas.
 Les huit joueurs qui ont totalisé le plus de points au classement général au cours des 20 tournois de la WTC depuis février dernier, joueront le dernier acte de la compétition. Ce sont les Australiens Rod Laver, John Newcombe et Ken Rosewall, les Américains Arthur Ashe, Marty Riessen et Bob Lutz, le Hollandais Tom Okker et le Sud-Africain Cliff Drysdale.

ski Plusieurs cours de Jeunesse et Sport

Ses cours de ski de l'hiver dernier ayant obtenu un succès complet, le service cantonal de Jeunesse et Sport a décidé de récidiver.
SKI ALPIN
 Deux séries sont prévues pour le ski alpin, la première du 26 au 31 décembre, la seconde du 2 au 7 janvier 1972. La semaine de décembre se déroulera à Zinal pour les jeunes filles et jeunes gens de 1951 à 1953, et à Thyon et Veysonnaz pour les jeunes filles et jeunes gens de 1954 à 1957. La semaine de janvier se déroulera à Zinal pour les jeunes filles et jeunes gens de 1952 à 1954, et à Thyon 2000 et Veysonnaz pour les jeunes filles et jeunes gens de 1955 à 1958.
 Le prix d'inscription, dans chacun des cas, est de 80 francs. Il comprend le logement, la pension, les leçons, l'utilisation illimitée des remontes-pente et le transport depuis Neuchâtel au lieu du cours et retour.
 Par ailleurs, du 26 au 31 décembre, Sport et Jeunesse organise également un cours de ski de fond et tourisme. Ceux qui veulent se familiariser avec cette discipline apprendront la marche, la course, le partage, le tout en découvrant les magnifiques régions du Jura. C'est, en effet, au Genevois que ce cours est prévu. Il est ouvert aux jeunes filles et jeunes gens nés entre 1951 et 1957. Ici, le prix d'inscription, qui comprend le voyage aller et retour, le logement et la pension, se monte à 50 francs.
 Il va sans dire que, dans les Alpes comme dans le Jura, les participants bénéficieront des conseils de moniteurs qualifiés. Espérons donc que les parents n'hésiteront pas à envoyer leurs enfants à l'un ou l'autre de ces cours-vacances. Les inscriptions doivent parvenir au Service cantonal Jeunesse et Sport, rue Poutalès 2, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 29 novembre.

L'heure du thé. L'heure du raffinement et de l'élégance.

Le thé: petite cérémonie qui ne manque pas de faste. Vous offrez quelques biscuits? Offrez-les avec élégance. Dans cette ravissante corbeille argentée sur pied, avec anse tournée, Fr.17.— seulement. Avec timbres Coop.



timbres coop ou 5% rabais

La Treille

Entreprise

Attilio PIZZERA & FILS, Cortaillod

se recommande pour tous travaux de maçonnerie, gypserie, peinture, transformations et entretien du bâtiment. Devis sans engagement.

A la même adresse, est cherché

un apprenti peintre

tout de suite ou pour le printemps 1972.



L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise au centre de Bienne, spécialisée dans le domaine de l'électronique, cherche

COMPTABLE

Poste à grandes responsabilités.
Travail varié et intéressant.
Prestations sociales.

Faire offres sous chiffres W 920593 à Publicitas, 2500 Bienne.

GRAND GARAGE DE LA RÉGION

engagerait un

CHEF D'ATELIER

Un collaborateur capable se verrait offrir un salaire très intéressant ainsi que des prestations sociales d'avant-garde.

Adresser offres sous chiffres 35.070 aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2001 Neuchâtel, qui transmettra. **Discrétion assurée.**

Pour entrée
immédiate,
nous cherchons
jeune fille

pour s'occuper de la cuisine, du ménage et de temps à autre d'une fillette de 8 ans. Bonnes références exigées. Logée dans la maison.

Ecrire sous chiffres H 343417-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

Coiffeuse

capable est demandée dans beau salon. Gains intéressants. Charles Denis, Saint-Aubin, tél. 55 11 65.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Nous sommes une Compagnie Suisse d'Assurances travaillant sur le plan international.

En raison de l'extension continue de nos affaires nous désirons engager de nouveaux collaborateurs dans les secteurs suivants :

- **Sinistres** : un liquidateur de sinistres pour incendie et branches annexes, langue maternelle française.
- **Production**
- **Accident** : un employé de production connaissances de la branche accident, langue maternelle allemande.
- **Placements** : un employé de banque ou de commerce, expérience dans le secteur des titres et papiers valeurs, langue maternelle française ou allemande, bonnes connaissances de la deuxième langue.

— **Comptabilité** : un (e) aide-comptable pour des travaux généraux de comptabilité et la passation d'écritures à la machine comptable.

Située au bord du lac, près du centre de la ville, notre entreprise offre des relations de travail agréables et des conditions d'engagement favorables.

Prenez contact avec notre service du personnel, il vous sera donné tous les renseignements que vous jugerez nécessaires. Tél. (038) 21 11 71 - interne 208.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel

Nous cherchons

sommelière

Semaine de 5 jours.
Restaurant Le Lacustre,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 34 41.

Nous cherchons

une dame

pour les nettoyages de laboratoire de boulangerie, ainsi qu'une

jeune fille

pour le magasin, le dimanche matin. Tél. 25 28 54.

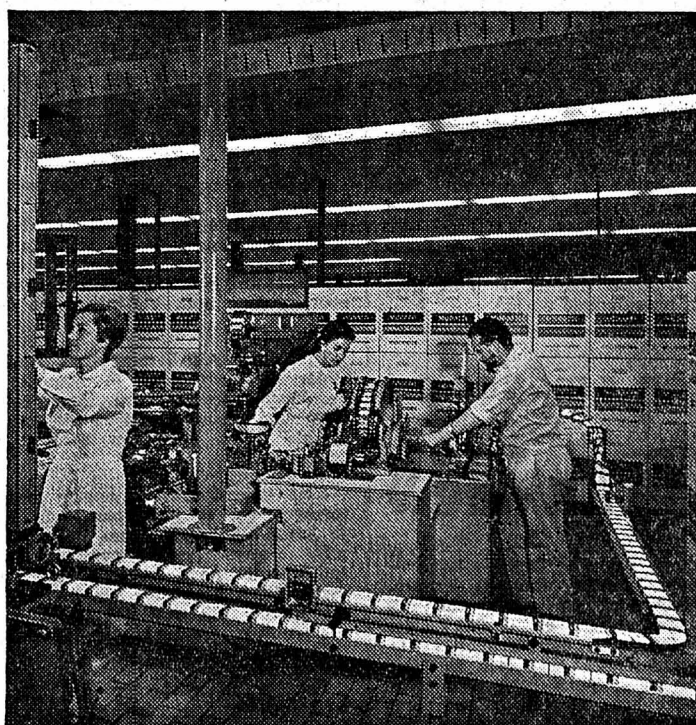
FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

2.000.000

de cigarettes ou plus...

c'est ce que peut produire chaque jour
une machine à cigarettes



Le service d'entretien responsable du fonctionnement parfait de nos machines et installations de production cherche, pour renforcer son effectif, des :

**mécaniciens
mécaniciens-électriciens
mécaniciens-serruriers**

en possession du certificat fédéral de capacité ou de formation équivalente.

Les tâches :

l'entretien préventif sous toutes ses formes
le remplacement de pièces et les gros dépannages
les révisions de machines
l'installation de nouvelles machines

Les conditions de travail :

l'horaire en équipes (alternance hebdomadaire)
le transport assuré par nos soins en cas de non-convenance avec les transports publics
des prestations sociales de premier ordre
la stabilité de l'emploi

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:

SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL



Notre usine

de COMPOSANTS MICRO-ÉLECTRONIQUES

à

BEVAIX

cherche, pour diriger un groupe de production dans le domaine des circuits intégrés

CHEF DE GROUPE

Candidat consciencieux, ayant le sens des responsabilités, avec formation de monteur d'appareils courant faible ou laborant, aurait la possibilité, dès sa formation par nos soins, de s'intégrer à une équipe dynamique groupant les domaines de pointe de la micro-électronique. Les candidats sont priés de solliciter un entretien en téléphonant au (038) 46 17 22 ou d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, à :

FAVAG S.A. département micro-électronique
2022 Bevaix



A VENDRE

Les modèles 1972 étant arrivés

C'EST
DANS LA GAMME
PEUGEOT
QUE SE TROUVE
VOTRE
PROCHAINE
VOITURE

**204
304
404
504**

Berlines 4 portes

En 5 portes : Commerciales, familiales 6 places, break de luxe.

Coupés et Cabriolets

**venez les voir
et les essayer
sans engagement**

**Campagne de reprises à prix
avantageux**

Facilités de paiement
avec taux d'intérêt réduit

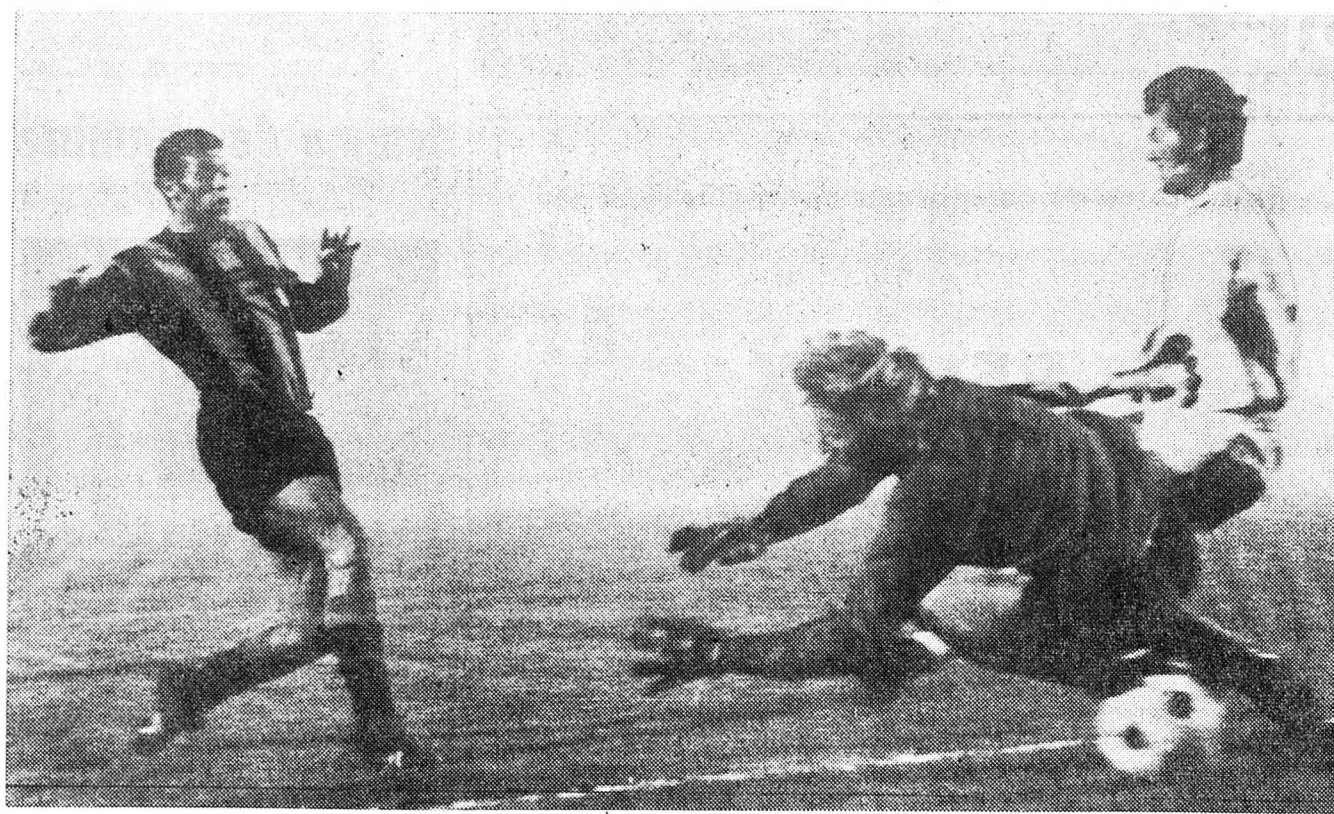
GARAGE DU LITTORAL

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel. Tél. 25 99 91

Au Val-de-Travers : E. Joss, Garage de la Place-d'Armes
Fleurier, tél. (038) 61 11 72

Au Val-de-Ruz : A. Germond, Dombresson. Tél. (038) 53 21 22



ZÉRO A ZÉRO. — Sur le sol napolitain, Jair n'a pas pu renouveler le tir victorieux qui lui permet ici de battre le gardien Kleff, de Borussia Mönchengladbach. (Téléphoto AP)

En championnat d'Italie, le naturel est revenu au galop Première place méritée de Juventus

Chassez le naturel... Après cinq journées au cours desquelles un seul résultat à lunettes fut enregistré, la sixième nous en a valu trois. Et ce sont les « grands » qui ont montré le mauvais exemple. Le seul à ne pas être tombé dans ce travers est Juventus, ce qui lui vaut de s'installer en tête du classement. Première place d'autant plus méritoire qu'elle est due à un succès à l'extérieur. A Bologne, plus précisément, où, après vingt-six minutes de jeu (grâce à Bettega et Capello), les hommes de Yycpalek menaient par 2-0. Cet écart qui aurait encore dû être augmenté avant le repos, tant les visiteurs se montrèrent supérieurs au cours de la première période. Pourtant, ce fut le contraire qui se produisit et Savoldi réduisit la distance juste avant le thé. Cette réussite eut

pour effet de réveiller les Bolognais et, vu leur prestation de la seconde mi-temps, le match nul aurait été plus équitable. Les esprits s'échauffèrent, Marchetti et Rizzo en vinrent même aux mains. Ils furent renvoyés au vestiaire sur le chemin duquel ils poursuivirent leur « échange de courtoisies ». Il restait treize minutes à jouer.

Sampdoria ne leur jouerait pas un mauvais tour. Enfin, Mantoue et Catanzaro n'ont pas pu se départager (1-1). Le premier nommé ne ménagea pourtant pas sa peine pour tirer totalement profit de l'avantage du terrain. Il attaqua nonante minutes durant. Ce ne fut pas suffisant car le seul tir dirigé contre le gardien local fit mouche. Ca

PENALTY MANQUÉ

Privé de Jair et de Burgnich, Inter est rentré satisfait de Naples avec son partage des points. Non pas qu'il n'ait rien fait pour gagner mais il s'est surtout gardé d'éviter la défaite au pied du Vésuve.

Enzo se souviendra longtemps encore de son premier match avec Vérone. Transféré de Naples dans la Cité des Amants, quelques jours auparavant, il manqua un penalty pour faute commise sur sa personne, ce qui valut à Fiorentina d'être retourné en Toscane avec la moitié de l'enjeu. Mais, comme pour Inter, on ne saurait crier à l'injustice. Plus regrettable est, par contre, le 0-0 concédé par Milan, à San Siro, face à Cagliari. Pourtant, les maîtres de céans offrirent une belle exhibition à leurs « tifosi ». La meilleure depuis le début de la saison, a-t-on même dit. Mais Villa rata trois occasions et Albertosi (le gardien sarde) fit le reste.

ROME EFFICACE

Outre celle de Juventus, deux autres victoires « away ». L'une revient à Rome qui s'en est allé faire subir sa loi à Varèse (3-1). La facilité avec laquelle l'équipe d'Herrera s'est imposée laisse songeur quant à l'avenir du vaincu. L'autre est l'œuvre de Vicence, qui n'a rien usurpé à Bergame. Faloppa, Ciccolo et Damiani surent trouver le chemin menant au but adverse, les visiteurs n'ayant pour leur part, qu'une seule réplique (Bianchi). Il fallut une victoire à Turin pour rester dans le sillage de son rival local. C'est chose faite (2-0), mais non sans peine. Menant par 1-0 à la mi-temps, les Piémontais durent attendre l'ultime minute pour être certains que

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel N° 13

AVERTISSEMENTS
Regiolo Massimo FC Fribourg juniors B; Martino Mario Bessingen juniors B; Mailard J.-Jacques Châtellard juniors B; Lopez Raymond Neuchâtel-Xamax II juniors B; Tedesco Giuseppe Superga I; Scheidegger J.-Pierre Le Landeron I; Griffond Olivier Le Landeron I; Schlichtig Paul Etiole I; Jaquet Daniel Etiole I; Albisetti Mario Comète I; Blanco Gomes Ramon Espagnol I; Navarro Diaz Gines Espagnol I; Aeschbacher Urs Floria I; Droz Roland Fontainemelon II; De Prosst Christian Hauterive II; Tonini Adolf Noiraigue I; Bennati Walter Superga I; Kohler Adrien La Chaux-de-Fonds II; Leuba André Fontainemelon I; Comtesse J.-Marc Corcelles III; Vermet Jacques Boudry I; Gummy Serge Saint-Blaise II; Moret Edy Blue-Stars I; Malisan Tarquinio Dynamic I; Chevalier Maurice Dombréon I; Raffaelli Clive Coffrane I

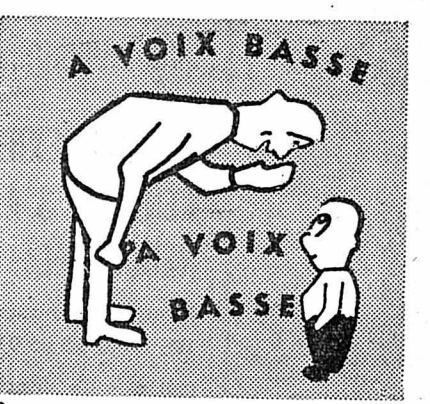
UN MATCH DE SUSPENSION CHAMP JOUABLE
Fasciolo Benito Saint-Imier II; Dubois Francis La Chaux-de-Fonds II; Favaro Paolo Coffrane I.

DEUX MATCHES DE SUSPENSION
Javet François Cortailod juniors B.

RAPPEL A TOUS LES CLUBS
Assemblée extraordinaire des délégués ACNF à Corcelles, le 26.11.1971 (Buffet de la Gare à 20 h 15). A 19 h 30, répartition du Sport-Toto. Nous rendons attentif les clubs sur le point 8: Exposé de M. Christian Bonardely.

ACNF. Comité Central
Le président: Le secrétaire: JP BAUDOIS R. HUOT

Résultats complémentaires
Juniors B, Boudry II-Neuchâtel Xamax II 0-7; Juniors C, Hauterive II-Châtellard I-5; Hauterive III-Boudry I-15.



Temps béni d'inflation sportive. A l'heure où nos conseillers fédéraux songent sérieusement à se mettre cent cinquante « briques » dans les « foulles » qu'ils ont profondes; à celle où toutes les soifs du monde ne peuvent être apaisées qu'à prix d'or, notre équipe nationale, tout naturellement, enfile dans le respect général.
Inflation à l'état pur et non pas grenouille jouant « bavument ».
Sommet inusité autant qu'applaudi, dépassé, toutefois, d'après moi, par l'énorme fait du déplacement de cinq mille Helvètes à Wembley.
En pleine semaine, en plein boulot, en plein état de revendications sociales, il se trouve des milliers de Suisses à pouvoir remplir les conditions requises. Bravo! et tant mieux, le signe est réjouissant: cela ne va pas si mal que ça.
L'excuse de l'entremet de bellemaman a cédé la place aux impératifs de la conjoncture: s'il n'est pas content, j'irai travailler en face.
Le progrès, c'est ça: se divertir, sans enterrer personne. DEDEL

Louis Maurer à Neuchâtel

Ce n'est pas (du moins pas encore!) comme entraîneur que Louis Maurer, « coach » de l'équipe nationale suisse de football, viendra prochainement à Neuchâtel, mais en tant que conférencier. Invité par l'Amicale des anciens et des parents d'élèves des écoles catholiques de Neuchâtel, M. Maurer parlera, le 26 novembre, dans la grande salle de l'école, à la Maladière, du football suisse et de ses problèmes.

Le sujet traité et la personnalité de M. Maurer, qui sera présenté par M. G. Monachon, président de Neuchâtel Xamax, ne manquent pas d'attirer de nombreux auditeurs.

La coupe et un match de ligue B dimanche

Le prochain week-end étant réservé aux huitièmes de finale de la coupe de Suisse, le championnat de ligue nationale marquera une pause. En ligue B, une seule rencontre aura toutefois lieu dimanche. Il s'agit de Chiasso-Mendrisiostar voici l'horaire des matches:

Samedi 20 novembre: Bruhl-Zürich à 14 h 30, Bienne-Sion à 17 h 30. **Dimanche 21 novembre:** La Chaux-de-Fonds-Bâle, Fribourg-Aarau, Lausanne-Grasshoppers et St-Gall - Lugano, tous à 14 h 30. Granges - Young Boys et Servette - Lucerne à 14 h 45. **Championnat suisse de ligue B:** Chiasso - Mendrisiostar à 14 h 30.

escrime

Le challenge Baumgartner par équipes de trois épistes s'est déroulé samedi et dimanche, à Bâle. La rencontre avait attiré près de soixante équipes de France, d'Allemagne et de Suisse.

La formation neuchâteloise était composée de François Ott et des deux juniors Denis Thiébaud et Louis Crelier. Elle se qualifia aisément pour le second tour où elle rencontra victorieusement Mulhouse et Zurich II, et perdit contre Mayence.

Les Neuchâtelois passeront ainsi en huitième de finale où commencent l'élimination directe. Ils se trouveront face à Zurich II qui les avait battus lors du premier tour. Par un travail d'équipe remarquable, ils s'imposèrent 5-1. En quart de finale, ils furent éliminés par Berne I (Giger, B. Kauter et Ch. Kauter), qui avait déjà remporté le challenge deux fois consécutives. Les Bernois s'imposèrent en finale (5-1) devant Belfort I (Condoumi, Jungo et Reggiano), et gagnaient définitivement le challenge. Les Neuchâtelois s'adjugeaient une méritée

L'ÉQUIPE À LA ROSE N'EST PLUS QUE L'OMBRE DE CELLE DE 1966 Le pire est à craindre pour l'avenir des Anglais

L'Angleterre s'est pratiquement qualifiée en coupe des Nations, en tenant la Suisse en échec à Wembley devant cent mille spectateurs très mécontents de la prestation de leurs protégés. On ne pouvait plus compter les rides qui barraient le front d'Alf Ramsey, qui a eu des sueurs froides dans le dos tant à Bâle qu'à Londres.

L'équipe à la rose, il faut bien le constater, n'est que l'ombre de la formation qui fut championne du monde en 1966, à Londres. Le style est lourd, sans inspiration, et l'on peut craindre le pire pour

coupes, et Leeds ont été éliminés dans les compétitions internationales.

Par ailleurs, on n'accorde que peu de crédit à Arsenal, qui n'est pas au zénith de sa forme... Le champion en titre a subi une nouvelle défaite à Highbury devant Manchester City, qui a rejoint Derby County au deuxième rang. En battant Tottenham par 3-1, Manchester United a consolidé sa position à la faveur de la défaite de Derby County sur le terrain de Wolverhampton Wanderers. Leeds United a glissé sur une nouvelle pelure de banane, à Southampton. Les clubs londoniens ont été particulièrement mal inspirés puisque seul Chelsea est parvenu à glaner deux points.

Bayern tombe à Francfort
En Allemagne, la quinzième journée a été néfaste à Bayern de Munich, qui est tombé, à la surprise générale, sur le terrain d'Eintracht Frankfurt. Gerd Muller et ses camarades n'ont pu, malgré une débâche d'énergie, arracher le match nul. Schalke 04 en a profité pour prendre le large à la faveur d'une victoire de 4-1 sur Bochum. Borussia Mönchengladbach, fatigué, a perdu sur le terrain d'Eintracht Braunschweig (1-2). Le champion en titre a souffert. Il s'est montré timide et sans enthousiasme. Borussia devra se refaire en santé pour avoir une chance de vaincre Inter à Berlin, au Stade olympique, en match à rejouer de la coupe des champions. Borussia compte quatre points de retard sur Schalke et trois sur Bayern Munich... Le championnat est encore long.



l'avenir. Le football britannique se complait dans une tradition surannée. Or, qui n'avance pas recule, c'est connu. Ce manque de réalisme et de vitalité se retrouve au niveau des clubs puisque Chelsea, détenteur de la coupe des vainqueurs de

athlétisme

Bedford devient raisonnable

Dave Bedford, détenteur du record d'Europe du 5000 et du 10.000 m, n'a qu'un seul objectif pour la saison prochaine: le 10.000 m des Jeux olympiques.

divers

Le Bernois Robert Boos champion suisse des courses militaires

Le policier bernois Robert Boos a poursuivi sa série victorieuse dans la course militaire de Frauenfeld, course sur 42 km. Il y a, ainsi, remporté le titre de champion suisse des courses militaires pour la troisième fois consécutive. Boos a fait toute la course en tête pour s'imposer avec 12'24" sur son principal rival, Willy Aegerter.

Classement de cette épreuve, qui réunissait plus de 800 concurrents: 1. Boos (Ostermundigen) 2 h 46'24". 2. Aegerter (Bolligen) 2 h 58'48". 3. Pfister (Berthoud) 2 h 58'50". 4. Leonhardt (Ruemlang) 3 h 05'09". 4. Thuring (Liestal) 3 h 06'29". 6. Hugentobler (Romanshorn) 3 h 06'50".

Tournoi de Bâle à l'épée

Belle cinquième place de Neuchâtel
Le challenge Baumgartner par équipes de trois épistes s'est déroulé samedi et dimanche, à Bâle. La rencontre avait attiré près de soixante équipes de France, d'Allemagne et de Suisse.

La formation neuchâteloise était composée de François Ott et des deux juniors Denis Thiébaud et Louis Crelier. Elle se qualifia aisément pour le second tour où elle rencontra victorieusement Mulhouse et Zurich II, et perdit contre Mayence.

Les Neuchâtelois passeront ainsi en huitième de finale où commencent l'élimination directe. Ils se trouveront face à Zurich II qui les avait battus lors du premier tour. Par un travail d'équipe remarquable, ils s'imposèrent 5-1. En quart de finale, ils furent éliminés par Berne I (Giger, B. Kauter et Ch. Kauter), qui avait déjà remporté le challenge deux fois consécutives. Les Bernois s'imposèrent en finale (5-1) devant Belfort I (Condoumi, Jungo et Reggiano), et gagnaient définitivement le challenge. Les Neuchâtelois s'adjugeaient une méritée

NOUVEAU SEONASE

Condiment diététique céréalier
extrait de son de blé
facilite le travail de l'estomac et rend digestes les aliments les plus « lourds »
la salière de 40g : Fr. 10.-
1 mois - moins de 35 cts par jour pour toute une famille
10 sachets Fr. 2.80
1 sachet = 1 repas gastronomique envoyé... En vente dans le coupon... les grands ci-dessous... magasins à BISA... VÉSENAZ GENEVE
1222 VÉSENAZ GENEVE
envoyez-moi un sachet gratuit du condiment diététique céréalier pour un repas gastronomique
Nom: _____
Prénoms: _____
Adresse: _____
Code postal - Ville: _____

SPORTS

Opinions Il est en grande partie responsable du manque d'activité de l'ailier gauche de l'équipe suisse

Ne touchez pas à Blaettler!

Pourtant le nouveau Bâlois n'est pas suffisant

On n'a pas fini de parler des deux derniers matches contre l'Angleterre, si beaux, si grands, si vaillants que l'essentiel a disparu sous les louanges, à savoir que, sauf miracle, la Suisse est quand même éliminée au profit de l'Angleterre! Fait regrettable, mais non injuste, le hasard tenant toujours une large place dans les sports. Mise sur le même pied que l'équipe à la Rose grâce à de vigoureux efforts, notre équipe a été battue par les incidents propres au jeu, défaillances individuelles comprises. Les Anglais ont profité au maximum des erreurs de Kunz, de Chapuisat, voire de Prosser, à la responsabilité engagée lors du but de Wembley. Il ne sert à rien de s'appesantir sur ce genre de fautes: c'est le jeu. Il est plus intéressant de s'attarder à ce qui pourrait être amélioré.

UN EXIL FORCÉ

Wembley a confirmé le déséquilibre remarqué à Bâle, l'ami Pahud ayant, entre-temps, mis la plume sur la plaie. Il est incontestable que la Suisse, sans jouer à dix, est réduite à dix et demi de par l'exil forcé de l'ailier gauche. Joseph abandonné par ses frères, le titulaire se morfond le long de la ligne de sciure, ravitaillé « à la désespérée », livré à lui-même, condamné à son rôle de sous-développé.

Les esprits les moins avertis se seront rendu compte combien l'activité fébrile du secteur droit contraste avec l'étiolement de celui de gauche. Balmer - Odermatt - Ram-

seier, aidés de Kuhn, s'appuient les uns aux autres, vivent l'épopée en famille, alors que l'orphelin numéro onze n'a qu'une consolation, celle d'aider indirectement les copains en retenant son cerbère, donc en désencombrant le centre.

MANQUE D'ALTRUISME

A qui la faute? On dira que les trois Bâlois, habitués à jouer ensemble, accentuent naturellement le déséquilibre. L'explication en vaut une autre, mais pourquoi Blaettler et Stierli ne pourraient-ils pas copier les copains? Tout simplement, parce que Blaettler n'a pas l'altruisme d'Odermatt, ni sa résistance physique, ni son intelligence de jeu; parce que Blaettler a gardé sa mentalité de marqueur de but, renforcé encore dans sa croyance par ses réussites contre la France et l'Italie. Malgré tout son désir de bien faire, il répartit trop judicieusement ses forces, les mettant, en cas de nécessité, davantage au service des défenseurs, qu'à celui de son ailier. Ose-t-on rêver à ce que serait l'équipe suisse avec un deuxième Odermatt? Hein!

Sosie absent, une autre solution est-elle possible? Chapuisat, au poste de Blaettler, n'amènerait-il pas de joyeuses diversions et sûrement de la conversation! Weibel et Perroud, derrière, feraient l'affaire, mais voilà: sacrifier Blaettler ne serait pas élégant. Et puis, devenu Bâlois, le bonhomme est sous le régime « pas touche! »

A. EDELMANN-MONTY

En Espagne: trois buts en cinq matches

Des résultats minables ont été enregistrés en Espagne. Trois buts ont été marqués au cours de cinq rencontres... Une presque totale stérilité a ainsi frappé dix équipes. A faire pâlir de jalousie les Milan, Bologne, Juventus et autres vedettes du football italien! Real Madrid conserve

toujours la tête devant Valence, qui le suit pas à pas. Séville occupe le troisième rang, à égalité de points avec Valence, mais compte un match de plus. Gijon, vainqueur de Cordoue, confirme ses ambitions. Las Palmas, Malaga et Grenade forment le gros du peloton. Atletico Madrid et Barcelone continuent à décevoir leurs admirateurs; ils ne sont pas encore au bout du tunnel. Gérald MATTHEY



ENGAGEMENT PHYSIQUE - Cet instantané du match Arsenal-Manchester City illustre dans le fond assez bien le football anglais: beaucoup d'énergie dépensée pour un résultat somme toute modeste. (Téléphoto AP)

handball

En deuxième ligue Départ prometteur du H.-C. Neuchâtel

A la fin du championnat 70-71, au dire des observateurs, le handball club Neuchâtel avait été frustré d'une promotion en première ligue par un procédé d'ascension unique dans les annales du sport et même du handball, seule la Suisse romande peut se permettre ce genre farfelu et léger de finales. Celles-ci se sont déroulées à Genève entre les champions des groupes, Vaud-Valais, Genève et Neuchâtel-Jura selon la formule tournoi: un seul match contre chaque équipe et cela en une demi-journée! Donc une équipe un peu chanceuse l'espace d'une demi-heure peut se voir attribuer le titre de champion romand et accéder à la première ligue sans, pour cela, être — et de loin — la meilleure des formations en présence. Neuchâtel manqua donc l'ascension pour un « goalaverage » de 0,001% moins bon que Sierre. A la fin de ce fameux après-midi, le président Lugeon stimulait ses gars et leur disait que ce ne serait que partie remise et que Neuchâtel se devait de se présenter à Neuchâtel en finaux de 1972.

Or, dès le début de ce championnat, les hommes de l'entraîneur Sutter ne cachent pas leurs prétentions et leurs espoirs. Gageons que chaque joueur saura garder la tête froide d'ici à fin mars 1972. Avoir des prétentions et des espoirs est une chose, mais les réaliser (surtout en sport) en est une autre!

Neuchâtel - Charquemont 21-12

Pour son premier match de championnat, face à Charquemont, Neuchâtel se présentait dans la composition suivante: Petri; Röer, Sutter, Hafner, Kobler, Boquetin, Privrart, Grundler, Kaegi et Orlicic.

Bien organisée en défense, l'équipe de Sutter prenait rapidement les opérations en main et, à la 11me minute, elle menait déjà par 5-0. Elle s'imposait, finalement, par le résultat très net de 21-12 (7-2). Neuchâtel a laissé une bonne impression au cours de cette partie initiale. Son succès est d'autant plus prometteur que Charquemont (France) s'est présenté avec une équipe plus solide que celle de l'an dernier et qui paraît être en mesure de jouer le rôle de trouble-fête.

badminton

Championnats romands

L'A.V.B. organisera, ce week-end les championnats romands ouverts de badminton au pavillon des sports de Lausanne. Les organisateurs de cette manifestation, qui compte pour les sélections nationales, ont obtenu les inscriptions de tous les meilleurs joueurs et joueuses de Suisse. C'est ainsi que les têtes de série seront, chez les messieurs, les Bernois H. Riedo et E. Andrey, les Zuricois A. Sauter et E. Linnemann, les Autrichiens de Genève K. Buchart et K. Archleitner, auxquels les Lausannois C. Bovard et R. Heiniger s'efforceront de tenir la dragée haute.

Dans la catégorie dames, la championne de Suisse J. Carrel (Lausanne) aura fort à faire face à la Biennoise H. Hurst, à la Saint-Galloise D. Kuenzler et à sa compatriote M. Drapet.

Les épreuves de simple messieurs juniors, double messieurs et double mixte seront également très disputées.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

aide-monteur

en chauffage.

Bieler & Fils S.A., Fleurier

Téléphone 61 10 63

**VOUS**

qui savez rédiger de manière indépendante, trouvez une activité très variée à notre service d'approvisionnement. Nous aimerions confier ce poste de

SECRÉTAIRE

très intéressant à une employée de commerce de langue maternelle française, sachant converser en allemand.

Nous répondons volontiers à toutes vos questions concernant les possibilités qu'offre cet emploi.

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/211 55, interne 456

Hôtel-Restaurant de la Gare, Montmolin



NOUS CHERCHONS

SOMMELIER (ÈRE)**Permis B ou suisse**Très bons gains.
Horaire et congés réguliers.

FAIRE OFFRES PAR ÉCRIT.



Fondés en 1926

Les ateliers Charles Kocherhans, successeur Pierre Kocherhans, à Fontainemelon, cherchent, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

OUVRIÈRES

pour travaux de moyenne série. Places stables et bien rétribuées, semaine de 5 jours, avantages sociaux, caisse de retraite, bonne ambiance de petite usine, Suissesses ou étrangères.

Prière de se présenter ou de téléphoner au No (038) 53 34 34.

Notre usine de composants micro-électroniques

à

BEVAIX

cherche

MÉCANICIEN

pour son atelier mécanique d'essais et de prototypes.

Les candidats ayant de l'expérience dans la fabrication des prototypes ou désirant se perfectionner dans ce domaine sont priés de solliciter un entretien en téléphonant au (038) 46 17 22 dès 8 h et jusqu'à 17 h, en demandant M. Gremaud, pour convenir d'un rendez-vous et visiter leur future place de travail.

FAVAG S.A., département micro-électronique
2022 Bevaix

**AUDIO-DACTYLO**

de langue allemande, pour traducteur technique. Tél. 25 98 64

On cherche

1 sommelière
1 sommelière extra

pour 2 ou 3 jours par semaine.
Bons gains. Tél. 41 34 21.
Hôtel du Cheval-Blanc,
Colombier

Monsieur seul, dans la trentaine, cherche

personne

de caractère gai pour s'occuper de sa maison de 5 pièces, à 6 km du centre de Genève, et préparer les repas. Chambre avec bains, machine à laver la vaisselle et le linge.

Congés réguliers. Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire, avec références, à
F.M. Schumacher,
66a, chemin de la Seymaz,
1253 Vandœuvres-Genève.
Tél. (022) 35 90 49, heures de bureau.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, engagerait, pour date à convenir,

femme de chambre

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

AVIS DIVERS

Cadeau?

Marc vieux**JACQUES GRISONI**

Propriétaire

CRESSIER

47 12 36

... dans les bons restaurants et magasins spécialisés

APPRENTISSAGES

Relais gastronomique à 6 km d'Yverdon cherche

2 apprentis cuisiniers

Nourris, logés, blanchis dans la maison.

Faire offres à M. Gérald Reguin, Auberge de Cronay, Tél. (024) 5 21 40.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

servante

ayant diplôme SAV, cherche place dans un restaurant bien établi, pour apprendre la langue française. Entrée janvier 1972.

Adresser offres sous chiffres 27967-02, Publicitas S.A., 5401 Baden.

Employé de commerce

expérimenté, connaissant la comptabilité commerciale et bancaire et sachant le français, l'allemand et l'anglais, cherche emploi intéressant.

Adresser offres écrites à HL 2653 au bureau du journal.

Jeune employé CFF

suisse allemand, cherche place dans bureau du transport ou agence de voyage, ou autres, à Neuchâtel ou dans la région, pour le 1er décembre ou date à convenir, pour se perfectionner en langue française. (Possède permis de conduire cat. A). Adresser offres écrites à AE 2646 au bureau du journal.

Dem. à acheter**J'achète**

patins blancs et de hockey, toutes pointures.
A. Merlotti,
Maladière 32.

J'achète**JULES VERNE**

de la collection « HETZEL » bleue et rouge.
Tél. (038) 46 11 15

Pour le ski,
toute la famille
s'habille
chez Gonset.

Et pour cause. Il y a du choix pour tous. Pour «Papa, maman, la bonne et moi». Des pantalons de coupe élégante, des vestes dans les teintes à la mode, des anoraks qui défient le blizzard et des casquettes de toutes sortes. Les dernières nouveautés sont arrivées. Mais nous avons aussi veillé à ne vous offrir que des articles fonctionnels et résistants. Venez juger par vous-même. Chez GONSET, le prix est le plus souvent une surprise agréable.

Et n'oubliez pas:

chez
Gonset,
vous êtes
chez
vous



17,45 L'homme della palude	
17,30 Telescuola	Ciclo di matematica: 2. Anticorpi
18,10 (C) Per i piccoli	Alta scoperta del computer
19,05 Telegiornale	18,15 Bilder auf deutsch
19,50 Obiettivo sport	10. Jörg baut ein Haus
20,20 Telegiornale	20,40 (C) L'Alatena
20,40 (C) L'Alatena	Gioco a premi di Adolfo Ferani
21,10 (C) Enciclopedia TV	Immunologia oggi
21,50 Rappresentazione di anime e di corpo	2. Anticorpi
23,20 Telegiornale	di Emilio Cavallieri
Martedì 23 novembre	
10,00 Per la scuola	La storia contemporanea 1945-1970
6. Staline et il mondo comunista	11,00 Per la scuola
18,00 (C) Per i piccoli	19,05 Telegiornale
19,15 Incontri	19,50 Diapason musicale
20,40 Il regionale	20,20 Telegiornale
21,00 Il giocatore di Nichelini!	
22,40 Cronaca e notizie sportive	L'Assistente sociale della serie
23,50 Telegiornale	22,40 Cronaca e notizie sportive
Mercoledì 24 novembre	
18,10 Vroom	19,05 Telegiornale
19,15 (C) Cappuccetto à pois	
1. L'una apprendista stregone	19,50 Svizzera oggi
20,20 Telegiornale	20,40 I milioni dello zio Peteroff
21,50 Altman alla ricerca dell'anima	P. Munoz-Seca
22,35 Notizie sportive	dell'India
22,45 Telegiornale	

Swizzera italiana: sette giorni TV

17,45 L'homme della palude

17,30 Telescuola

18,10 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,50 Obiettivo sport

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

21,10 (C) Enciclopedia TV

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

19,15 Bilder auf deutsch

10. Jörg baut ein Haus

20,20 Telegiornale

20,40 (C) L'Alatena

Gioco a premi di Adolfo Ferani

21,10 (C) Enciclopedia TV

Immunologia oggi

2. Anticorpi

21,50 Rappresentazione di anime e di corpo

23,20 Telegiornale

10,00 Per la scuola

La storia contemporanea 1945-1970

6. Staline et il mondo comunista

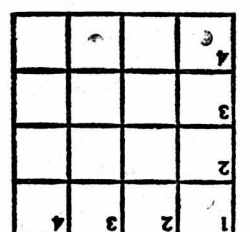
11,00 Per la scuola

18,00 (C) Per i piccoli

19,05 Telegiornale

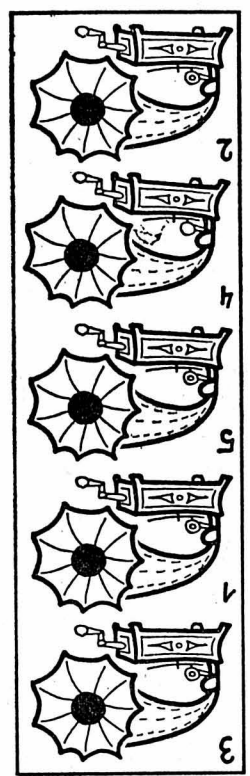
RÉPONSES : 1. Un marteau. 2. Don Quichotte. 3. C8. 4. a) Cuisinier, b) Novembre. 5. 1-E, 2-C, 3-D, 4-A, 5-B. 6. Le numéro quatre. 7. 1. POIL, 2. ORME, 3. IMAN, 4. LENK.

1. Il y en a sur la peau des animaux. 2. Arbre atteignant 20 à 30 m. de haut. 3. Titre de certains souverains musulmans. 4. Lieu touristique dans l'Oberland Bernois.



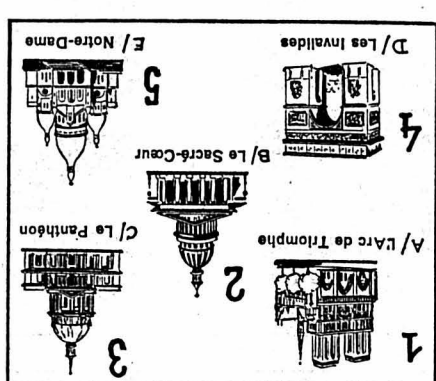
7 Mots croisés

Sur l'un des cinq des- sins il y a une légère modification. Lequel est-ce ?



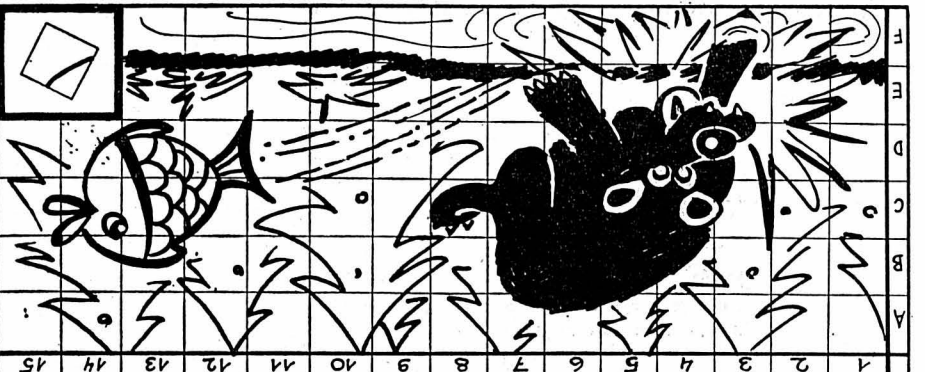
6 Se ressem- blent-ils ?

Que l'un d'Inès travaille dans un hôtel. Que fait-il ?



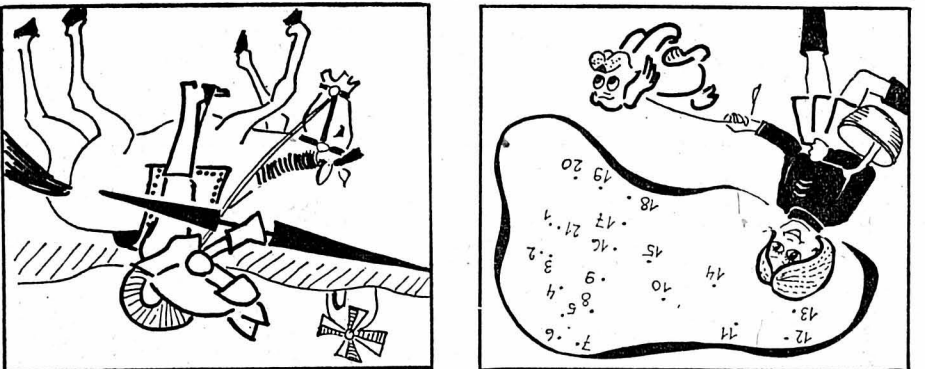
4 Cartes de visite

Le petit poisson lui a échappé de Justesse. Retrouvez le dessin encadré !



3 Nonours manque son dessert

1 Lisette en commission



2 Le jeu des contes

DES JEUX
FACILE - AMUSANT - UTILE
POUR LES PETITS
FACILE - AMUSANT - UTILE - FACILE - UTILE

Monseigneur
VERON WEB

Mademoiselle
INES IRCUI

Photos TV suisse, TV française et archives EAN

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo



21.40 (C) Les Envahisseurs
19.30 (C) 24 heures dernière
19.20 (C) Colorix
19.00 (N) Actualités régionales
18.35 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
18.10 (C) Les Aventures de Schubert et Chopin
17.55 (C) Hippiasme
XIXe Concours de sauts international officiel de Genève (CSIO)
Prix des Estandards
2me manche
En Eurovision de Genève
En Intermede :
22.30 env. Téléjournal
(C) Artistes de la semaine

FRANCE II

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter



FRANCE I

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

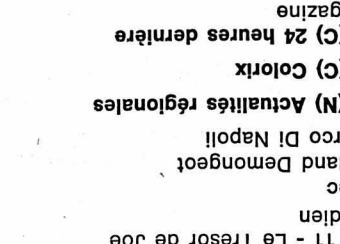
21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

Photos TV suisse, TV française et archives EAN

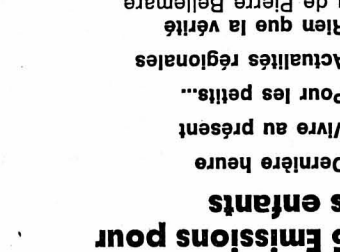
21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo



21.40 (C) Les Envahisseurs
19.30 (C) 24 heures dernière
19.20 (C) Colorix
19.00 (N) Actualités régionales
18.35 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
18.10 (C) Les Aventures de Schubert et Chopin
17.55 (C) Hippiasme
XIXe Concours de sauts international officiel de Genève (CSIO)
Prix des Estandards
2me manche
En Eurovision de Genève
En Intermede :
22.30 env. Téléjournal
(C) Artistes de la semaine

FRANCE II

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter



FRANCE I

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

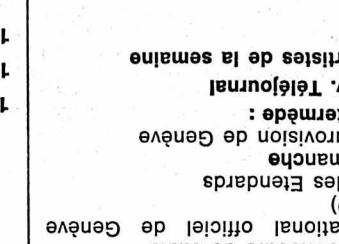
21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

Photos TV suisse, TV française et archives EAN

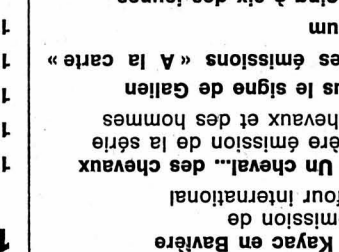
21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo



21.40 (C) Les Envahisseurs
19.30 (C) 24 heures dernière
19.20 (C) Colorix
19.00 (N) Actualités régionales
18.35 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
18.10 (C) Les Aventures de Schubert et Chopin
17.55 (C) Hippiasme
XIXe Concours de sauts international officiel de Genève (CSIO)
Prix des Estandards
2me manche
En Eurovision de Genève
En Intermede :
22.30 env. Téléjournal
(C) Artistes de la semaine

FRANCE II

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter



FRANCE I

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

FRANCE I

21.40 Récital
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
No 11 - Le Trésor de Job
l'Indien
avec
Roland Demongeot
Marco Di Napoli
En Eurovision de Genève
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures dernière
Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux en liaison avec France-Inter

FRANCE II

21.05 Face d'ange
22.25 Téléjournal
22.35 (C) CSIO, Genève
Film de Otto Preminger
Le Zourkane
présente
22.30 (C) Le service de l'ORTF
Antoinette Bower
Roy Thimmes
19.25 Situation politique de la semaine
19.00 L'antenne
18.50 Fin de journée
18.44 Fin de journée
18.15 Télévision éducative
17.00 La maison des jouets
15.15 Da capo

LE SPÉCIALISTE DU RIRE
ETS **RANDAL**
G. Christen
Farces et Attrapes
Bombes de tables, sketches, cotillons
ARTICLES DE FÊTES
Tél. (038) 53 32 33 2053 CERNIER (NE)

RADIOS TV
telemo
Saint-Blaise - Tél. 33 55 22

DETTES = ENNUIS
N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.
Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement, tél. 021 - 95 11 50
Arrangements financiers s. à r. l. 1510 Moudon

Matthey Woodtli
CLÔTURES POUR MANIFESTATIONS, etc.
Location-Vente
NEUCHÂTEL, Téléphone (038) 51 32 05 - 25 78 74

ROSSIER
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 5319 75

REOS F. Stieger Bercles 5. Seulement la réparation. **REOS**
Mécontent de votre radio ou téléviseur!
REOS Téléphonez au 25 54 93. **REOS**

PRÊTS
● Sans caution jusqu'à Fr. 10,000.—
● Formalités simplifiées ● Discrétion absolue
Banque Courvoisier S.A.
Tél. (038) 24 64 64 Neuchâtel
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____

HF APPAREILS MÉNAGERS À PRIX DISCOUNT
Siemens - Hoover - Indesit - Philco...
Discount du Vignoble
FORNACHON et Cie
2022 Bevalx
Tél. (038) 46 18 77
Succ. Discount du Marché
Place du Marché 6
La Chaux-de-Fonds
(039) 22 23 28

SUISSE ROMANDE
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Châteaux suisses Gruyère
18.20 Avant-première sportive
18.40 Croquis
A la découverte de nos sites romands
19.00 (C) Le Manège enchanté
19.05 (C) Quelle famille
1er épisode
Un feuilleton de Janette Bertrand et Jean Lajeunesse
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Caméra-sport
Cyclisme : L'Oscar de l'année
20.45 Thérèse Desqueyroux
Un film interprété par Emmanuelle Riva
Edith Scob
Philippe Noiret
Sami Frey
D'après le roman de François Mauriac
Réalisation : Georges Franju
22.25 La voix au chapitre
— Interview de Jean Curtelin pour son ouvrage La Marseillaise
— A propos de l'Apartheid
— Chronique des romans policiers
22.50 Téléjournal
Artistes de la semaine

FRANCE I
10.25 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.05 Télévision scolaire
15.30 R.T.S. Promotion
16.30 Télévision scolaire
17.30 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
Jeu de Pierre Bellemare
19.45 Télé-soir
20.15 Noël aux Quatre-Vents
No 34 - 2me série
Voir et revoir :
20.30 Le Grand Voyage
Un film de Jean Prat (1969)
d'après le roman de Jorge Semprun
Roland Dubillard
Jean Le Mouel

VENDEDI
16 NOVEMBRE
Thérèse Desqueyroux
Suisse romande : 20 h 45
Emmanuelle Riva en compagnie d'Edith Scob



Un visage au long du «Grand Voyage»...

22.10 Le fond et la forme
23.00 Télé-nuit

FRANCE II
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Valérie et l'aventure
No 7 - Les rendez-vous d'Epidaure
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II Magazine
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Entrez sans frapper
Emission de Pierre Bellemare
21.30 (C) Des poètes et des hommes
Arthur Rimbaud
avec Pierre Seghers et Jacques Charprier
22.35 (C) Presto
avec Pierre Petit
23.05 (C) 24 heures dernière



Emmanuelle Riva, c'est « Hiroshima mon amour » ou « Le Huitième Jour », de Marcel Hanoun. C'est « Léon Morin prêtre », de Jean-Pierre Melville, mais c'est aussi, et surtout, « Thérèse Desqueyroux ». A ce personnage de François Mauriac, Emmanuelle Riva a su prêter tout son talent, son métier. Car Emmanuelle Riva est, sans aucun doute, l'une des comédiennes les plus sensibles et les plus vraies de notre époque.

Georges Franju, c'est « Le Sang des bêtes », en 1948, « La Tête contre les murs », dix ans plus tard, « Les Yeux sans visage » (1959) ou « La Faute de l'abbé Mouret », son dernier film, en 1970. Mais Georges Franju, c'est aussi, et surtout, « Thérèse Desqueyroux ».

Le Grand Voyage
France I : 20 h 30
Adapté du roman autobiographique de Jorge Semprun, ce film est le récit d'un homme dont on entend la voix calme et atone tout au long du voyage, mais que l'on ne voit pas... tout en le sachant sans cesse présent.
Témoin et juge, sans passion, Manuel vit et raconte les épisodes de ce voyage atroce. La réaction de chacun, les pensées vaguement exprimées, les mots de tous les jours échangés, malgré tout, les paysages entrevus à travers les barbelés de la lucarne, la mort qui survient en silence, avant l'arrivée...

En toute saison, vous avez avantage à choisir vos meubles chez

Venez visiter nos magasins et vous verrez!

meubles sa perrenoud

à Neuchâtel:
Rue de la Treille 1

Membre de la plus grande chaîne romande de l'ameublement

Restaurant de l'Hippocampe
Bar-Dancing « Chez Gégène »
BEVAIX - Tél. (038) 46 18 44

Quinzaine du Pré-salé

Selle d'AGNEAU provençale
Carré d'AGNEAU diablé
Gigot d'AGNEAU bretonne
Côtelettes et chops d'AGNEAU vert-pré

HIVERNAGE moteurs marins
Evinrude, **PIERRE SENN** NEUCHATEL
Tél. 24 72 72

Madame
F. BOTHA-ZEYER
DR en CHIROPATRIQUE

Diplômée de la Faculté de Chiropratique, Davenport, USA
Assistante de M. J.-M. DROZ, Dr en Chiropratique, la Chaux-de-Fonds.
Membre de l'Association Suisse des Chiropraticiens

a OUVERT SON CABINET DE CHIROPATRIQUE

le 15 novembre 1971.

CABINET DE radiologie vertébrale: rue Saint-Maurice 11, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 72 24

SYLVAIN SAUDAN

le skieur de l'impossible présente et commente

Victoire à skis sur l'Eiger
Première à skis à l'Aiguille-de-Bionnassay

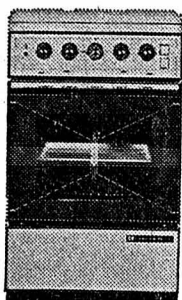
Première vision européenne
2 films en couleur.

Salle des conférences
vendredi 19 novembre, à 20 h 30.

Prix d'entrée: 7 fr.

Location dès 19 h 30 à la caisse.

Cuisinières



ÉLECTRIQUE:

3 plaques, four vitré, couvercle, tiroir **398.-**

4 plaques, four vitré, grill, tournebroche, couvercle, tiroir **598.-**

Garantie d'usine 1 année
Autres marques: AEG - BBC - SCHOLTES - MENALUX

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHATEL
Fbg du Lac 43 25 69 21

COMMERCANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



Madame,

N'achetez pas une machine à coudre sans essayer la nouvelle PFAFF Super-Automatic.

La seule machine à coudre de ménage au monde avec le double entraînement du tissu.

Démonstration à votre domicile ou à notre magasin sans aucun engagement. Nous reprenons votre ancienne machine au plus haut prix. Facilités de paiement.

Agence officielle:

A. GREZET

Seyon 24a Tél. (038) 25 50 31
2000 Neuchâtel

Les fameux vols de propagande



PARADIS DU SOLEIL
MAJORQUE
bains de mer fortifiés, plage de sable blanc, forêts de pins aromatiques, excellente nourriture. Tous nos hôtels directement au bord de la mer sans rue devant.

UNIQUE AU MONDE:
Nombre de chambres noté pour chaque réservation.
du 31 octobre à fin novembre
Programme spécial et inscriptions par:
Universal Air Tours Bâle
Steinenvorstadt 40 Téléphone (061) 22 15 44

A vendre occasions expertisées

Mercedes 220
belge
4500 fr.

Renault 16
1967, impeccable
4500 fr.

Comète Mercury
14 CV, 6 places
3500 fr.

VW 1200
expertisée
1700 fr.
Occasions BAYARD
Tél. 24 53 15-31 25 81.

OCCASION DU JOUR

Fiat 124 spécial
1970, blanche,
73.000 km.
Etat impeccable
Prix intéressant.
Crédit, reprise.
Agence Datsun
Garage M. BARDO,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

Je cherche à acheter
Austin 850
utilitaire.
 Paiement comptant.
 Adresser offres
 écrites à IM 2654 au
 bureau du journal.

A vendre cabriolet sport
Triumph
« Spitfire »
2 + 1 place.
Occasion très soignée.
Expertisée.
Prix: Fr. 5600.—
Grandes facilités de paiement.
GARAGE R. WASER
Rue du Seyon 34-38
Tél. (038) 25 16 28,
2000 Neuchâtel.

NSU TT 1200
1968. Expertisée.
Tél. 41 31 73,
dès 19 heures.

A vendre
VW 1200
1965, toit ouvrant,
expertisée
octobre 1971.
Tél. (038) 33 38 55,
de 19 à 20 heures.

A vendre
Austin Healey 3000
non expertisée,
jaune moutarde.
Tél. 33 42 71,
entre 19 et 20 heures.

A vendre
MGB 1800
1970, 32.000 km,
expertisée.
Tél. (038) 33 18 47.

A vendre
Opel 1900 S
1970, 35.000 km,
2 portes, prix à discuter.
M. Agapito Granole
Pré-Landry 3
Boudry.



Solis
Les appareils SOLIS au magasin spécialisé
Vuillomenet & C^o S.A. ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL
Tél. 25 17 12 GRAND-RUE 4

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Fiat 850 Spider
1969, rouge, expertisée, 35.000 km, en excellent état.
Prix avantageux, facilités de paiement.
Garage F. Fatton
Tombet 13
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50
ou 31 73 50

A vendre
Peugeot 404
injection, année 1967, expertisée + 5 pneus neige cloutés.
Prix: Fr. 4500.—
Tél. 47 18 60, le soir à 18 heures.

interRent iR

Prix pour le week-end
vendredi soir - lundi matin, à partir de Fr. 75.— y compris 300 km
Garage Hirondelle
Pierre Senn Neuchâtel
Téléphone (038) 24 72 72

interRent voitures de location

OCCASION
BMW 2002
Décembre 1970
blanche, radio, appuie-tête. 12.500 km.
11.800.—
l'affaire d'aujourd'hui
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel tél. 24 12 12

A vendre
Ford Taunus 1600 L
1970, 25.000 km, 4 portes, radio.

Fourgon commercial
1967, 58.000 km.
hauteur intérieure 1 m 80
largeur intérieure 1 m 75
longueur intérieure 3 m.
Etat de neuf, permis A, charge utile 1200 kg.

Fourgon VW
1969, 40.000 km.

Mercedes 250
automatique 1970, 46.000 km.

Opel Ascona 16 S
4 portes, 1971, 8000 km.
Véhicules expertisés, garantis sans accidents, kilométrage rigoureusement authentique.
Pierre Gross, automobiles
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 11 73.

CHIC!



Ce week-end, papa loue avantageusement une voiture chez

AUTO - LOCATION A. WALDHERR

NEUCHATEL Parcs 147
Tél. (038) 24 12 65

A vendre

PNEUS D'HIVER



d'occasion, toutes dimensions et différentes marques conventionnelles et radiaux de 70 à 90 %.
La pièce de Fr. 30.— à Fr. 50.—
A la même adresse, quelques pneus de poids lourds neufs et d'occasion, hiver et été, 900-20, à prix de liquidation.
HK, commerce de pneus usagés, Coffrane. Tél. (038) 41 32 83, le soir.

OCCASIONS
Simca 1501
1970 - 17.000 km.
Expertisée.
Etat impeccable. Reprise.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.
GARAGE DU ROC
MAINTIENNE NE DISTR GENERAL MOTORS TEL 33114

Porsche 911 T, coupé

1968, rouge, Sportomatic, avec radio, 43.500 km, garantie non accidentée, en parfait état.

AMAG BERNE, tél. (031) 42 52 22.
(Demander M. Oehrl.)

CONFÉDÉRATION SUISSE

5 1/4 %

EMPRUNT FÉDÉRAL 1971-85 fr. 300 000 000

Prix d'émission 100,60 % Rendement 5,18 %
y compris 0,60 % timbre fédéral

Durée de l'emprunt: 14/12 ans; coupons annuels au 1er décembre
Conversion de l'emprunt fédéral 3 1/4 % 1946-71, décembre

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 17 au 23 novembre 1971, à midi, par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de Suisse

Des prospectus détaillés peuvent être retirés aux guichets des banques

CARTEL DE BANQUES SUISSES
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

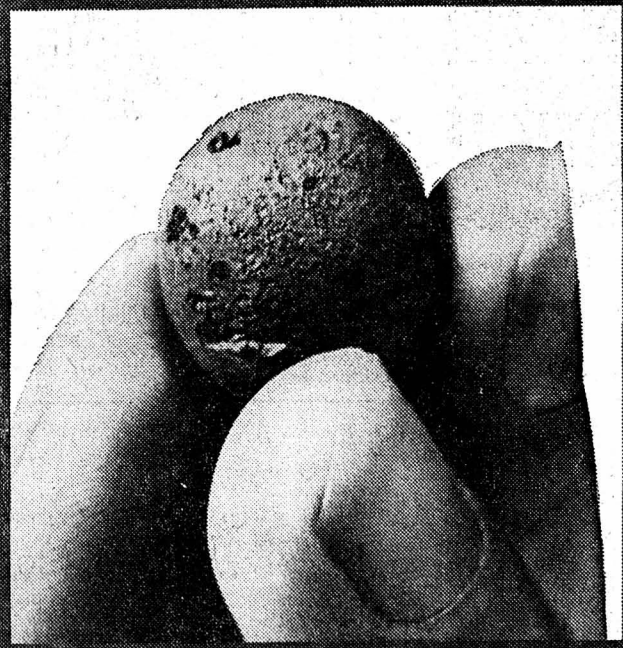


**Des tonnes en
moins avec**

Léca[®]



Pont de la Coulouvrenière à Genève (construit en 1896)
En 1970, le pont a été élargi de 7,60 m par la construction de deux trottoirs en encorbellement exécutés en béton *Léca h_{hd}*
Maître de l'ouvrage: République et Canton de Genève, Dép.Travaux Publics.
Ingénieur: S.A. Tremblet & Cie, Ingénieurs-civils E.P.F., Genève
Entrepreneur: Induni & Cie, Genève



58

Sur le pont d'Avignon... D'autres villes possèdent également de vieux ponts. On pourrait certainement y danser, mais pour la circulation actuelle, ils sont devenus trop étroits.

Comment en élargir la chaussée? En sacrifiant les trottoirs existants et en construisant de nouveaux en encorbellement. Cette solution a bien sûr ses inconvénients et il n'est pas dit qu'un pont datant du siècle passé puisse supporter la surcharge constituée par une construction additionnelle en béton. Donc pour commencer: plus de lourds parapets ni de balustrades en fonte. Et puis remplacer le béton ordinaire par du béton léger *Léca h_{hd}* pour les ouvrages en surplomb.

Avec du béton *Léca h_{hd}* – et pour une résistance conforme aux normes – on économise un quart du poids normal. Cela fait des tonnes en moins... des tonnes qui pèsent lorsqu'il s'agit de décider si un pont peut être élargi ou doit être remplacé.

Le *Léca* est de l'argile expansé utilisé comme agrégat pour le béton léger et le béton isolant.

Le *Léca h_{hd}* est une variante de l'argile expansé *Léca* et présente une haute résistance à la compression. Il est employé dans certains cas spéciaux, en particulier pour les ouvrages soumis à des sollicitations statiques élevées

SA HUNZIKER + CIE

Fabriques de matériaux de construction à Olten, Brougg, Zurich, Landquart, Berne et Pfäffikon SZ

05517 AFFAIRE N°1

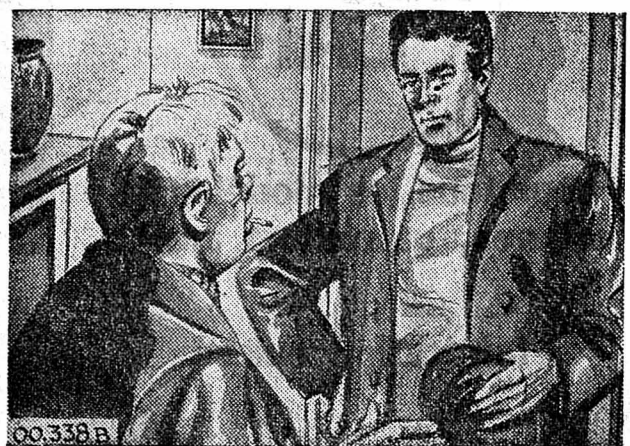
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath se présente chez Piotr Karpinski.

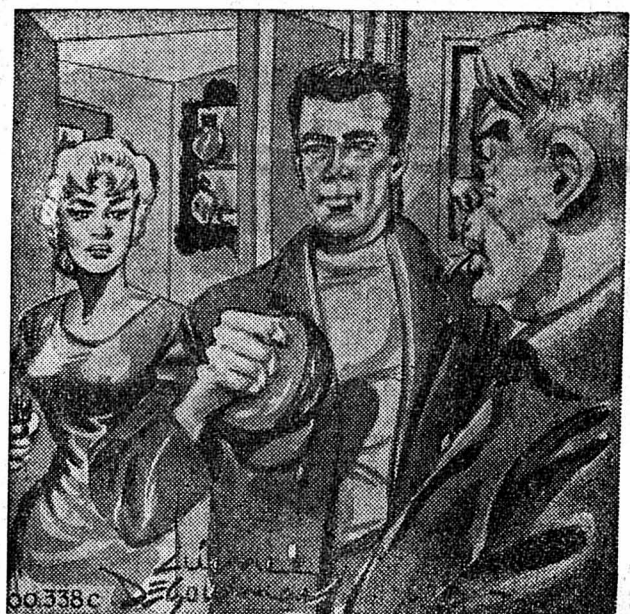
Le Soupirail



«Voici mon frère, dit-elle en entrant dans la salle à manger. Expliquez-vous avec lui.» Puis elle passa dans la pièce d'à côté mais demeura l'oreille collée contre la porte qu'elle venait de refermer. «Qu'est-ce que vous voulez?» demandait Piotr. «Vous êtes bien Piotr Karpinski?» s'enquit aimablement Hubert. «Oui. Il faut peut-être que je vous montre mes papiers?» — «Ce ne sera peut-être pas nécessaire si je vous dis que je viens de la part de Jean III Sobieski.» Piotr ne marqua aucune réaction. «Il n'y a pas vingt minutes que j'ai quitté Mlle Zaleska,» ajouta Hubert. Piotr répéta le nom qu'il venait de prononcer comme si ses oreilles l'entendaient pour la première fois.



«Qui êtes-vous?» grogna-t-il. «Un ange tombé du ciel,» crut bon de déclarer Hubert. «Vous m'avez l'air d'un drôle d'ange!» Hubert décida de jouer son va-tout: «Je suis arrivé ce matin chez le docteur qui venait d'être arrêté. C'est sa fille qui m'a donné ce soir votre adresse et le mot de passe.» — «Le mot de passe, hein? répéta Karpinski. On va voir ça.» Il se dirigeait vers la porte, mais Hubert lui barra vivement la route. «Non, dit-il. Vous me répondez d'abord.» L'homme ricana. Hubert se préparait à encaisser le choc de ses cent vingt kilos quand une voix déclara dans son dos: «Si vous bougez, je tire.»



«Vous feriez mieux de lever les mains, conseilla Karpinski. Ma sœur aime beaucoup s'amuser avec les armes à feu.» La seule solution était d'obéir, et Hubert se laissa fouiller sans résistance. Karpinski ne trouva dans ses poches qu'un portefeuille contenant environ 240 zlotys, un peu de menue monnaie, un couteau et un étui en similicuir qui était vide. «Asseyez-vous,» ordonna-t-il. Deux minutes plus tard, Hubert se trouvait ficelé sur la chaise. Karpinski écrivit quelques mots sur une feuille arrachée à son calepin, les fit lire à sa sœur, jeta le papier au feu et sortit.



«Qui était-ce?» demanda Zygmunt qu'il retrouva à la cave. «On va aller voir ta sœur,» répondit Piotr. «Pourquoi?» — «Je t'expliquerai dans la voiture. Si celui qui est en haut est un provocateur, Ferdynanda est sûrement pleine de flics. Tu m'attendras au coin de Bankowa.» Poussant une caisse sous le soupirail, Zygmunt descendit sans effort les barreaux qui étaient censés défendre l'ouverture de la cave et se glissa dans la rue. Piotr remit les barreaux en place, remonta dans la cour, ouvrit le garage, fit chauffer le moteur de l'Opel, et tira le verrou du portail. La rue Ferdynanda semblait déserte. (Copyright Opera Mundi)

Demain: Le crayon rouge

POUR VOUS MADAME

Un menu

Hors-d'œuvre
Filets de daurade à la maraîchère
Pommes vapeur
Salade
Crème caramel

LE PLAT DU JOUR: Filets de daurade à la maraîchère

Émincer finement trois blancs de poireaux et les faire étuver dans une cocotte contenant 40 g de beurre. Couvrir et après 10 minutes de cuisson sur feu doux, mouiller avec un fumet de poisson. Laisser cuire encore 20 minutes après avoir salé et poivré. Beurrer un plat allant au four et disposer dedans un kilo de filets de daurade, mouiller avec la cuisson des poireaux et faire cuire 30 minutes à four chaud. Réserver les filets de poisson dans un plat chaud, faire réduire sur feu vif la cuisson des daurades et lier avec 40 g de beurre. Ajouter le jus d'un citron, réctifiez l'assaisonnement et verser sur les poissons. Servir très chaud.

Maigrir...

Une cover-girl a dévoilé ses secrets pour garder la ligne et pour maigrir quand besoin est.

— Maigrir, c'est avant tout une question de volonté. C'est un contrôle de tous les instants. C'est dur, il faut avant tout du dynamisme, de l'allant, du mouvement. Remuez-vous, persuadez-vous, n'y pensez surtout pas à longueur de journée.
— Pour mon petit déjeuner, je prends un jus d'orange, une tasse de thé, deux biscottes. Pour le repas de midi: de la viande grillée, de la salade. Quand je ne sors pas du studio, j'avale un sandwich avec du pain sans sel.
— Le soir, je conseille du poisson, des légumes verts, du yaourt ou des pommes.
— Un grand principe: ne pas boire pendant les repas, mais boire de l'eau minérale en grande quantité pendant la journée.
— Voici encore un truc pour couper radicalement la faim: boire un verre d'eau agrémenté d'une cuillerée de café de lait condensé sucré.

A méditer

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuiant, mais nous ne pouvons pas pardonner à ceux que nous ennuyons.

LA ROCHEFOUCAULD

HOROSCOPE

Un climat confus régnera le matin. L'après-midi sera très bon et favorisera les accords commerciaux.

Naissances: Les enfants de ce jour seront très organisés, novateurs et intuitifs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Asseyez-vous correctement, votre dos est fragile. Amour: Ne demeurez pas sur une petite déception. Affaires: Les contacts directs sont utiles.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Très bonne résistance physique. Amour: Ne provoquez pas la jalousie de l'être cher. Affaires: Débarrassez-vous d'un travail ennuyeux.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Menez une vie calme et régulière. Amour: Votre attitude passe pour être indifférente. Affaires: Présentez toujours un travail impeccable.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Assez peu résistant. Amour: Ne courez pas plusieurs lièvres à la fois. Affaires: Fiez-vous à vos impressions.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Aérez souvent votre bureau. Amour: Montrez-vous compréhensif avec vos amis. Affaires: Inspirez-vous des personnes qui ont réussi.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Poursuivez votre régime. Amour: Réalisation d'un projet sentimental. Affaires: Des contacts favoriseront vos entreprises.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Évitez les gâteaux à base de crème. Amour: Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Affaires: Vous devez avoir tous les arguments en mains.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Surveillez votre tension nerveuse. Amour: Vous êtes recherché pour votre gaieté. Affaires: Très bonnes initiatives prises par vos associés.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Une boisson chaude facilitera votre digestion. Amour: Vous donnerez plus que vous ne recevrez. Affaires: Ne perdez pas de temps en hésitations.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Buvez un jus de fruits le matin. Amour: L'incompréhension de l'être cher ne durera pas. Affaires: Vous écarterez toutes les difficultés.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ne vous fatiguez pas inutilement. Amour: Essayez de mieux comprendre l'être aimé. Affaires: Améliorez votre situation.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Les boissons alcoolisées sont à proscrire. Amour: Confiez vous ennuis à vos amis. Affaires: Tous vos collègues ne sont pas sincères.

MOTS CROISÉS

Problème No 559

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORizontalement

1. La jardinière en est un. 2. Dieu chez les Juifs. — Grimpeur. 3. Multiplient les transports. — Comme ci-dessus. 4. Participe. — Sommet des Alpes bernoises. 5. Pour tirer des traits. — Jour. 6. Fleuve qui s'écoule en Allemagne en 1914. — Pronom. — D'une série de sept. 7. Il ne chausse pas la ballerine. 8. Interjection. — Pièce de la charrie. — Ornement sur une corniche. 9. Menace en l'air. — Où croyait aborder Christophe Colomb. 10. Un véritable étourneau.

VERTICALEMENT

1. Adverbe. — Ils vivent près de leurs champs. 2. Il en est de suaves. — Accueil par des cris improbateurs. 3. Plus il est gros, plus il est sympathique. — Démonstratif. — Pronom. 4. Didon l'aima. — Bassines. 5. Un peu de fraîcheur pour le caravanière. — Symbole. 6. Entre trois et quatre. — Polisson. 7. Révoque. — Lettre doublée. 8. Contrée de la Grèce. — On l'extrait des cendres du varech. 9. Se divertit. — Nom de plusieurs graveurs français. 10. Elles ont beaucoup à apprendre.

Solution du No 558

1	C	A	R	P	E	N	T	R	A	S
2	B	E	S	T	I	A	I	R	E	
3	S	E	Y	E	S	P	E	C		
4	E	T	O	C	H	U	E	O		
5	R	I	C	H	E	T	R	O		
6	E	R	E	P	L	L	E			
7	N	O	E	A	I	L	E	E		
8	A	S	E	T	R	E	C	I	R	
9	D	E	N	U	E	C	I			
10	E	R	I	E	S	I	S	E	S	

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences: 20 h 30, Nouvelle-Zélande.
Temple du bas: 20 h 15, Raoul Follereau.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Les Touareg.
Galerie des Amis des arts: Walter Wehinger, peintures et gravures.
Centre de loisirs: Expression libre et enfance inadaptée.
Lycée-Club: Artisanat neuchâtelois.
Galerie Club: J.-L. Bedetti et A. Cornella, peinture.
Tour de Diesse: Exposition Vladimir Smutny.
Tourisme: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINEMAS. — Arcades: 15 h et 20 h 30, Quelqu'un derrière la porte. 16 ans.
Rex: 15 h et 20 h 45, Love me like I do. 20 ans.
Studio: 15 h et 20 h 30, Un amour sous les tropiques. 16 ans.
Bis: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Doucement les basses. 16 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Homme de la loi. 16 ans.
Palace: 15 h et 20 h 30, Le Chat. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
l'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde de 22 h à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: Ecole hollandaise et flamande du XVIIe et œuvres diverses du XVIIe au XXe siècle.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, La Nuit des généraux.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Max et les ferrailleurs.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 Le cinq à six des jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 Demain: Vaud
18.25 Madame TV
19.00 (C) Le Manège enchanté
19.05 (C) Le Trésor des Hollandais
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Ici Berne
20.30 La Loi du silence
22.00 (C) Aretha Franklin au Festival international de Jazz de Montreux 1971
22.55 Téléjournal
(C) Artistes de la semaine

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Valérie et l'aventure
17.30 (N) Civilisation, géographie histoire
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 (C) Journal
20.25 (C) Un téléviseur par jour
20.30 (C) Les dossiers de l'écran Toulouse-Lautrec et son époque
(C) Moulin-Rouge
22.25 Débat
23.30 (C) 24 heures dernières

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Vroom
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Per chi suona il clarson
19.50 Svizzera oggi
20.20 Telegiornale
20.40 Hariem
21.30 Il concorso
22.35 Notizie sportive
22.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

12.15, opéras. 13.30, prix des disco-philés 1971. 15.15, chansons populaires. 14.30, Robin des Bois. 15 h, le secret de Cheviot Bay. 16 h, la planète Terre. 16.45, la charge héroïque 18.25, l'énergie tirée de l'eau des glaciers. 19.10, aux royaumes des animaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Arras. 21 h, Les Trois Mensonges. 21.45, le poète Arthur Rimbaud. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

12 h, Symphonie No 6, Bruckner. 13 h, plaque tournante. 13.25, fête indienne au Canada. 13.55, j'ai filé au Cervin. 15 h, The Mudiark. 16.45, Hong-kong. 17.25, Ondine, opéra, Lortzing. 19.15, dernières années-derniers problèmes. 19.55, les livres politiques. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, Ivanov. 22.50, Ludwig van Beethoven, in allem streng die Wahrheit. 23.45, essai en couleur sur une œuvre de Beethoven.

FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
17.30 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir
20.15 Noël aux Quatre-Vents
20.30 La piste aux étoiles
21.25 Les cent livres
22.35 La rose des vents
Télé-nuit

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réactualités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. La Symphonie pastorale. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, élections cantonales fribourgeoises. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Bruckner. 10.15, radio-scolaire, architectures. 10.45, œuvres de Bruckner. 11 h, espace romanesque. 11.20,

rencontre à la maison de l'Unesco. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musique de fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, le tour du monde des Nations unies. 21.30, édition spéciale. 22 h, Euro-jazz. 22.30, chasseurs de son. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, informations. 6.10 musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, opéras et ballets. 9 h, extra. 10.05, pages pour piano de Debussy. 10.20, radiocolonnaire en romanche. 10.50, On Wenlock Edge, V. Williams. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette musicale. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes interprètes. 15.05, dans le ton populaire.

16.05, La Vera Lynn Story. 17.20, intermède. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, big band ball.

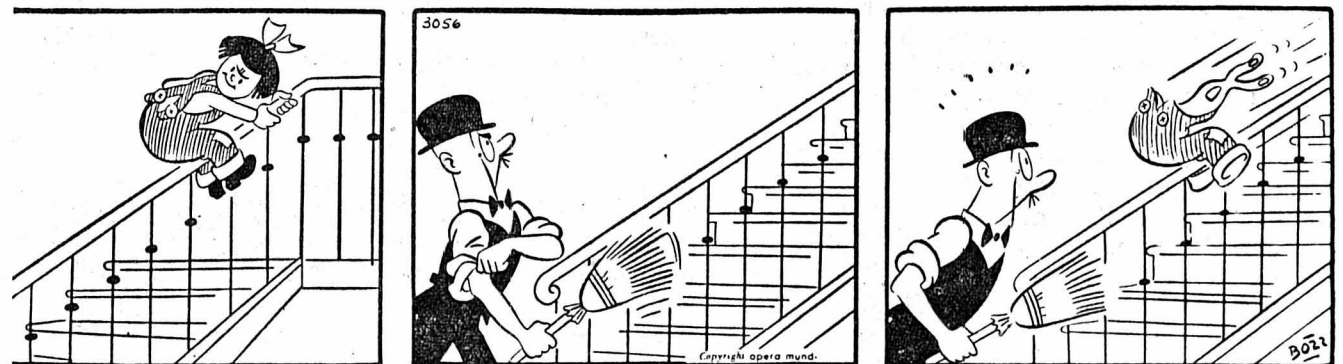
De tout pour faire un monde

● La NASA vient de commander un modèle d'ordinateur spatial qui devra être cent fois plus petit et plus léger que ceux que l'on trouve actuellement dans le commerce. Cet ordinateur ne pèsera pas plus de 4,5 kilos et pourra fonctionner avec une énergie de 15 watts seulement, tout en étant capable de se livrer aux mêmes opérations que les ordinateurs commerciaux qui occupent toute une pièce.

● Les plantes marines possèdent deux sortes de chlorophylle dont l'une leur permet de recueillir et d'utiliser la lumière jaune qui parvient à traverser l'eau. Celle-ci absorbe une importante partie du spectre lumineux et seule la lumière parvient à pénétrer dans l'eau en quantité suffisante. Des chimistes américains sont parvenus à reconstituer la structure de cette chlorophylle, dite chlorophylle C. Celle-ci est assez semblable à la chlorophylle A que possèdent toutes les plantes qui poussent sur le sol.

CYNAR
Ditter-apéritif à base d'artichauts

SUBITO



SUPERMAN
COPYRIGHT MONDIAL-PRESSE



L'annonce
reflet vivant du marché

Skis Tosalli à Colombier vous invite à voir ses 7 vitrines et à participer au concours gratuit doté de 2500.- de prix

LOTO
des Chasseurs
La Diana - La Cantonale

Jeu
18
novembre
1971

Au Cercle Libéral
dès 20 heures

Quines superbes
Chevreuils, lièvres, faisans, canards, lard, vacherins, liqueurs, etc.

Premier tour gratuit Abonnement : Fr. 20.—

FOURRURES
Grand Chic

- Très grand choix.
- Gamme complète
- Prix LES PLUS BAS
- Toute première qualité.

D. GLOCKNER
2525 LE LANDERON
Rue du Temple 10 a
Route de Lignières
Tél. (038) 51 14 73



MARIAGE

Quelle dame sympathique, âgée de 58 à 64 ans, partagerait son existence avec veuf sérieux, de caractère agréable, ayant maison confortable dans le Vignoble ? Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffres DC 2606 au bureau du journal.

CAFÉ du THÉÂTRE
NEUCHÂTEL

Neuchâtel blanc ou rouge servi en carafe, ballon.

Colombier

Local : rue du Verger 4,

poissons frais

lac, mer, chaque jeudi de 9 h 30 à 12 heures.

Se recommande : J.-J. Michoud, Yvonand.



L'annonce
reflet vivant du marché

Chez
FRANCO
Spécialités
Italiennes

A Neuchâtel, brasserie Müller, route de l'Évole 39

NOUVEAU RESTAURANT
chez Franco Murat-Meja

Ouvert tous les jours. Repas chauds à toute heure.

Vendredi-samedi : **GUITARE** avec ambiance

LA SOLUTION DE L'AVENIR
«REGAFLEX»

RÉFECTION DE CHEMINÉES

par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier chromé-nickel. Introduction facile par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire. Garantie de longue durée.

Devis gratuit et sans engagement.

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA SUISSE ROMANDE
Bureau technique A. BASTIAN, 1032 Romanel, tél. (021) 35 01 94.



Tectyl
VALVOLINE

protège
votre voiture
de la rouille
pour longtemps.

Faites confiance au spécialiste

CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.



nouveau
BATTERIES

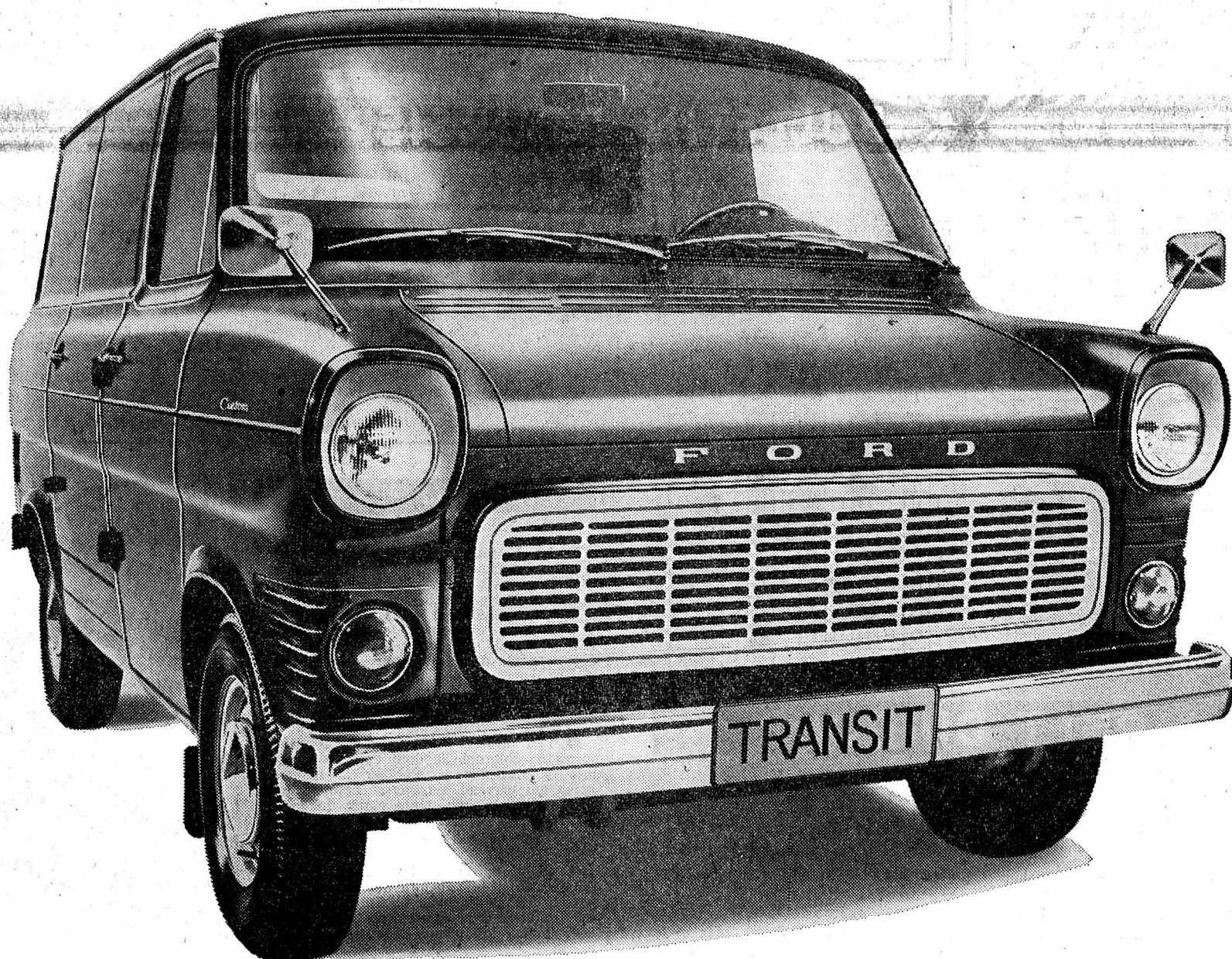
MIO CAR

pour tous les modèles de voitures, garantie 1 année

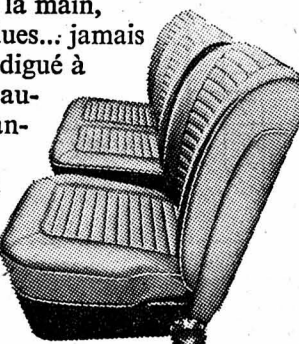
fabrication suisse



Voici les nouveaux Ford Transit!
spécialement conçus pour vous garantir
un rendement "CENT POURCENT"



Un confort «CENT POURCENT»: des sièges réglables aussi confortables et aussi luxueux que ceux d'une limousine, des déflecteurs à l'avant, une ventilation à air frais, un tableau de bord moderne, des commandes à portée de la main, des pédales suspendues... jamais un utilitaire n'a prodigué à ce point le confort, auquel s'ajoutent l'avantage d'un marche-pied bas - facilitant l'accès - et l'élément sécurité grâce aux freins assistés à double circuit.



Un choix «CENT POURCENT»: Déjà très complète, la gamme Transit s'enrichit en effet de deux nouveaux modèles.

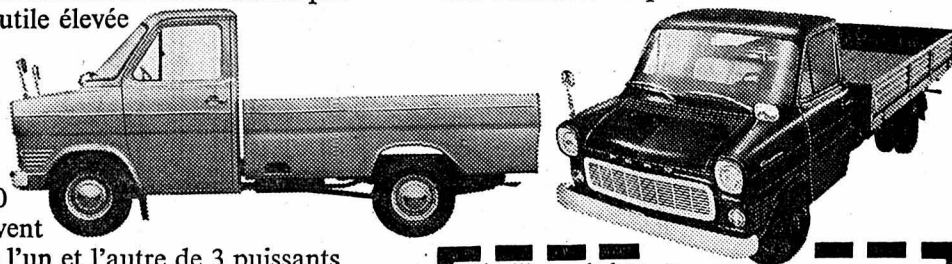
Nouveau: le Transit pick-up - une construction tout acier à hayon arrière rabattable.

Nouveau: le Transit à plate-forme dont les ridelles peuvent se rabattre sur les trois côtés.

Les deux modèles se caractérisent par leur charge utile élevée (pick-up jusqu'à 1250 kg, Transit à plate-forme jusqu'à 1800 kg). Ils peuvent être équipés l'un et l'autre de 3 puissants moteurs à essence, au choix: 1,5 l, 1,7 l et le nouveau 2 litres.

Que vous choisissiez le bus ou le combi, le pick-up ou le modèle à plate-forme, un

Ford Transit vous offre davantage pour votre argent. Il vous offre «CENT POURCENT». Personne ne pourra vous donner une contrevaletur plus élevée.



Veuillez m'adresser le catalogue détaillé et illustré du nouveau Transit.

Nom: _____

Maison: _____

Adresse: _____

Prière d'envoyer ce coupon à:
Ford Motor Company (Switzerland) S.A.
Case postale, 8021 Zurich

FORD RESTE LE PIONNIER

Ford Transit 
Le "CENT POURCENT"

PRIX MIGROS

Un aperçu de notre choix

Type 3 K 5, 6 volts	59.—
pour voitures: BMW jusqu'à modèle 1965, DKW F 102, 900 et 1000, Opel Kadett 1965, VW 1200, modèle 1965-1967.	
Type 3 K 66, 6 volts	64.—
pour voitures: BMW 1600 jusqu'à modèle 1967, BMW 1800, modèle 1966-1968, Daf 33, 44, 600, 750, 850, Ford 12 M, 15 M.	
Type 6 K 3-51, 12 volts	90.—
pour voitures: Austin 850, Morris 850, 1000, Simca 1000, 1100, 1200.	
Type 6 N 46-51, 12 volts ou Type 6 N 48, 12 volts	100.—
pour voitures: Alfa Romeo Giulietta et Ginta depuis modèle 1965, Citroën ID, DS, Datsun (sauf modèle 1000, 1968), Fiat 1500, 124, 125, Peugeot 403, 404, 504, Renault Dauphine, Volvo, Toyota, modèle 1971, la plupart des modèles Buick, Dodge, Oldsmobile et Ford USA.	

PNEU - SERVICE
MIGROS

Neuchâtel: Av. des Portes-Rouges
Morat: Station-Service

INFORMATIONS DE DERNIERE HEURE

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

L'alcool lui donnait une curieuse envie de conduire

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

route, il emprunta un chemin vicinal et endommagea le véhicule en passant sur un nid-de-poule. Au retour, en remettant la notice du montant de la porte. Interrogé par la police au sujet de ce vol, J.-D. D. reconnut qu'il s'était introduit dans la nuit du 10 au 11 septembre dans le hangar agricole de J.-P. S., à Cernier.

1 heure, J.-D. D. s'empara d'un camion à ordures de l'entreprise Botteron, à Saint-Martin, parqué devant les entrepôts. Après avoir roulé quelques kilomètres avec ce véhicule, il le ramena à son lieu de stationnement. En reculant pour le remettre à sa place, il heurta les portes de l'entrepôt. Il refit ensuite le même parcours avec un second camion parqué au même endroit. Ce dernier fut le seul à ne pas être endommagé.

PROCÈS DES «PISCICULTEURS» À DELÉMONT

Les témoins font baisser la pression

L'audience a repris, hier matin, au procès qui doit éliminer, par dix ans après les faits, les empoisonnements de la pisciculture de Grandcourt. Hier était une journée réservée aux témoins, en particulier aux policiers qui furent en rapport, à l'époque, avec S.K. Tous n'ont pu confirmer leurs déclarations portées au dossier.

poisonnements. Quant à la cigarette offerte par le policier, elle était de composition courante et ne contenait aucun produit chimique propre à paralyser la volonté. L'interrogatoire, selon le détective, s'est d'ailleurs terminé à 1 h 15 au maximum, et non à 3 heures du matin comme le prétend l'accusé.

Me Gabriel Boinay, à l'époque juge d'instruction extraordinaire du Jura, auquel l'affaire avait été confiée. Déjà aujourd'hui du secret professionnel, il est en tant que témoin. Il donne des précisions sur la santé de l'accusé, qui n'était pas aussi mauvaise que ce dernier veut bien le prétendre.

LA CHAUX-DE-FONDS

Jeune cycliste grièvement blessé

(c) Au guidon de son cycle, le jeune Bernard Felber, 16 ans, domicilié en ville, circulait hier à 18 h 10 rue de la Fusion. Au carrefour avec la rue Numa-Droz, il ne s'arrêta pas au signal stop et entra en collision avec la voiture de M. Yvan Graener, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

La télévision au gymnase

(c) La télévision romande prépare actuellement quelques émissions sur l'instruction publique en Suisse romande. A ce propos, elle a délégué une équipe qui, jusqu'à la fin de la semaine, travaillera dans le nouveau gymnase du Bois-Noir.

CERNIER

Garçonnet renversé par une voiture

(c) M. Milos Borkovec, vétérinaire aux Hauts-Geneveys, descendait la route cantonale de Fontainemelon en direction de Cernier au volant de sa voiture. A l'entrée de cette dernière localité, il se trouva soudain en présence du jeune Remy Endrion, âgé de 8 ans, écolier à Cernier, qui s'était élané sur la chaussée.

VALANGIN

Route coupée

(c) M. M.B., agriculteur aux Frêres sur les Breneis, circulait au volant de son automobile de Valangin en direction de Neuchâtel. Arrivé au «Miroir», en bifurquant à gauche pour s'engager sur la route de Pierre-à-Rot, il a coupé la route à la voiture conduite par M. A.S., de Genève, qui arrivait en sens inverse. Pas de blessés mais des dégâts importants aux deux véhicules.

YVERDON

Arrestations

(c) Un Vaudois, sans domicile fixe, a été arrêté à Zurich et transféré à Yverdon, recherché pour une filouterie d'auberge d'un restaurateur de la place. Par ailleurs, la police d'Yverdon a arrêté un Vaudois qui circulait avec un scooter dérobé et un étranger qui volait un briquet de valeur dans un grand magasin d'Yverdon.

Inauguration

(c) Hier, en présence de 200 invités, des conseillers communaux et municipaux, des maîtres d'école, a eu lieu l'inauguration du café du Château, entièrement rénové.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Le congrès des témoins de Jéhovah

Près de 800 personnes ont participé récemment à Corcelles-près-Payerne au congrès des témoins de Jéhovah. Un discours de M. J.-J. Chailoud sur «la vie éternelle est-elle possible? L'obtiendrez-vous?» retint particulièrement l'attention.

D'autres séances du congrès ont été réservées à l'examen du ministère accompli, à l'étude des méthodes d'enseignement et à l'exhortation des délégués à poursuivre leurs activités en maintenant une excellente conduite.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Un policier démissionne

(c) Le Conseil municipal a pris acte avec regret et remerciements pour les services rendus, de la démission de M. Eric Matthey, appointé de la police municipale, avec effet au 31 janvier 1972.

Au bureau des œuvres sociales

(c) L'autorité municipale a engagé Mme Lucienne Preuss-Grangier, employée de bureau, en qualité de secrétaire au bureau des œuvres sociales, avec entrée en fonctions le 1er janvier 1972.

Stand de tir

(c) Poursuivant ses démarches en vue de trouver une solution au déplacement du stand de Ruveau, le Conseil municipal a pris contact avec l'autorité municipale de Douanne. Cette dernière est disposée à soutenir un projet de stand régional à Douanne et à s'associer à une étude de la question avec les deux communes de Gléresse et de Daucher.

Le Conseil municipal de la Neuveville a dès lors décidé de requérir encore préalablement l'avis des communes de Gléresse et de Daucher et, cas échéant, de faire convoquer une conférence groupant toutes les communes intéressées au projet pour examen approfondi.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

ECONOMIE ET FINANCES

Langenthal S. A. reprend une manufacture française

La fabrique de porcelaine Langenthal S.A. a pris la majorité du capital social de 2 millions de fr. de la S.A. Manufacture de porcelaine Piliuyv et Cie à Mehun-sur-Yèvre (Dép. Cher).

Wall Street à son plus bas niveau de l'année

A l'issue d'une nouvelle semaine de faiblesse, Wall Street a clôturé vendredi, sur la base de l'indice des industrielles, à son plus bas niveau de l'année, exactement depuis le 3 décembre 1970.

La France en tête pour l'aide au développement

Le Comité d'aide au développement «CAD», placé sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques, a procédé, à Paris, à l'examen de la politique et des efforts d'aide de la France en la matière. Le comité a noté qu'en 1970, le volume total des apports de la France avait progressé de 1,7 à 1,8 milliards de dollars, progression due essentiellement au secteur privé.

Table with columns for NEUCHÂTEL, 15 nov., 16 nov. listing various banks and their values.

Table with columns for LAUSANNE listing various banks and their values.

Table with columns for GENÈVE listing various banks and their values.

Table with columns for BALE listing various banks and their values.

Table with columns for ZURICH listing various banks and their values.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for PARIS listing various stocks and their values.

Table with columns for LONDRES listing various stocks and their values.

Table with columns for FRANCFORT listing various stocks and their values.

Table with columns for NEW-YORK listing various stocks and their values.

Table with columns for various international indices and their values.

Table with columns for Indice Dow Jones listing various indices and their values.

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a amorcé mardi un redressement et a achevé sa séance en progrès, dans un marché calme.

Billets de banque étrangers

Table with columns for various foreign bank bills and their values.

Pièces d'or

Table with columns for various gold coins and their values.

CHRONIQUE DES MARCHÉS Bon début de semaine en Suisse

CHEZ NOUS, la plupart des actions ont opéré lundi un assez vigoureux mouvement de reprise qui a développé son emprise sur tous les secteurs. Les banques en ont profité pour s'avancer de cinquante francs par titre et Nestlé au porteur a fait un bond en avant de cent vingt francs; de leur côté, les chimiques participaient largement à cette poussée générale.

cinq écus à son prix de lundi. Il est possible que les achats de ces derniers jours émanent aussi d'épargnants qui désirent ne pas échapper à la traditionnelle poussée de fin d'année; ce mouvement saisonnier est d'autant plus attendu par eux que les estimations actuelles sont sensiblement en retrait sur les prix pratiqués il y a un an.

PARIS, tout comme chez nous, voit les principales actions reprendre le chemin de la hausse dans des volumes d'affaires demeurés modestes. La Redoute, Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain et l'Oréal figurent parmi les titres les plus en verve dans un ensemble de valeurs dont les gains de cours sont plus lents.

MILAN poursuit sans trêves son lent effritement des actions italiennes et termine au plus bas de l'année. FRANCFORT tente, sans grand succès d'apporter un peu de confiance aux actionnaires allemands qui subissent l'étiollement de leur épargne comme ceux de la plupart des autres pays industrialisés.

En Suisse, plus de 8,7% de la population continuent de penser que l'épargne est importante. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par le Crédit suisse. D'autre part, 85% de la population font appel aux services des banques: un Suisse sur quatre possède un compte bancaire.

LONDRES parvient à améliorer légèrement les estimations des actions britanniques ce qui est déjà une performance; par contre les minières africaines et australiennes sont délaissées. NEW-YORK a touché un nouveau plancher annuel du Dow Jones dans l'attente des décisions syndicales qui vont être connues.

N'ATTENDEZ PAS POUR ASSURER L'AVENIR DE VOS COLLABORATEURS QUE CE SOIT DEVENU OBLIGATOIRE, CELA POURRAIT VOUS CÔÛTER PLUS CHER. D'ici deux ou trois ans, le «deuxième pilier» de la prévoyance sociale helvétique sera vraisemblablement obligatoire pour toutes les entreprises, grandes ou petites.

Kissinger a peut-être rencontré en Chine quelques émissaires du Viet-nam du Nord

Du correspondant de l'AFP Joël Henri : Lors de sa récente visite à Pékin, M. Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, a pu se convaincre que les Etats-Unis devraient finalement prendre en considération les sept points du gouvernement révolutionnaire provisoire, indique-t-on de source diplomatique à Hanoi.

Le premier ministre chinois Chou En-lai lors de ses entretiens avec le conseiller de la Maison-Blanche, a été, dit-on de même source, catégorique. On cite ce dialogue :

Kissinger : « Et le Viet-nam ? »

Chou En-lai : « Les diplomates de la R.D.V. et du G.R.P. ont des résidences proches. Traversez la rue et allez leur poser la question ».

Circulant de bouche à oreille, sans doute imaginaire, l'anecdote retient quand même l'attention à Hanoi, dans la mesure où elle confirme que les Vietnamiens, appuyés par Pékin et Moscou, sont les interlocuteurs que Washington devra bien prendre en considération tôt ou tard.

Autre rumeur, démentie, mais significative de la bonne position diplomatique des Vietnamiens, celle faisant état de la présence à Pékin, au moment de la visite de M. Kissinger, de M. Le Duc-tho, conseiller spécial du ministre Xuan-thuy, représentant de la R.D.V. à la conférence de Paris sur le Viet-nam et de contacts possibles.

Ce n'est pas par hasard si le conseiller américain était accompagné de M. Symser, son adjoint pour les questions du Viet-nam.

Bien qu'on qualifie à Hanoi tous ces bruits persistants de « rumeurs dénuées de tout fondement », les diplomates et les observateurs demeurent convaincus que le voyage à Pékin de M. Kissinger a pu permettre une meilleure appréciation des positions de chacun.

Toutefois, celle-ci ne débouche pas forcément sur un règlement immédiat de la question vietnamienne, souligne-t-on. On pense au contraire à Hanoi que les prochains mois seront « durs » et qu'avant de prendre en considération les sept points du G.R.P., Washington tentera par tous les moyens d'« améliorer sa position » pour arracher le maximum quand s'engagera la véritable négociation.

Les observateurs ne la situent pas avant juillet 1972. En attendant, remarque-t-on, cinq porte-avions américains d'une puissance de destruction jamais atteinte, croisent au large des côtes vietnamiennes.

d'état-major ne signifient pas que la force résiduelle qui demeurera au Viet-nam du Sud au début du mois prochain de la base aérienne de Phu-cat, située à 430 km au nord-est de Saigon.

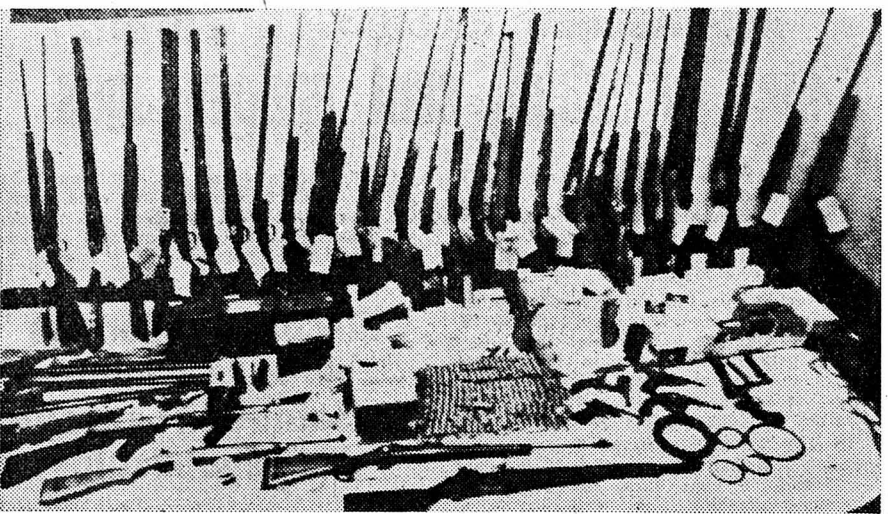
Par ailleurs, des préparatifs ont commencé en vue du transfert au Viet-nam du Sud au début du mois prochain de la base aérienne de Phu-cat, située à 430 km au nord-est de Saigon.

Les troupes gouvernementales cambodgiennes, qui tenaient encore le village de Tuol-leap à 18 km seulement à l'ouest de Pnom-penh, se sont repliés mardi matin à l'aube sur le village de Tapoung à deux kilomètres à l'est où elles se trouvent maintenant, encerclées par des éléments des forces nord-vietnamiennes de la première division, apprend-on de source militaire à Samrong (douze kilomètres de la capitale).



Comme on peut le constater, voilà qui ne paraît guère troubler les délégués chinois à l'ONU. (Téléphoto AP)

Pas de brutalités en Ulster mais de curieux procédés quand même...



Quelques-unes des armes découvertes, en Irlande du Nord, dans un dépôt clandestin. (Téléphoto AP)

LONDRES, (Reuter). — Un rapport publié par le gouvernement britannique confirme que plusieurs détenus ont été soumis à de mauvais traitements en Irlande du Nord, mais rejette les accusations de brutalité portées contre les forces de l'ordre.

La commission a examiné quarante plaintes. Cent-cinq des 342 hommes arrêtés lors de l'entrée en vigueur de l'internement administratif ont été relâchés au moment où la commission a ouvert son enquête. Les 237 autres sont détenus dans deux centres, dont une prison flottante amarrée aux quais de Belfast.

Le rapport confirme que certains détenus ont été contraints de porter une cagoule noire, soumis au régime du pain et de l'eau, forcés de se tenir debout contre un mur, tenus éveillés de force et exposés à des bruits électroniques assourdissants.

Selon le rapport, ces méthodes ont été utilisées lors de l'interrogatoire d'un petit nombre de personnes soupçonnées de déte-

nir des informations vitales pour la protection des citoyens.

Le rapport confirme qu'il était dans l'habitude des forces de l'ordre de priver les détenus de sommeil lorsque l'internement administratif est entré en vigueur.

PAS DE... CRUAUTE

Ses auteurs estiment que les forces de l'ordre ne sont généralement pas suffisamment conscientes des risques qu'encourt la santé des détenus.

Dans une introduction au rapport, M. Mauding, ministre britannique de l'intérieur, déclare que son gouvernement rejette toutes les affirmations selon lesquelles les méthodes d'interrogatoire utilisées en Irlande du Nord relèvent de la cruauté et de la brutalité.

Le rapport témoigne de la difficulté d'appliquer des instructions détaillées en matière de détention lorsqu'un interrogatoire intensif peut se révéler vital, ajoute M. Mauding.

LES EFFECTIFS

En tout cas, le général Abrams, commandant des forces américaines au Viet-nam, a été informé qu'il devra compter sur moins de 100.000 hommes au 30 juin prochain.

Bien que le chiffre exact n'ait pas été rendu public, il se situerait, selon les mêmes sources, entre 60.000 et 95.000 hommes.

On soulignait, dans les milieux bien informés, que les chiffres indicatifs envoyés au général Abrams par le comité des chefs

Nouveau chapitre du roman « série jaune » : Lin-piao, vivant, ne serait qu'en disgrâce

HONG-KONG, (AFP). — Le maréchal Lin-piao, considéré comme l'héritier du président Mao Tsé-toung, « est vivant et assigné à résidence » à Pékin, après avoir tenté d'imposer une dictature militaire en Chine, affirme « Standard » de Hong-kong, journal de droite.

Ce quotidien de langue anglaise, citant les déclarations faites par un haut fonctionnaire chinois à des journalistes de Hong-kong et

concernant le sort du numéro deux de la hiérarchie chinoise, déclare que Lin-piao est détenu depuis la mi-septembre dans une maison située près de la Cité interdite de Pékin.

Le journal, qui affirme que le maréchal Lin-piao ne se trouvait pas à bord de l'appareil tombé en Mongolie le 13 septembre dernier, explique que la chute du numéro 2 chinois a été la conclusion d'une « longue et dure » querelle parmi les hauts dirigeants.

Au cours d'une réunion du parti qui se serait tenue le 11 ou le 12 septembre, déclare le « Standard », Lin-piao, soutenu par des militaires comme le chef d'état-major Huang Yung-sheng, se serait opposé au président Mao, qui avait l'appui du premier ministre, Chou En-lai, lequel souhaitait que soit rapidement instaurée une direction collective du parti, de l'armée et du peuple.

Le président Mao et les siens eurent gain de cause, et le maréchal Lin-piao, déclare le

« Standard », fut arrêté après la réunion. D'autres militaires qui le soutenaient ont également disparu et sont probablement détenus quelque part », affirme également le journal de Hong-kong.

Le maréchal Yeh Chien-ying a fait un bon dans la hiérarchie chinoise, parvenant à la quatrième place avant d'autres membres du bureau politique, ont constaté les observateurs à Hong-kong.

Agé de 72 ans, le vice-président de la commission militaire a pris la place, dans la hiérarchie, du chef d'état-major Huang Yung-sheng, qui n'a pas été aperçu en public depuis le 10 septembre.

Le spectaculaire avancement du maréchal a été révélé par la liste des dirigeants assistant à une réception à Pékin, lundi soir, en l'honneur des quelque 600 joueurs de ping-pong venus d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine disputer le tournoi afro-asiatique. La liste a été publiée par l'agence « Chine nouvelle » captée à Hong-kong.

AU SOLEIL DES CANARIES



Pendant que l'automne se recroqueville sous nos latitudes, la vie est belle à Las-Palmas, aux Canaries, qui, comme au plus bleu de nos mois de juillet, est envahi par les touristes. Mais le printemps reviendra chez nous : il suffit d'attendre un peu...

(Téléphoto AP)

Le tête-à-tête entre la Suisse et la CEE débutera avant le mois de juillet

BRUXELLES (AP). — La Grande-Bretagne et les autres pays candidats au Marché commun ont accepté les grandes lignes des propositions de la C.E.E. en vue de négociations sur une zone de libre-échange pour les produits industriels avec les pays non-candidats.

Les quatre pays candidats ont demandé que les négociations aient lieu rapidement pour que les accords sur la zone de libre-échange puissent entrer en vigueur en même temps que le traité sur l'admission des quatre candidats à la C.E.E., le 1er janvier 1973.

L'ambassadeur italien Bombassei qui présidait la réunion, a promis que la com-

mission européenne entamerait les négociations avec la Suède, l'Autriche, la Finlande, l'Islande et le Portugal avant le 1er juillet prochain.

M. Bombassei a ajouté « que les quatre pays candidats seront tenus informés du développement des négociations jusqu'à la signature du traité et qu'ensuite ils seront représentés par des observateurs ».

En ce qui concerne les produits agricoles, les quatre candidats ont demandé aux Six d'accorder des facilités pour les exportations de poissons de l'Islande.

Le Danemark a demandé le maintien des accords bilatéraux qu'il a conclus avec la Suisse et la Suède.

Mariner-9 a détecté un mystérieux point chaud sur la planète Rouge

PASADENA (Californie) (AP). — « Mariner 9 » a détecté un endroit sur Mars qui est plus chaud que son environnement, ont annoncé les savants de la NASA. Ils n'ont toutefois pu dire si cette chaleur provenait de mouvements internes de la planète ou de l'action d'un élément en surface avec le Soleil.

Le satellite qui fait deux fois par jour le tour de la planète rouge a également envoyé des informations indiquant la présence de matériaux contenant des silicates sur la planète.

La encore les savants ne sont pas certains si les appareils ont détecté des roches à la surface du sol ou bien des particules en suspension dans le « brouillard » qui obscurcit Mars et qui a empêché les deux caméras de télévision de l'engin de prendre des photos de la surface.

SIX SECONDES

Les contrôleurs de Pasadena devaient au cours de l'autre nuit actionner pendant six secondes le moteur de « Mariner 9 » pour modifier légèrement son orbite. Après cette opération, le satellite devait envoyer une série de nouvelles images rapprochées de Mars.

La tempête de sable est à peu près tout ce que l'on peut distinguer sur les 64 clichés reçus au cours des deux premières orbites de l'engin.

La région chaude de Mars, qui pour-

rait avoir jusqu'à 36 km de long, est au sud de l'équateur martien dans l'hémisphère occidentale près d'un secteur connu sous le nom de « Phonexius Lacus ». Le radiomètre a infrarouges de « Mariner 9 » qui mesure les températures au sol, a constaté que l'endroit était plus chaud que la température normale de la planète.

SUITE Drogue et espionnage

Certains pensent même que Delonette aurait pu recevoir la promesse d'une certaine bienveillance des juges américains s'il permettait par ses « aveux » de mettre en cause un « haut fonctionnaire » français, formule employée dès le début outre-Atlantique pour désigner le simple colonel du SDECE Paul Fournier.

Cette thèse, cependant, semble contredite par les affirmations récentes et répétées des autorités américaines selon lesquelles, après une période d'« incompréhension », la coopération franco-américaine en matière de lutte contre la drogue fonctionne parfaitement et avec succès.

Une autre hypothèse d'un coup monté est avancée ici parallèlement : il s'agirait d'un épisode de la guerre entre services secrets. Aux Etats-Unis, Paul Fournier aurait généré la CIA. En outre, cette dernière reprocherait aux services français de s'intéresser davantage aux activités des agents américains en France qu'à celles des espions de l'Est. Une section du contre-espionnage français avait même été constituée du temps du général De Gaulle pour lutter contre la pénétration des agents américains en France notamment dans les milieux industriels.

Ce n'est plus vrai et le SDECE prédit

quelques prochaines charrettes d'agents secrets de l'Est.

Quant aux thèses selon lesquelles le colonel Paul Fournier aurait pu profiter de sa position au SDECE pour se livrer à un petit trafic de drogue strictement personnel et rémunérateur ou aurait été chargé par ses supérieurs d'autofinancer par ce moyen les services secrets français, elles sont dédaigneusement repoussées du pied à Paris.

La police française n'a plus qu'à découvrir le véritable chef du « passer ». Delonette pour « blanchir », le colonel de la SDECE. Elle affirme que cela ne va pas tarder.

Jean DANES.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Démision en Allemagne

BONN (AP). — Dans un document en huit pages remis mardi à la presse, l'industriel millionnaire Phillip Rosenthal, secrétaire d'Etat ouest-allemand aux finances et aux affaires économiques, a annoncé sa démission, par suite d'un différend avec son ministre, M. Karl Schiller, qu'il accuse de vouloir transformer le parti social-démocrate en « un autre parti des privilégiés ».

Le président de la célèbre manufacture de porcelaine qui porte son nom accuse M. Schiller de favoriser les affaires aux dépens des ouvriers par sa politique fiscale et déclare qu'il ne peut continuer à assurer ses fonctions.

Cette démission survient alors que plus de 500.000 adhérents du syndicat des ouvriers métallurgistes ont décidé de se mettre en grève lundi.

Formose expulsée de l'O.I.T. et du G.A.T.T.

GENÈVE (AP). — La Chine nationaliste a été expulsée de deux organisations internationales, en vertu de la décision de l'Assemblée générale de l'ONU, octroyant le siège qu'elle occupait depuis plus de vingt ans à la Chine populaire.

Par 36 voix contre 3 et 8 abstentions, le comité exécutif de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) a décidé de reconnaître le régime de Pékin comme le « gouvernement représentatif de la Chine ».

La Conférence générale sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a de son côté décidé d'annuler le statut d'observateur de Formose.

Dans les deux cas, les délégués nationalistes chinois ont élevé de vigoureuses protestations.

Grève outre-Rhin

STUTTGART (AFP). — Le syndicat de la métallurgie a lancé l'ordre de grève dans la métallurgie du nord du Bade-Wurtemberg ; 553.000 métallos travaillent dans cette région ; 253.000 d'entre eux sont syndiqués.

Quelques heures auparavant, le patronat de cette industrie avait décidé de prendre des mesures de lock-out en cas de grève.

Contre la subversion au Portugal

LISBONNE (Reuter). — M. Caetano, premier ministre du Portugal, a invité le Parlement à prendre des mesures afin de combattre la subversion.

Il a demandé à l'Assemblée nationale de se prévaloir d'un article de la constitution qui permet de restreindre les libertés et les garanties individuelles pour cause de subversion lorsque la situation ne justifie pas l'état d'urgence.

La prochaine réunion des Dix

ROME (AP). — La Banque d'Italie a annoncé que la réunion des ministres des finances du groupe des Dix était maintenant fixée au 30 novembre à Rome.

Cette réunion devait avoir lieu les 22 et 23 novembre, mais M. Connally, secrétaire américain au Trésor, en avait demandé l'ajournement.

On pense que les travaux dureront deux jours, et qu'ils seront précédés par une réunion des adjoints des ministres des finances du Marché commun, le 29 novembre.

Pologne : Moczar revient

VARSOVIE (AFP). — Un compromis aurait été trouvé aux instances suprêmes du parti communiste polonais en ce qui concerne le sort du général Moczar, chef de file du groupe nationaliste dit des « partisans », dont l'éclipse s'était manifestée à partir du mois d'avril, cette année.

Éliminé, au printemps, du secrétariat du comité central, organe exécutif du parti, où il détenait trois postes-clés : armée, police et administration, le chef de file des « partisans » était placé, en juin, au poste honorifique de président de la Chambre suprême de contrôle d'Etat.

Le général Moczar faisait toutefois une réapparition remarquée sur la scène politique polonaise à partir du mois de septembre. Il semble que le général, qui a perdu son poste de secrétaire du comité central, mais garde celui de membre du bureau politique, a recouvré à la veille du sixième congrès une partie de son autorité au sein du parti. Ce rétablissement serait le résultat d'un compromis accepté par l'équipe Gierak afin d'éviter perturbations et affrontements au cours des assises de décembre.

AMÉRIQUE

Nixon et l'inflation

WASHINGTON, (Reuter). — Le président Nixon s'est déclaré convaincu que son nouveau programme de contrôle des prix et des salaires réduira de moitié l'inflation de l'économie américaine sans pour autant attenter à la liberté qui caractérise une économie capitaliste.

Cependant, le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis a atteint, sur la base des transactions officielles, 12,1 milliards de dollars, après ajustement saisonnier, pendant le troisième trimestre 1971, a annoncé le département du commerce. C'est le plus fort déficit trimestriel jamais enregistré par les Etats-Unis.

Le Sénat et l'aide à l'étranger

WASHINGTON (AP). — Le Sénat américain a approuvé, sans opposition, un projet de résolution prorogeant jusqu'au 1er décembre les autorisations de crédits destinées à l'aide à l'étranger.

Le texte, qui a été transmis à la Chambre des représentants, avait été adopté quelques heures plus tôt par la commission budgétaire du Sénat.

Le Sénat et l'aide à l'étranger

WASHINGTON (AP). — Le Sénat américain a approuvé, sans opposition, un projet de résolution prorogeant jusqu'au 1er décembre les autorisations de crédits destinées à l'aide à l'étranger.

Le texte, qui a été transmis à la Chambre des représentants, avait été adopté quelques heures plus tôt par la commission budgétaire du Sénat.

PROCHE-ORIENT

L'ex-roi de Libye condamné à mort

LE CAIRE, (AFP). — Le tribunal du peuple libyen a condamné l'ex-roi Idriss de Libye, à mort par contumace. M. Chalhi, ancien conseiller du roi, a été condamné à la prison à vie également par contumace.

AMÉRIQUE

Nixon et l'inflation

WASHINGTON, (Reuter). — Le président Nixon s'est déclaré convaincu que son nouveau programme de contrôle des prix et des salaires réduira de moitié l'inflation de l'économie américaine sans pour autant attenter à la liberté qui caractérise une économie capitaliste.

Cependant, le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis a atteint, sur la base des transactions officielles, 12,1 milliards de dollars, après ajustement saisonnier, pendant le troisième trimestre 1971, a annoncé le département du commerce. C'est le plus fort déficit trimestriel jamais enregistré par les Etats-Unis.

Le Sénat et l'aide à l'étranger

WASHINGTON (AP). — Le Sénat américain a approuvé, sans opposition, un projet de résolution prorogeant jusqu'au 1er décembre les autorisations de crédits destinées à l'aide à l'étranger.

Le texte, qui a été transmis à la Chambre des représentants, avait été adopté quelques heures plus tôt par la commission budgétaire du Sénat.

Le Sénat et l'aide à l'étranger

WASHINGTON (AP). — Le Sénat américain a approuvé, sans opposition, un projet de résolution prorogeant jusqu'au 1er décembre les autorisations de crédits destinées à l'aide à l'étranger.

Le texte, qui a été transmis à la Chambre des représentants, avait été adopté quelques heures plus tôt par la commission budgétaire du Sénat.

Le Sénat et l'aide à l'étranger

WASHINGTON (AP). — Le Sénat américain a approuvé, sans opposition, un projet de résolution prorogeant jusqu'au 1er décembre les autorisations de crédits destinées à l'aide à l'étranger.

Le texte, qui a été transmis à la Chambre des représentants, avait été adopté quelques heures plus tôt par la commission budgétaire du Sénat.

Le Sénat et l'aide à l'étranger

WASHINGTON (AP). — Le Sénat américain a approuvé, sans opposition, un projet de résolution prorogeant jusqu'au 1er décembre les autorisations de crédits destinées à l'aide à l'étranger.

Le texte, qui a été transmis à la Chambre des représentants, avait été adopté quelques heures plus tôt par la commission budgétaire du Sénat.

PROCHE-ORIENT

L'ex-roi de Libye condamné à mort

LE CAIRE, (AFP). — Le tribunal du peuple libyen a condamné l'ex-roi Idriss de Libye, à mort par contumace. M. Chalhi, ancien conseiller du roi, a été condamné à la prison à vie également par contumace.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

UN FAIT PAR JOUR

Seine et Tamise

Devant le danger allemand, France et Angleterre s'étaient rapprochées. Devant l'Allemagne vaincue, la Manche devint aussi large que l'océan.

On avait souffert et espéré ensemble. Les sillons des campagnes de France étaient gorgés de sang franco-anglais.

Et pourtant, quand vint mai 1919, quelque chose déjà n'allait plus.

Paul Cambon, qui avait tant fait pour l'alliance franco-anglaise, pouvait déjà écrire : « Tout se passe dans l'ombre et quand on aperçoit un filet de lumière, on constate qu'il n'y a rien ».

L'Angleterre de l'immédiat après-guerre, n'avait pas encore trouvé l'attachante formule d'Edward Heath pour qui l'alliance franco-anglaise doit être d'abord « a meeting of minds », une rencontre d'esprits.

Là aussi, l'espoir avait changé de camp et le combat changé d'âme. L'Angleterre, toujours impériale, ne pouvait pas avoir sur l'avenir du continent et surtout sur les conditions exigées par la sécurité française, les mêmes opinions et surtout les mêmes craintes que le gouvernement de Paris.

La première victime de cette incompréhension franco-britannique fut le maréchal Foch. Pour Foch, généralissime des armées alliées, deux questions primaient toutes les autres : sécurité et réparations. Sécurité ? Lui, il n'y avait qu'un moyen de l'obtenir : occupation permanente de la rive gauche du Rhin et neutralisation des régions rhénanes en les détachant de la Prusse.

Visionnaire et velléitaire, parlant des problèmes européens sans connaître l'Europe, l'Américain Wilson s'opposa à ce plan et, à Paris, on eut la surprise de s'apercevoir que l'Anglais Lloyd George faisait de même.

Il en fut de même quand il fut question de réparations. Aux demandes françaises, Lloyd George déclara : « Vous voulez donc une seconde Alsace - Lorraine ? »

Et puis, ce fut en janvier 1921, la rencontre de Cannes où Lloyd George fit promettre en fait à Briand de ne plus réclamer d'argent à l'Allemagne, ce qui d'ailleurs n'empêcha pas les Anglais de réclamer à Paris le remboursement des sommes prêtées pendant la guerre.

Et puis encore ce fut, à l'instigation du grand patriote français Raymond Poincaré, l'occupation de la Ruhr. Poincaré qui déjà malade, répondait à l'Anglais Bonar Law hostile à l'opération : « L'Allemagne ne nous a pas donné le charbon qu'elle nous devait. Nous allons le chercher sur le carreau des mines ».

Il y a des situations que l'Allemagne de tous les temps finit toujours par comprendre. Un mois après l'occupation de la Ruhr, le charbon allemand introuvable parvenait régulièrement en France...

Que dire encore ? Qu'en 1924 il y eut le plan Dawes alimenté par l'argent anglais et qui devait aboutir à l'évacuation de la Ruhr. Qu'en 1925, il y eut les accords de Londres où le travailiste Macdonald n'eut aucun mal à dupier Herriot. Ces accords de Londres qui démantelèrent à tel point le front des vainqueurs qu'un Britannique clairvoyant, Austen Chamberlain, devait dire : « L'Allemagne va nous faire la guerre dans 10 ans ». Chamberlain ne se trompait que de quatre ans.

Et puis, à l'automne de 1925, ce fut la néfaste conférence de Locarno au cours de laquelle Lord d'Abernon, chef du Foreign office, devait dire à Briand cette phrase tragiquement historique : « Ne nous ennuyez plus avec votre sempiternelle histoire de sécurité. L'Allemagne n'est pas dangereuse. Faites-lui plutôt des concessions ».

Locarno qui permit à Hitler, le 7 mars 1934, d'occuper militairement la Rhénanie.

L. GRANGER